

Syndicalisme

REVUE MAGASIN

C.F.D.T. OFFICE

Numéro spécial - N° 1 279 A

Février 1970

PERSPECTIVES ET STRATEGIE

Rapport présenté par
André JEANSON
président de la C.F.D.T.

35^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL



ISSY-LES-MOULINEAUX du 6 au 10 mai 1970

PERSPECTIVES ET STRATEGIE

Rapport présenté par



André JEANSON
président de la C.F.D.T.

PERSPECTIVES

INTRODUCTION

page 5

Nécessité et opportunité du rapport - dans une évolution de notre syndicalisme sans solution de continuité - un travail syndical.

1

inégalité et aliénation dans la société actuelle

page 9

La société présente se veut acceptable.

Elle est inégalitaire :

- disparités économiques
- disparités socio-culturelles
- inégalités politiques

Elle est aliénante :

- au niveau de l'entreprise
- au niveau de la consommation
- au niveau du Tiers Monde

La C.F.D.T. condamne cette société.

2

un projet de société

page 21

Les idées centrales :

- l'égalité des chances
- la désaliénation
- la démocratie

Trois propositions essentielles :

- la propriété sociale des moyens de production
- une perspective : l'autogestion
- une organisation de l'économie : la planification démocratique.

Un cadre politique

décentralisation de la vie politique

Une Europe démocratique

Solidarité avec le Tiers Monde

Conclusion : une société socialiste.

ET STRATEGIE

Notre conception de la lutte de classes

Chapitre I : Un débat à dépasser

Dans un contexte dominé par les forces conservatrices
en intégrant les apports de mai-juin 1968
des perspectives révolutionnaires -
une stratégie progressive

Chapitre II : Les objectifs

Nos critères de choix
Les axes essentiels
Au niveau de l'entreprise
Au niveau du cadre de vie
Au niveau de l'économie française
et européenne
Au niveau du Tiers Monde

Chapitre III : Les moyens

Le syndicalisme
développement et renforcement de la CFDT
un syndicalisme de masse
une démocratie syndicale structurée sur le
« professionnel et l'interprofessionnel »,
utilisant tous ses moyens d'action
relations intersyndicales

Une « mobilisation » qui dépasse le cadre syndical

les autres forces sociales
la dimension politique du syndicalisme
deux stratégies qu'il convient de dépasser
une conception dynamique de l'autonomie
syndicale
une réflexion à poursuivre

Une étape nouvelle

les cinq points d'avancée possibles

Un débat démocratique à prolonger.

la stratégie de la C.F.D.T.

page 33

3

CONCLUSIONS

page 69

Introduction

C'EST une décision prise par un Congrès confédéral qui est à l'origine de ce rapport sur les « Perspectives et la stratégie de la C.F.D.T. ». Le 32e Congrès de la C.F.T.C., réuni à Issy-les-Moulineaux du 13 au 16 juin 1963, a voté une motion, sur un rapport de Gérard Esperet qui donnait mandat au Conseil Confédéral :

« de poursuivre les études entreprises (depuis trois ans précisait un « considérant » de la motion) en y associant de nouveau l'ensemble des organisations afin de préparer les conclusions à tirer de cette prise de conscience des responsabilités du syndicalisme dans le monde moderne, en ce qui concerne la formulation des principes, les statuts, les structures, **la stratégie** et les responsabilités internationales de la CFTC ».

En application du calendrier établi dans les conclusions de cette motion, un travail considérable d'études, de réflexions, de

prises de position, se déroulait dans l'ensemble de l'organisation et aboutissait à une première et décisive étape, le Congrès

confédéral des 8 et 9 novembre 1964 qui, en modifiant le titre, en proposant une nouvelle formulation des principes de l'organisation, transformait la C.F.T.C. pour en faire la C.F.D.T.

Déjà à ce Congrès extraordinaire, un premier rapport était présenté sur les objectifs de la C.F.D.T., mais sans pouvoir, faute de temps, être discuté. Si le Congrès ordinaire suivant, le 33e en 1965, pris par les problèmes importants de l'actualité, ne pouvait poursuivre ce travail, le 34e Congrès en 1967 décidait de porter à l'ordre du jour du 35e Congrès, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de la fondation de notre Centrale, une discussion et une prise de position sur la stratégie de la CFDT.

Dès le lendemain de ce congrès de 1967, toutes les organisations de la C.F.D.T. se mettaient au travail : toutes les sessions d'ENO centraient leur programme sur ce thème de la stratégie, les journées et sessions d'études se multipliaient sur ce même thème, de nombreux congrès de syndicats, de fédérations, d'unions départementales et régionales faisaient le point des travaux menés au niveau des organisations concernées.

A l'échelon confédéral, un groupe de travail créé par le Conseil Confédéral, dit Groupe de Synthèse, prenait la suite d'une Commission idéologique mise en place en 1964 et confiait à quatre équipes de travail le soin de mener une réflexion ap-

profondie sur les quatre points qui lui paraissaient devoir être les pistes principales à explorer : l'entreprise, l'environnement de l'entreprise, c'est-à-dire le « cadre de vie », l'économie française et européenne, le Tiers-Monde.

Les travaux de ces groupes et équipes ont donné lieu à plusieurs débats en Conseil Confédéral et en Comité National en 1968 et en 1969, pour aboutir à un pré-rapport, faisant l'inventaire des problèmes posés et des éléments de solutions possibles, adressé à tous les syndicats au cours de l'été 1969.

A partir des observations, réflexions, propositions élaborées et communiquées par de nombreuses organisations - et dont un certain nombre a pu être publié dans notre « Syndicalisme hebdomadaire » - d'un dernier débat au Comité National d'octobre 1969, et enfin d'une prise de contact du rapporteur, en novembre et décembre 1969, avec les responsables régionaux de l'organisation, les textes à présenter au Congrès ont pu être mis au point.

Ces textes comprennent, avec le présent rapport général, et sous forme de rapports-annexes, les conclusions des quatre équipes créées par le Groupe de Synthèse, c'est-à-dire les quatre documents :

— « Pour une démocratisation de l'entreprise dans une perspective d'autogestion »

- « Planification démocratique et autogestion »
- « Solidarité humaine dans une société en développement »
- « Economie et Solidarité pour le développement du Tiers-Monde ».

Ces quatre annexes font partie intégrante de l'ensemble du travail qui est proposé à la réflexion de tous les syndicats de la C.F.D.T. en vue du Congrès de mai 1970.

*
**

Est-il besoin de souligner la nécessité et l'opportunité d'un tel travail ? Dans un monde de plus en plus dominé par la volonté et les techniques, de production, de prévision, de programmation, d'organisation, l'action syndicale n'est possible que si elle exclut l'à peu près, l'improvisation, le sentimentalisme gratuit. Les forces politiques et économiques dominantes ont une stratégie, le syndicalisme ne pourra faire face que s'il se donne lui aussi une stratégie.

Elaborer cette stratégie, c'est pour nous établir **un lien entre les perspectives** que nous présentons aux travailleurs, la **situation** de laquelle nous partons et qu'il s'agit de transformer, **les moyens** dont nous pouvons disposer, par nous-mêmes et par **les forces** qui peuvent agir dans le même sens, tout ceci afin de créer **le rapport de forces** le plus favorable possible pour atteindre, par notre action quotidien-

ne, la réalisation de nos perspectives à long terme.

D'où découle tout naturellement la présentation de ce rapport : Dans une première partie, nous apporterons quelques éléments d'analyse, les plus importants, pensons-nous, pour notre réflexion ; - il y en a bien d'autres que nous avons négligés, nous le savons, - de la société présente, en tentant surtout de préciser les raisons qui nous font condamner cette société.

Dans une deuxième partie, nous poursuivons le travail engagé depuis des années pour définir les perspectives de la C.F.D.T., à partir desquelles notre stratégie pourra être élaborée, c'est-à-dire les valeurs de base, les axes essentiels, les chapitres caractéristiques du projet de société que nous opposons à la société actuelle.

Dans une troisième partie, après avoir proposé une ligne générale en ce qui concerne notre comportement dans l'action, nous esquisserons le cadre des objectifs « intermédiaires » à donner dans l'immédiat à notre action et nous analyserons ce que peuvent apporter à notre combat les forces dont nous disposons, c'est-à-dire, nous-mêmes, le syndicalisme, et celles dont l'action peuvent accroître nos chances d'efficacité et de victoire.

Deux observations importantes nous paraissent devoir être faites au début de ce rapport.

La première est qu'il convient de souligner que pas plus que le Congrès extraordinaire de 1964 qui de la C.F.T.C. a fait la C.F.D.T., le congrès de 1970, le Congrès du cinquantenaire, **ne marquera une rupture par rapport à notre passé.** Pour l'essentiel, tout ce que nous proposons aujourd'hui se trouve en germe, et souvent même très explicitement dans nos travaux antérieurs, qu'il s'agisse du rapport de Gilbert Declercq de 1959 sur la planification démocratique, du rapport de René Bonety de 1961 sur les salaires, et surtout du rapport d'orientation d'Eugène Descamps de 1964. Et même, au-delà de ces textes récents, il est facile de trouver les prémisses de l'évolution qui nous amène à parler aujourd'hui comme nous le faisons ici dans les réflexions et les débats de nos congrès antérieurs, 1957, 1955 et même 1953 et 1948. Nous en sommes convaincus : aucun de ceux de nos militants qui ont pu vivre de près la vie profonde et réelle de notre centrale depuis 20 ans ne peut se montrer surpris de nos propositions présentes, tellement à partir d'une prise de conscience croissante des exigences de notre présence au sein du mouvement ouvrier et d'un souci constant d'intégrer dans notre réflexion les mutations de tous ordres que nous vivons, l'évolution de notre organisation a été permanente et linéaire, sans solution de continuité.

La seconde observation nous fait insister sur **le caractère syn-**

dical de notre réflexion. Cela paraît superflu à souligner, mais il n'est pas inutile de dire qu'au cours de cette réflexion, nous rencontrerons des problèmes de nature très diverse, problèmes économiques, sociaux, culturels, et surtout politiques, mais **nous abordons ces problèmes du point de vue d'un mouvement syndical** - nos camarades du SGEN ont raison de mettre en lumière cette « spécificité » de notre démarche, - c'est-à-dire d'une organisation qui trouve sa raison d'être dans le fait **qu'elle réunit des hommes en fonction de la place qu'ils occupent, le salariat**, dans le processus de production, pour prendre en charge les problèmes que pose à ces hommes leur situation dans ce processus de production.

Ces problèmes des salariés sont bien entendu étroitement liés aux «grands problèmes», ils en sont partie intégrante, mais notre éclairage pour les traiter est très différent de celui de tout autre groupement social, économique ou politique (1).

(1) Le rapporteur s'excuse auprès de ses lecteurs s'il n'a pas pu illustrer ses propos autant qu'il était souhaitable pour en rendre la lecture plus facile, mais la simple exposition des idées, propositions, suggestions, a suffi à constituer un document déjà trop volumineux ! Le rapporteur souhaite que nos camarades trouvent dans les rapports annexes, plus lisibles eux, les « illustrations » utiles pour éclairer notre démarche.

1



Photo R. FRIEMAN

I L n'est guère de prises de position de la C.F.D.T., qu'elles se situent au niveau national, au niveau européen et même au niveau mondial, qui ne portent une condamnation formelle de la société capitaliste qui caractérise le monde occidental moderne. Ce faisant, la C.F.D.T. ne fait que reprendre en l'illustrant à partir des situations concrètes qu'elle traverse, l'affirmation de l'article 1er de ses statuts : « Elle (la C.F.D.T.) combat (donc) TOUTES LES FORMES DE CAPITALISME ET DE TOTALITARISME ». Et actuellement, c'est à partir de cette base de départ que nous avons à mener notre réflexion sur les perspectives et la stratégie de notre organisation.

Mais immédiatement apparaissent nécessaires une première clarification et une première analyse afin de répondre à une sorte de question préalable : cette contestation de la société présente est-elle justifiée ? plus exactement est-elle perçue comme telle et donc partagée par les travailleurs ?

La réponse ne va pas forcément de soi. Certains travailleurs pour-

INÉGALITÉS ^{et} ALIÉNATION

dans la société actuelle

raient en effet ne pas rester complètement insensibles à cette image qui leur est distillée, ressasée ou assénée par les innombrables discours gouvernementaux, une grande partie de la presse de toute nature, journaux, revues, radio, télévision, l'image d'une société acceptable, apaisée, rassurante, au point qu'il devient de mauvais goût — quand ce n'est pas une intention subversive — de la contester.

Pour cela, on nous montre une société qui a su se doter d'un appareil de production qui connaît, sans trop d'à-coups, une augmentation continue de ses résultats : les biens mis à la disposition des consommateurs croissent en nombre et en quantité, le pays dans son ensemble s'enrichit, bon ou mal gré le pouvoir d'achat s'élève de 2 à 3 %, le niveau de vie en général est moins inhumain que dans le passé.

Et il n'y a pas de raison pour que cette progression s'arrête. Au contraire, il n'est pas douteux que le progrès des sciences et des techniques va continuer à accroître les possibilités de l'appareil de production, donc les richesses créées, donc le niveau de vie... d'autant plus que les économies occidentales s'appuyant les unes sur les autres à travers la construction européenne, le G.A.T.T., le F.M.I., se donnent des règles de jeu qui ne sont pas parfaites, n'évitent pas inquiétudes et secousses mais réussissent quand même à faire que ces secousses n'atteignent pas les dimensions d'une crise qui détruirait l'édifice.

Cet espoir d'une vie en amélioration constante paraît d'autant plus raisonnable qu'au prix de quelques conflits, localisés assez loin de l'hexagone, l'équilibre de la terreur thermonucléaire maintient la paix mondiale. Il y a bien des gens qui ont faim de pain et de dignité et qui pourraient bien troubler l'ordre des choses, mais on peut espérer qu'on réussira à leur donner le minimum pour qu'ils « n'explorent » pas...

En France aussi il y a des ombres : des gens qui faute de ressources décentes ont du mal à s'inscrire dans cette marche au progrès ; mais un minimum de règles, de garanties, de conventions est établi et peu à peu amélioré pour assurer à ces malchanceux un minimum de moyens, c'est le

SMIG devenu SMIC, les prestations familiales, les régimes de retraites. Il y a certes des malades, des handicapés, mais la Sécurité Sociale est faite pour eux. Le travail est contraignant, mais il est tout de même encadré par un minimum de réglementations, en sa durée, sa sécurité, etc..., de plus, les décentes sont prévues avec le repos hebdomadaire, les congés payés. Quant à ceux qui n'ont pas de travail et sont menacés de n'en avoir pas, les secours de chômage sont prévus et on s'occupe du problème de l'emploi, sa garantie, son évolution, un minimum de solutions sera bien trouvé. De toute façon, ces ombres peuvent être progressivement effacées pour peu que les mécontents, les « laissés pour compte » veuillent bien avoir la sagesse de confier leur sort au tapis vert de la « concertation ».

Vraiment, comment peut-on refuser de s'inscrire dans cette société qui nous promet de se faire chaque jour « plus juste et plus humain », selon la formule chère à ses dirigeants ?

Si les syndicalistes et avec eux la grande masse de travailleurs ne se laissent pas prendre à ces perspectives apaisantes, c'est que sans peine ils dépassent l'analyse superficielle qui leur est présentée et du coup rencontrent des réalités bien différentes.

Une première réalité est que si effectivement tout un ensemble de lois, règlements, conventions, accords apportent au travailleur une situation très améliorée par rapport à ce qu'était la vie de travail d'hier, cela tient non à la volonté des détenteurs du pouvoir économique et politique, mais à la **pression constante de l'action syndicale**.

Il suffirait de reprendre dans la série des congrès confédéraux de

notre centrale depuis qu'elle existe les principales revendications formulées, pour mesurer, en ce qui concerne la plupart d'entr'elles : les garanties minimales de ressources pour l'individu, pour la famille et pour le retraité, la protection contre les risques de l'existence, maladie, accident, chômage, la réglementation des conditions de travail, les loisirs nécessaires, le droit syndical, etc..., etc..., **l'ampleur des avancées réalisées**. Mais toutes ces avancées, même si elles se traduisent dans une négociation et dans un « contrat », ont été obtenues, plus exactement arrachées, par le combat syndical, par cette lutte de classes à laquelle les travailleurs sont contraints par la société capitaliste elle-même. Plus juste, plus humaine, cette société ? dans une certaine mesure, oui, mais malgré elle, sous la contrainte des travailleurs eux-mêmes.

Cette mesure prise — elle est considérable, il convient que les travailleurs en conservent une claire conscience — de l'efficacité du syndicalisme dans notre société, il n'est pas besoin de pousser très loin l'analyse pour que le travailleur découvre les réalités profondes de cette société-là, d'autant plus facilement que, même s'il n'en a pas toujours une vision précise, il les vit tous les jours.

Ces réalités profondes, nous pensons que les travailleurs sont d'accord avec nous pour les analyser en les ordonnant autour de deux constatations centrales : le type de société dans lequel nous vivons est générateur d'**inégalités et de disparités** insupportables d'une part, et d'autre part réalise un **modèle de civilisation aliénant**. Nous voudrions maintenant nous expliquer sur ces deux termes, à partir notamment des travaux du Groupe « Problèmes Humains dans une société en développement ».

UNE SOCIÉTÉ INÉGALITAIRE

C'est à chaque instant de notre analyse, qu'une fois gratté le vernis de « justice sociale » dont se prévaut la société présente, nous rencontrons des inégalités criantes. Bien sûr l'égalité totale est plus qu'utopique, et si les hommes doivent être égaux en dignité et en droits, ils ne le sont pas en capacités naturelles. Mais l'accusation que porte le travailleur sur notre société est que celle-ci aggrave les inégalités naturelles et y ajoute d'autres inégalités, d'autres disparités qu'elle laisse ou qu'elle fait croître au fur et à mesure de son développement.

Pour tenter de nous y reconnaître, nous répartirons, dans un découpage forcément artificiel, l'analyse de ces inégalités selon leur dominante : économique, socio-culturelle, politique.

Disparités économiques

Il n'est pas besoin d'insister sur les plus criantes d'entr'elles, parce que pour chacun de nous elles sont hélas familières. Ce sont les **disparités salariales**, qui tiennent non seulement à un éventail hiérarchique exagérément ouvert : on a relevé des entreprises, et ce ne sont sans doute pas des exceptions, où l'éventail des « revenus » entre les « plus hauts salaires » et les plus bas va de 660 F à 20.000 F mensuels, soit de 1 à 30 — mais aussi à la situation dynamique ou difficile de l'entreprise, de la branche ou de la région ; et encore au sexe — disparités toujours nombreuses entre salaires féminins et masculins à qualifications égales — à l'âge (exploitation des jeunes avant le service militaire) — à la nationalité (exploitation des immigrants).

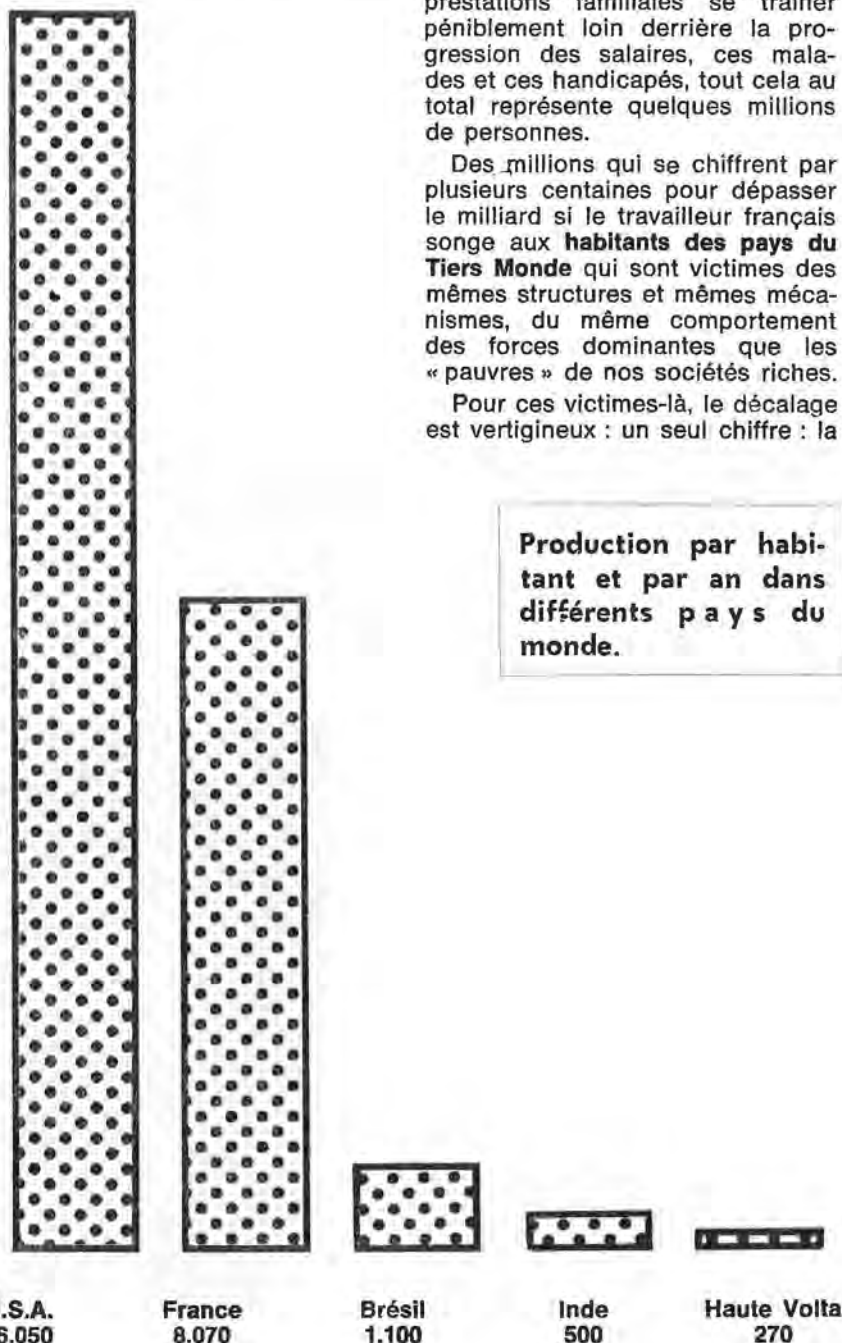
Ce sont les situations plus révoltantes encore, si c'est possible, faites à ceux qu'il est convenu d'appeler les « **laissés pour compte** », c'est-à-dire ceux qui n'ont pas, n'ont pu avoir ou n'ont plus de rôle

utile dans le fonctionnement de l'appareil de production, ceux qui n'ont pu trouver de place, ou l'ont perdue, dans le train du progrès et de l'enrichissement. Ce sont les **pauvres d'une société riche**, d'une société riche qui prend son parti, c'est ce qui est le plus scandaleux, de cette pauvreté parce qu'elle est d'une certaine manière nécessaire à sa richesse : s'il fallait, pense-t-on, vraiment s'acharner à ce que tout le monde puisse monter dans le train, d'abord on risquerait

de le « rater » ce train, ensuite en tout cas de ralentir sa vitesse de marche d'une façon insupportable. Seulement ces pauvres-là, cela fait du monde : 20 % de la population aux U.S.A. dans ce pays à la pointe du progrès et de la richesse. En France aussi ces travailleurs qui ont la malchance de se trouver dans des professions en régression ou en retard et doivent se contenter du SMIC, encore faut-il que le taux de celui-ci soit respecté, ces vieillards qui essaient de survivre avec leurs 2 800 F annuels, ces familles qui voient les prestations familiales se trainer péniblement loin derrière la progression des salaires, ces malades et ces handicapés, tout cela au total représente quelques millions de personnes.

Des millions qui se chiffrent par plusieurs centaines pour dépasser le milliard si le travailleur français songe aux **habitants des pays du Tiers Monde** qui sont victimes des mêmes structures et mêmes mécanismes, du même comportement des forces dominantes que les « pauvres » de nos sociétés riches.

Pour ces victimes-là, le décalage est vertigineux : un seul chiffre : la



production par habitant et par an est en francs, de 16.050 aux USA, 8.070 en France, 1.100 au Brésil, 500 en Inde et 270 en Haute Volta. Et cependant les efforts faits par ces pays pour sortir de leur misère ne sont pas totalement inefficaces : leur production agricole progresse en moyenne de 2 à 3 % par an, et leur production industrielle de 6 à 7 %, chiffres souvent supérieurs à ceux des pays développés, mais l'écart initial est tellement énorme que, par exemple, les 2 % de croissance des U.S.A. représentent une augmentation de la production 2 à 3 fois supérieure à celle que peut connaître l'Inde avec ses 7 %. C'est pourquoi le **décalage s'accroît** en valeur absolue.

De nombreux travaux, et en particulier ceux de notre Groupe de travail qui a œuvré sur le thème « Une économie de solidarité pour le développement du Tiers Monde » démontrent à l'évidence que si la plupart des pays du Tiers Monde ne parviennent pas à « décoller » vraiment, cela tient à la **politique économique et à la politique tout court menée par les forces économiques dominantes** des pays riches et par les gouvernements, expression de ces forces, au delà des intentions et des déclarations gênantes de ceux-ci.

Au point de notre analyse, comment ne pas conclure que cet accroissement général des inégalités dans la répartition des biens et des fruits de la croissance doit être considéré comme **un élément constitutif** du système économique actuellement dominant dans le monde.

Disparités socio-culturelles

Ici encore les exemples abondent et nous ne pouvons qu'apporter quelques flashes, quelques indications sommaires pour éclairer l'analyse des militants.

En ce qui concerne les **conditions de travail**, toutes les techniques sont utilisées pour que le P.D.G. dans son bureau travaille dans les conditions matérielles, dans un cadre le plus propre à une tâche dont nul ne conteste qu'elle est source de fatigue ; mais le même effort est-il fait pour assurer au travailleur à la chaîne le meilleur environnement possible ?

Quant au **cadre de vie** des travailleurs, est-il besoin de mesurer

la différence d'existence dans une HLM — quand on a la chance d'en trouver une — qui n'est pas encore très éloignée du style « cabane à lapin » et « caserne » et dans une « résidence » ensoleillée, entourée de silence et d'espaces verts ?

Les transports ? Combien est « privilégié » — mais il n'y pense pas — celui qui jouit d'un horaire de travail assez souple pour lui éviter ces deux ou trois heures quotidiennes d'entassement dans des trains surchargés et inconfortables !

La détente, les loisirs ? Certes depuis 1936 des progrès considérables ont été accomplis, mais il reste que la moitié des familles ouvrières parisiennes ne vont pas en vacances régulièrement et la distance ne s'exprime pas seulement en kilomètres entre le pique-nique au Bois de Vincennes et le safari en Afrique du Sud.

Plus graves, peut-être, parce que touchant plus directement à la vie, à la souffrance des hommes, sont les **disparités en matière de santé**. Déjà les disparités en matière de conditions de vie et de travail viennent différencier les chances de chacun, de conserver la santé. Mais, malgré les réalisations considérables de la Sécurité Sociale, c'est encore une catastrophe insupportable dans une famille ouvrière quand survient un « gros pépin », une santé complètement et durablement ébranlée, un enfant inadapté, un accident grave, etc... L'Etat reculant devant l'effort énorme

me que nécessitent l'équipement sanitaire et hospitalier d'un pays comme le nôtre et l'accroissement normal et bénéfique des dépenses de santé, c'est le secteur privé qui en « profite » dans tous les sens du terme pour se développer. Médecine de riche, médecine de pauvre, voilà vers quoi nous nous acheminons, et s'il est un terrain sur lequel les inégalités sont totalement inadmissibles, c'est bien celui de la santé.

Dans le **domaine culturel**, il est incontestable que la diffusion d'un enseignement rendu heureusement obligatoire depuis un siècle a élevé le niveau culturel général, encore que les sondages et contrôles opérés par exemple à l'entrée au service militaire, pour les hommes, ne sont pas particulièrement brillants. D'autre part, nous assistons à un développement inouï de la consommation individuelle d'articles de culture : livres de poche, magazines, transistors, électrophones, magnétophones, télévisions, voyages organisés, etc..., mais les inégalités demeurent. Elles demeurent parce qu'il faut un minimum de ressources pour pouvoir entrer dans cette consommation.

Elles demeurent surtout parce que **l'aptitude de chacun** à utiliser ces biens culturels pour développer ses connaissances, aiguïser son jugement, donc gagner en valeur humaine **est très différente**. Pour goûter la lecture, il faut savoir lire et même un peu plus, pour apprécier les arts plastiques, la musique,



Après la « chaîne », quelle détente, quels loisirs ?

Photo MOUSSEAU

etc... un minimum d'initiation est nécessaire. Il n'est pas jusqu'à la pratique du sport qui bien souvent nécessite un minimum de ressources financières. Il n'est pas douteux que tout cela demeure, encore aujourd'hui, l'apanage d'une très petite minorité.

Nous voici tout naturellement conduits devant le problème de l'enseignement. Tout a été dit sur l'inégalité des chances des enfants selon leur origine familiale devant l'enseignement. Les pourcentages dérisoires d'étudiants issus de familles ouvrières dans l'enseignement supérieur ont été maintes fois soulignés. On a même mis en lumière ce handicap paralysant dont souffre le lycéen, l'étudiant appartenant à un milieu ouvrier par rapport à son camarade issu d'une famille aisée.

Malgré des exceptions, relativement nombreuses heureusement, qui sont le fait de jeunes capables à travers leur acquis intellectuel de remettre en cause le système, nous l'avons vu en mai-juin 1968, et des enseignants qui refusent le conservatisme ambiant, on peut dire que notre enseignement tend à maintenir pour l'essentiel les inégalités sociales. Nous trouvons une illustration originale de cet état de choses dans une statistique récente publiée par « l'Expansion » selon laquelle 85,5 % des PDG français appartiennent à la classe supérieure, 11,8 % à la classe moyenne, et 2,6 % sont issus d'une classe populaire... et on nous affirme que le phénomène de classes tend à disparaître !

Avant de terminer ce chapitre, nous voudrions encore attirer l'attention de nos camarades sur deux autres sources d'inégalité moins familières à l'opinion.

La première est le sexe. Il ne s'agit pas, évidemment, de nous donner le ridicule de nier les conséquences naturelles des différences qui physiquement, psychologiquement et dans l'ordre de la spécificité des rôles au niveau de la procréation et de la famille distinguent la femme de l'homme. Mais bien de nous rendre compte qu'en plusieurs siècles de civilisation « masculine », la société occidentale à partir de ces différences en a créé d'autres qui ne se justifient pas ou ne se justifient plus. Nous avons fait allusion plus haut aux disparités de salaires qui survivent à toutes les décisions prises



Photo DELIUS

par les institutions nationales et internationales. Le maintien de cette situation ne s'explique pas autrement que par ce statut social inférieur. La même constatation pourrait être faite en bien d'autres domaines ; par exemple, la sous-représentation dans de multiples centres de décisions économiques ou politiques, notamment, montre bien la différence de pouvoir entre deux catégories d'êtres humains sur le devenir de la société et, par là même, sur la détermination de leur avenir personnel. Ceci découle logiquement de l'attribution a priori de rôles spécifiques, « figés » une fois pour toutes, à l'homme et à la femme dans la répartition des tâches dans les domaines familial, social, économique et politique. Nous en voyons un autre effet dans les carences graves de cette société en ce qui concerne les moyens qui devraient être mis à la disposition des femmes (formation professionnelle par exemple) et des ménages (services divers et équipements collectifs appropriés) pour que chaque femme puisse choisir en toute responsabilité le genre de vie correspondant au « développement de sa personnalité » et dispenser ainsi de « chances égales d'accéder à la culture et de prendre

ses responsabilités dans la construction de la société ».

L'autre source d'inégalité, c'est la nationalité, nous allons écrire la race. C'est tout le problème de ces travailleurs étrangers auxquels on fait appel parce qu'on a besoin d'eux, mais pour faire d'eux un sous-prolétariat à qui la société refuse souvent, sans mauvaise conscience, un minimum d'humanité dans les conditions de travail et de vie qui leur sont faites.

Deux observations encore avant de conclure ce chapitre. La première est que les inégalités et disparités socio-culturelles ne se confondent pas, si elle se cumulent souvent, avec les inégalités et disparités d'ordre économique : la pauvreté sociale et culturelle existe souvent là où le niveau de vie matérielle est assuré. La pire des situations est celle de ceux qui non seulement « ont moins », mais « sont autres » ; individus, groupes, ils sont étrangers à la société dans laquelle ils vivent. Pour cette société-là, **prendre son parti d'une telle situation suffit à mériter un jugement de condamnation.**

Seconde observation : n'oublions jamais, à aucun moment de notre réflexion que toutes ces inégalités que nous venons d'énumérer en les situant dans notre société, doivent être multipliées dans leur ampleur par 10 ou 100 quand nous pensons aux peuples du Tiers Monde, car cela aussi doit nourrir notre jugement.

Inégalités politiques : dans l'ordre du « pouvoir »

Dans le domaine que notre analyse aborde maintenant, nous rencontrons des inégalités qui ne deviennent injustifiables et condamnables que si leur amplitude devient tellement énorme que les centres de décision échappent totalement à l'intervention et à la pression des exécutants. Or c'est précisément ce phénomène que nous observons dans la société moderne.

Cela est vrai **au niveau politique.** La classe ouvrière est pratiquement absente des allées du pouvoir et nul n'ignore que le personnel politique, aujourd'hui comme hier, se recrute presque exclusivement parmi les anciens élèves des grandes écoles, les avocats, médecins, industriels et autres professions

libérales. En fait, quelles que soient les étiquettes politiques en vogue, c'est un certain nombre de milieux, de castes qui se partagent, presque à tous les niveaux, les responsabilités politiques.

La raison de cette situation est simple : ce sont les mêmes forces, les mêmes milieux, les mêmes castes qui exerçant le pouvoir économique dominant le pouvoir politique. Collectivement, les travailleurs sont loin d'avoir le poids politique correspondant à leur nombre et à leur importance dans le processus de production.

Cela est vrai aussi **au niveau de l'entreprise**. Nous retrouverons bientôt ce problème de la hiérarchie dans l'entreprise. Notons seulement pour l'instant que si dans certaines grandes entreprises une certaine décentralisation s'opère dans l'exercice du pouvoir, par application des « découvertes » du « management », par exemple avec le système dit de la « gestion par objectifs », il reste, comme le font observer nos camarades de l'U.C.C., que les objectifs restent choisis par les dirigeants de l'entreprise.

Cela est vrai surtout **au niveau de l'économie**, et c'est là que ce phénomène de l'éloignement des centres de décision de plus en plus hors de portée des exécutants prend des proportions extrêmement dangereuses, aussi voudrions-nous nous arrêter un instant sur ce problème.

Il est banal de constater que l'entreprise du type propriété familiale tend à disparaître : Michelin lui-même a dû composer et s'inscrire dans le courant. Le développement économique, rendu possible par les immenses progrès techniques réalisés depuis un siècle, a décuplé et continue à accroître d'une part les besoins en matière première, d'autre part la nécessité de trouver des marchés pour vendre les produits, d'où une croissance vertigineuse des échanges commerciaux dans le monde, c'est-à-dire de la concurrence internationale.

Au surplus, le progrès technique exige, à l'amont, des investissements considérables pour la recherche, à l'aval une transformation rapide des matériels et installations, c'est-à-dire d'énormes moyens financiers. Pour cette double raison, la loi fondamentale de la rentabilité et du profit a déclenché, de par tout le monde

occidental, un immense processus de concentration des entreprises et des firmes, **un mouvement général vers le gigantisme**.

Les procédés utilisés sont des plus divers : tout un tissu de liens plus ou moins serrés se met en place entre les entreprises, accords pour l'approvisionnement, la spécification des produits, la répartition des marchés, etc., etc... En poussant plus avant, nous connaissons l'absorption, avec ou sans OPA, la constitution d'un trust, officiel ou officieux, et tout au sommet nous trouvons la société financière, le holding, avec quelques hommes seulement, mandataires de banques d'affaires... la distance entre le travailleur et ce sommet se mesure en années-lumière !

On sait à quel point de perfection les U.S.A., qui ont donné le branle ont d'ores et déjà poussé ce processus. Tout a été dit sur la puissance fantastique des supergéants américains, sur leur dynamisme conquérant, en particulier en Amérique latine et en Europe (en deux ans 1968-1970, les projets d'investissement des firmes américaines dans la C.E.E. passent de 10,6 à 16,2 milliards de francs, soit une augmentation de 50 %), et l'on parle couramment de l'« **impérialisme américain** », une expression qui à nos yeux ne signifie pas que le peuple américain a la volonté politique d'imposer au monde ses idées et ses marchandises, mais que la puissance de ses géants économiques est telle — des géants animés par le seul souci de productivité, de rentabilité et finalement de profit —, qu'ils ont, du mouvement naturel de leur dynamisme, tendance à briser tous les obstacles, y compris politiques, susceptibles de gêner leur expansion.

L'Europe est entrée à son tour dans la même évolution : l'économie française, pour sa part, alanguie par le grand vent de la concurrence de ses voisins et des U.S.A., maintenant que les barrières douanières qui la protégeaient sont détruites, se lance dans le mouvement, non sans précipitation avec toutes les conséquences douloureuses que cela entraîne pour les travailleurs, un mouvement qu'avec des succès divers les Pouvoirs publics encouragent, mais la plupart du temps subissent. Il n'est plus guère de secteurs où il ne soit question de « restructuration », de « regroupement »,

et les réalisations se multiplient, sidérurgie, électromécanique, chimie : l'un des nouveaux et des plus grands « géants » à l'échelle française vient de forcer les portes du club des firmes qui réalisent plus de 10 milliards de chiffre d'affaires : Pont-à-Mousson-Saint-Gobain se classe 7e des firmes mondiales non américaines, mais si l'on tient compte des firmes américaines, se contente du 37e rang, Rhône-Poulenc, autre « grand » français, se situant au 50e rang !

Ce qu'il est important d'avoir bien présent à l'esprit, c'est que cette course au gigantisme n'en est qu'à ses premières étapes : une seule indication sur les étapes suivantes : on estime qu'en l'an 2000, 500 grandes entreprises fourniront 75 % de la production mondiale. De ces 500 entreprises combien seront en tout ou partie françaises ? et même combien seront européennes ?

Une autre observation est capitale pour notre propos. Le profit n'a pas de patrie : partout où il est possible de le faire surgir, il faut le réaliser, peu importent les frontières, peu importent les politiques économiques des Etats voire la politique tout court de ces Etats. Et nous voyons se créer et se multiplier des ensembles économiques **dont la puissance surpasse celle du pouvoir politique**, de sorte que non seulement les centres de décision s'éloignent à perte de vue de l'exécutant qu'est le travailleur, mais ils tendent à échapper au contrôle du pouvoir politique lui-même.

Cela leur est d'autant plus facile que ce pouvoir politique obéit à la même idéologie, aux mêmes conceptions de l'économie, quand ce n'est pas aux mêmes intérêts. Nous ne pouvons ici nous étendre sur le rôle de l'Etat ; indiquons seulement pour illustrer notre analyse que : l'Etat garantit un « ordre », diffuse un style de vie collective qui permet la progression du pouvoir économique, l'Etat s'attache par sa politique monétaire, fiscale, industrielle, à écarter les risques de crise et à régulariser la croissance, facilitant la tâche de ce pouvoir économique, enfin l'Etat assure à de nombreuses entreprises des débouchés garantis, ne serait-ce que par les dépenses d'armement. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que si le pouvoir politique estime que telle intention du pou-

voir économique n'est pas conforme à l'intérêt national, il n'ait guère de chance de réussir à imposer son point de vue ; ses victoires elles-mêmes ne résistent pas toujours à l'épreuve du temps, l'exemple de Bull éclaire parfaitement notre propos et bien d'autres faits pourraient être cités.

Ajoutons qu'au niveau européen, l'absence de tout pouvoir politique réel facilite davantage encore les choses, et ce ne sont pas les pouvoirs que les traités européens ont donnés à ce qui est aujourd'hui la Commission qui peuvent permettre un contrôle efficace. Quant au niveau mondial, les choses sont encore plus simples : rien ne s'oppose à ce que les forts deviennent plus forts et les faibles plus faibles : les institutions internationales n'ont pas été faites pour cela, au contraire.

Ainsi rien ne s'oppose au règne de la trilogie : Production - Rentabilité - Profit, au service de laquelle les groupes de plus en plus restreints qui maîtrisent le capital industriel disposent de moyens de pression et de conquête sans précédent dans l'histoire du monde.

UNE SOCIÉTÉ ALIÉNANTE

De cette analyse, si incomplète et sommaire qu'elle soit, nous paraît ressortir une évidence : dans la société occidentale — nous ne parlons que de celle-là, l'autre à laquelle on l'oppose volontiers, l'orientale, n'est pas celle dans laquelle nous vivons, nous aurons l'occasion d'en parler plus tard —, l'homme se trouve **enserré dans des structures, dans des conditions de vie et de travail** qui ne tardent pas à l'empêcher de peser consciemment et efficacement sur ce « cadrage » de sa vie, à l'enfermer dans ces structures sans lui laisser d'autre choix que de s'y soumettre ; cela est vrai tout particulièrement pour le travailleur : c'est ce que nous appelons **une société aliénante**.

Qu'on nous entende bien ! Nous savons que la plus humaine, la plus démocratique des sociétés ne peut se passer d'un certain nombre de **contraintes**. Le progrès technique, la rationalisation des activités économiques, l'industrialisation, toutes évolutions qui peuvent être bénéfiques pour l'Humanité et que nous devons prendre en compte, imposent un certain nombre de règles, de méthodes, d'obligations aux-

réduire la tâche du travailleur à la répétition de quelques gestes, toujours les mêmes, imposés par une autorité aveugle. Au surplus, toute entreprise, toute économie en fonction des objectifs que l'une et l'autre se donnent, s'imposent des règles, des méthodes, des impératifs qui encadrent l'activité de chacun.

Mais, et c'est cela qui est capital, ces contraintes inhérentes à toute



En l'an 2.000, 500 grandes entreprises fourniront 75 % de la production mondiale... combien seront françaises ?

Photo A.F.P.

quelles, dans aucune société, il n'est possible d'échapper. Il serait stupide de vouloir entrer dans l'avenir à reculons, de prétendre revenir à la production artisanale et à la boutique familiale.

Dans toute entreprise moderne, quelle que soit la nature de sa direction, quel que soit le régime dans lequel elle s'inscrit, la chaîne de montage reste une chaîne de montage, avec tout ce que cela signifie pour le travailleur, physiquement et moralement. Notons cependant qu'on s'aperçoit de plus en plus que le travail parcellaire n'est pas forcément le plus productif. Nous pensons que dans un autre système il sera possible de mettre en place **une organisation du travail qui lève au moins en partie ces contraintes**, en évitant de

activité dans le monde moderne, il faut d'abord qu'elles soient perçues et acceptées comme telles par ceux qui doivent les supporter, il faut ensuite que leur rythme d'application, le degré contraignant de leur poids — par exemple les cadences de travail sur une chaîne de montage — soient déterminés par une décision à laquelle les intéressés auront pris part. En d'autres termes, ces contraintes inévitables doivent être au maximum humanisées.

Or nous constatons que dans la société capitaliste, cette humanisation est pratiquement impossible parce qu'à ces contraintes attachées à toute activité, à toute vie collective, cette société en ajoute d'autres qui tiennent elles à la nature même du système.

Au niveau de l'entreprise

Pour le travailleur, cela crève les yeux : il n'est là que pour produire : quoi produire ? comment ? à quelle cadence ? pourquoi faire ? aucune de ces questions n'est de son ressort !

Son salaire ? Heureusement, par l'action syndicale, il est assuré d'un minimum de garantie, mais ce qu'il recevra exactement en fin de quinzaine ou de mois, c'est le privilège du patron de le déterminer, un privilège auquel celui-ci tient comme à la prunelle de ses yeux. Et ne parlons pas de promotion, d'affectation à tel ou tel poste...

Exécuter un travail dont la plupart du temps les plus petits détails lui sont imposés, être contrôlé aussi par une hiérarchie qui l'encadre aussi rigoureusement qu'une hiérarchie militaire, le travailleur n'a pas d'autres choix. Il nous suffit pour ne pas développer davantage — chacun peut ici apporter son expérience personnelle et il n'est pas certain que les témoignages de nos camarades fonctionnaires ou agents des secteurs public et nationalisé seraient très fondamentalement différents de ceux des salariés d'entreprises privées — de tout résumer en cette affirmation de la Fédération des Services : « **le chef d'entreprise est maître d'organiser l'entreprise comme il l'entend** », il n'a pour contrebalancer son pouvoir que les droits arrachés par le travailleur et la pression syndicale, mais le caractère monarchique de l'entreprise demeure pour l'essentiel inébranlé.

Ainsi, toute sa vie, le travailleur la passe enserré dans l'appareil d'une hiérarchie, sur laquelle il n'a pas de prise, dans un état de subordination sans nom. Faut-il s'étonner quand se développe un climat révolutionnaire, de voir ces travailleurs se révolter, comme en mai 1968, beaucoup plus contre cette subordination que contre l'insuffisance de leur salaire ?

Au niveau de la consommation

Le Groupe de travail « Problèmes humains » insiste beaucoup sur ce point, et à juste raison, d'abord parce qu'il y a là une situation dont le caractère « aliénant » est d'ordinaire soigneusement dissimulé, ensuite parce que l'analyse du groupe est capitale pour juger de la **qualité** de notre société.

S'il est un phénomène évident, c'est bien celui de cette masse sans cesse croissante de biens de consommation qui sont jetés sur le marché à la disposition des acheteurs, au point qu'on dit souvent que la « consommation » est devenue la fin des fins de l'économie moderne et que nous sommes entrés, comme nos modèles américains, dans une « société de consommation ».

Quoique l'on puisse penser de la justesse de ces expressions, il vaut mieux essayer de voir ce qu'elles recouvrent. Or, que voyons-nous ? Quels sont ces biens surabondamment présentés à la convoitise des consommateurs et dont la fabrica-

tion attire les capitaux les plus considérables ? Sont-ce des logements ? des hôpitaux ? des écoles ? des espaces verts ? Il suffit de poser ces questions pour y répondre !

L'explication est fort simple : le slogan « le consommateur est roi » est une **formule trompeuse et vide de sens**. La réalité est que le choix des biens à consommer est entre les mains de l'appareil de production. Les producteurs, dont l'objectif exclusif est la rentabilité la plus immédiate et la plus facile, ont intérêt à produire les biens les plus rentables, plus exactement les objets les plus susceptibles d'être fabriqués en série, standardisés, rapidement démodés par l'apparition de nouveaux modèles, c'est-à-dire ceux qui sont destinés à la consommation individuelle, car là sont les ressources, là est la solvabilité, là est enfin la plus grande marge de renouvellement de ces biens d'usage, entraînant ainsi le fonctionnement intensif de l'appareil de production.

Certes cela ne peut réussir qu'en répondant à des besoins, mais il suffit pour cela de développer l'attirance du consommateur pour un certain nombre de produits, voire même de susciter les besoins correspondants, de les faire apparaître comme prioritaires par rapport à d'autres. C'est à cette tâche, à cette **manipulation**, que s'emploie tout ce qui compose l'environnement du consommateur : la presse, le cinéma, et bien entendu cette « institution » moderne de conditionnement des hommes qu'est la publicité, tous moyens de pression et de persuasion qui sont entre les mains des maîtres de la production.

Bien entendu, pour assurer le développement interne de la production, il est nécessaire qu'il y ait toujours un besoin non satisfait et qui exige de l'être, il faut qu'un besoin en suscite un autre. Pour cela la voiture « dernier cri » cède rapidement la place à un autre modèle encore plus « dernier cri », l'appareil ménager perfectionné est remplacé par un autre plus perfectionné.

Ainsi s'élabore et se développe un modèle de consommation et, en définitive, de civilisation, au niveau des biens rentables en amélioration constante ; — au niveau intellectuel et moral, c'est une autre affaire — un modèle que le consommateur a l'illusion de choisir lui-même, alors qu'en réalité il lui est imposé.



La fin de l'économie moderne : la consommation. . .

Photo HUBERT



... impossible d'organiser et de réussir eux-mêmes le démarrage de leurs économies. ...

Photo UNESCO

Bien entendu tout n'est pas malsain dans ces mécanismes ; il est sain au contraire que les consommateurs en nombre croissant aient la possibilité de se donner un cadre de vie de plus en plus confortable et il serait stupide de notre part de condamner ce phénomène d'une consommation de masse.

Mais ce qui est scandaleux, c'est que ces mécanismes entraînent d'extraordinaires **gaspillages**. Le producteur a intérêt à assurer le renouvellement rapide de ses produits, pour cela il faut que l'usage de ceux-ci ne soit pas trop long : vêtements, articles ménagers, voitures, dureront moins longtemps parce qu'ils sont moins solides. Pour beaucoup d'articles, les connaissances techniques pourraient amener un prolongement de la durée d'usage, c'est souvent le contraire qui se produit.

Gaspillage encore que cette dégradation, gratuite pour ceux qui sont responsables, de ces biens naturels qui sont les biens de tous : l'air, l'eau, la lumière, les espaces verts ...

Ce qui est scandaleux aussi et surtout c'est que ce type de consommation **polarise l'activité économique** et l'attention des consommateurs sur la satisfaction, par des moyens individuels, des besoins individuels, alors **que nombre de ceux-ci pourraient être satisfaits, à un moindre coût, par des moyens collectifs.**

Au surplus, tout ceci se fait **au détriment des besoins collectifs**, pour la satisfaction desquels les pouvoirs publics ont bien du mal à dégager un minimum de ressources : le Français moyen trouve normal de se priver pour payer sa voiture ou son téléviseur, mais beaucoup moins normal de régler ses impôts qui, cependant, pourront lui procurer écoles et hôpitaux. Il est vrai que la publicité de son hebdomadaire ou de la télévision ne lui a point parlé de cela et qu'il est toujours possible de lui donner bonne conscience en organisant une collecte publique pour soigner les cancéreux ou les enfants handicapés.

Au niveau du Tiers Monde

Les aberrations que nous rencontrons à ce niveau ne sont pas d'une autre nature. Notre modèle de consommation fascine également les populations des pays pauvres : on cite l'exemple de ces Indiens des hauts plateaux d'Amérique Latine qui vivent dans des conditions de logement et d'hygiène plus que misérables mais qui possèdent un transistor et boivent du coca-cola !

Plus profondément, l'analyse du groupe de travail sur « Une économie de solidarité pour le développement du Tiers Monde » montre d'une façon incontestable que ces pays pauvres sont enserrés dans un cadre de pratiques, de comportements économiques de la part des pays riches tel qu'il leur est impossible d'organiser et de réussir eux-mêmes le démarrage de leurs économies quand ce n'est pas le style de société qu'ils souhaiteraient : leur « indépendance » politique ne signifie pas hélas qu'ils sont maintenant totalement « désaliénés ».

POURQUOI LA C.F.D.T. CONDAMNE CETTE SOCIÉTÉ

Cette analyse de la société moderne à travers ces « inégalités » et ces « aliénations » encourra sans doute le reproche d'être incomplète, fort peu « scientifique » et par trop sommaire. Mais nous avons tenté de retenir ce qui, de notre point de vue de syndicalistes, nous apparaît essentiel pour dégager les raisons qui justifient le jugement que la C.F.D.T. a maintes fois formulé en récusant le « capitalisme y compris dans ses formes modernes » (30e Congrès confédéral).

Il convient maintenant, à partir de cette analyse, de formuler les raisons de ce jugement.

Et d'abord, cela a déjà été dit,

mais il n'est pas inutile de le reprendre ici, afin d'éviter dans toute la mesure du possible équivoques et procès d'intention :

Nous ne condamnons pas ce qu'on pourrait appeler la société industrielle moderne, c'est-à-dire une société qui veut se doter d'une économie caractérisée par une industrialisation très poussée, une société qui a pleine conscience de la nécessité de permettre le développement maximum de la science et du progrès afin d'animer un appareil de production capable à la fois d'alléger la peine et d'accroître les richesses des hommes. **Nous sommes pour une économie d'expansion et non pour une économie de misère** : si absurdité il y a, elle n'est pas de notre côté. Que condamnons-nous donc ?

Nous condamnons **les motivations, les choix, les comportements des forces qui sur le terrain économique, comme sur le terrain politique, tiennent les leviers de commande** de cette société industrielle. En d'autres termes, ce sont les fondements mêmes du capitalisme que nous mettons en cause, c'est-à-dire, un régime de la propriété, celui de **la propriété privée des moyens de production**, qui réserve le pouvoir aux personnes, détenteurs ou mandataires de l'argent ; une économie dont toutes les activités obéissent à une seule impulsion et trouvent leur dynamisme dans un seul moteur : **le profit** ; une **conception toute mercantile** des échanges commerciaux, une **volonté d'expansion** exclusivement faite **de recherche de la rentabilité**. Et surtout une **« organisation du pouvoir »** à tous les niveaux, un **agencement des centres de décision** qui fait que la décision se prend à un niveau de plus en plus éloigné de l'exécutant ; l'exercice du pouvoir se concentre de plus en plus sur lui-même et de plus en plus haut, **et il s'impose du haut vers le bas** à travers toutes les structures intermédiaires dans un courant par lequel passe l'autorité, toujours orienté du sommet à la base sans connaître de courant inverse. Le fait que certains régimes « populaires » comme le système soviétique arrivent pratiquement à une organisation du pouvoir d'un style analogue n'atténue en rien la force de notre condamnation sur ce point du système capitaliste.

La première raison de cette condamnation est l'incapacité du sys-

tème, **une incapacité** qui se révèle, à l'expérience, permanente au point d'être obligé de conclure qu'elle est **congénitale, de dégager les investissements nécessaires pour lutter contre les inégalités** que nous avons analysés plus haut et **pour assurer la satisfaction des besoins collectifs**.

Malgré les « performances » de notre économie, malgré la progression constante de la richesse nationale, et parce que, nous l'avons vu, **la production, maîtresse du jeu, privilégiée**, dans sa recherche de la rentabilité immédiate et du profit, **les biens solvables**, les biens destinés à la consommation individuelle, les inégalités croissent elles aussi et les besoins de la collectivité restent sans satisfaction.

Jugement trop sévère, dira-t-on. Est-ce que la part des investissements collectifs n'occupe pas une place considérable (sauf bien sûr quand il y a plan « de stabilisation », de redressement, mais la chose est rare, n'est-ce pas !) dans le budget de l'Etat ? Est-ce que les « transferts sociaux », voyez la Sécurité Sociale, les régimes de retraites, assurance-chômage, allocations logement, etc... ne représentent pas un volume de plus en plus important, et cela, ne l'oublions pas, sous la pression de l'action syndicale ?

Tout cela est exact mais précisément met en lumière cette incapacité congénitale que nous dénonçons, car la société capitaliste reconnaît bien l'importance des consommations collectives ; mais, elle qui sait parfaitement dégager les ressources, mettre en œuvre les techniques nécessaires pour faire face à un besoin de consommation individuelle, l'automobile, la télévision, ou... la lessive, se révèle **impuissante à décider et réaliser une politique à la mesure des injustices sociales à supprimer et des besoins sociaux à satisfaire** : les moyens utilisés sont dérisoires par rapport à l'ampleur des tâches ; de telle sorte que les inégalités continuent à s'aggraver au moins en valeur relative et les besoins grandissent plus vite que les satisfactions partielles réalisées.

Les exemples abondent, L'un de ceux qui connaissent le mieux les travailleurs est très éclairant, celui de la Sécurité Sociale. On sait tous les dangers qui pèsent sur cette institution, du fait du développement considérable des dépenses

de santé, d'où un déficit croissant ; le problème n'est pas nouveau mais aucune solution adéquate n'a été trouvée parce que l'Etat s'est toujours refusé à assumer les responsabilités qui en ce domaine reviennent à la Nation et à dégager dans le budget de l'Etat les ressources correspondantes. Un autre exemple, particulièrement scandaleux, est la situation faite aux vieux dans notre société : l'Etat en leur assurant leurs 200 F par mois se donne un brevet de politique sociale audacieuse !

En matière d'enseignement, on sait combien l'Education Nationale qui, cependant, voit son budget croître dans des proportions non négligeables, s'essouffle à courir derrière les besoins nés de la croissance de la population scolaire et des exigences d'un enseignement moderne. Que dire de la Santé ? du logement ?

Que dire aussi des « pays pauvres » ? Personne ne peut contester que les pays riches, par leur politique d'aide, par leur refus d'accepter des prix convenables pour les matières premières fournies par les pays pauvres et de prendre les mesures nécessaires pour faire place sur les propres marchés aux produits venus de ces économies encore embryonnaires, **ferment à ces pays les chemins du progrès et du développement**. Le résultat, tout le monde le connaît : l'écart entre pays riches et pays pauvres.

Certes il pourrait en être autrement ! Mais il est clair que pour sortir de cette « incapacité congénitale » que nous venons de souligner, **le système devrait modifier fondamentalement ses choix essentiels** : cesser de faire de la rentabilité et du profit la motivation première de son action, cesser de privilégier la consommation individuelle, renverser les choix qui sont les siens dans la répartition du revenu national. Autrement dit, il faudrait que le capitalisme se remette lui-même fondamentalement en cause : on comprend qu'il ne tienne nullement à en arriver à pareille extrémité, et il s'efforce de dissimuler ses carences sous le couvert séduisant d'un certain type de société de consommation.

La seconde raison de notre jugement sur la société capitaliste est plus fondamentale encore. Nous avons vu, il y a un instant, comment cette société tend à être dominée par les forces qui détiennent le

pouvoir économique, et comment celui-ci tend à se concentrer au sommet de la pyramide en un petit nombre de mains.

Cela revient à dire que les travailleurs, l'immense masse des hommes, doivent **renoncer à tout espoir d'obtenir quelque responsabilité que ce soit**, quelque pouvoir de décision sur les éléments essentiels de leur travail, de leur vie et de leur avenir. Dans ce gigantesque édifice qu'est l'appareil de production de l'économie capitaliste moderne, on ne voit pas à quel endroit le travailleurs pourrait intervenir et faire œuvre d'homme libre. Sans doute des salles sont prévues dans cet édifice avec tapis verts et fauteuils confortables où les travailleurs seront admis, mais ces salles ne sont pas en communication avec les bureaux du sommet où se trouve le pouvoir, et celui-ci ne risque pas d'être troublé dans son exercice.

Et le fait que ce pouvoir n'est pas toujours et même de moins en moins, entre les mains des possesseurs de capitaux ne change pas grand chose au système. Galbraith note avec raison qu'« avec la croissance des grosses sociétés, avec l'apparition de l'organisation qu'exigent la technologie et la planification moderne, et avec le divorce survenu entre la propriété du capital et la direction effective de l'entreprise, l'entrepreneur n'existe plus en tant que personne individuelle... ». Mais cette « Techno-structure », selon l'expression lancée par Galbraith et qui fait fortune, plus communément les « technocrates » considèrent que le critère de la réussite est le niveau de la production, l'amélioration de la productivité et de la rentabilité, de sorte que leur comportement, plus souple, plus « relations industrielles », n'est cependant pas fondamentalement différent du « capitaliste » classique. André Gorz note : « la technocratie est conservatrice idéologiquement (objectivement) dans la mesure même où son progressisme objectif lui sert d'alibi dans un travail de consolidation du système existant ».

Enfin rappelons ce que nous avons observé plus haut : le type même de consommation que la société actuelle organise et maintient, les carences acceptées dans le domaine des biens collectifs, tout cela n'est guère de nature à éveiller et développer le sens critique ni à donner le goût de la respon-

sabilité, il s'agit plutôt de réaliser l'idéal du « consomme et tais-toi ».

Cette distance qui tend à s'accroître entre « gouvernant » et « gouvernés » est d'autant plus inquiétante que la puissance détenue par le pouvoir voit décupler ses moyens d'action pour se développer elle-même et imposer ses choix, dans la mesure où elle a la maîtrise des apports des sciences modernes, physiques et psychologiques.

Jamais sans doute une société n'a eu, comme la nôtre, les moyens matériels, techniques, intellectuels, de pression et d'action pour maîtriser, choisir et organiser son avenir. Il est redoutable que cette maîtrise, ce choix soient en fait le privilège d'une infime minorité des hommes.

Sans doute cette minorité veut une société de mouvement, et tout le monde en est d'accord. Mais une société qui pose le problème de son expansion en terme de quantité, de volume, alors que nous voulons, nous, en modifier profondément les proportions internes et les répartitions, une société qui tend à utiliser sa puissance nouvelle pour sauvegarder l'essentiel de l'« ordre traditionnel », alors qu'il s'agit pour nous d'éliminer les obstacles aux transformations fondamentales nécessaires.

La société que nous préparent les maîtres du pouvoir a-t-elle quelque chance de « réussir » ? cela n'est pas impossible mais elle crée elle-même, par le simple mouvement de son développement, des facteurs de crise qui peuvent devenir explosifs : l'insuffisance des investissements collectifs n'atteindra-t-elle pas un degré au-delà duquel elle ne sera plus supportée, les « laissés pour compte » que cette société, délibérément ou non, oublie sur la touche, accepteront-ils longtemps cet oubli ? et nous avons vu qu'ils sont nombreux chez nous et dans le monde.

En tous cas, pour nous, la conclusion de ce chapitre d'analyse est claire. Le jugement que nous portons sur la société industrielle capitaliste, — un jugement dont à l'évidence les motivations ne peuvent être levées par les perspectives qu'essaient de tracer les promoteurs d'une « nouvelle société », — va trop loin dans la remise en cause qu'il exige pour que nous nous contentions de proposer un simple replatrage de cette société ;

C'est bien une société fondamentalement différente que la C.F.D.T. présente aux travailleurs comme objectif d'avenir.

Nous allons maintenant nous efforcer d'en dessiner le visage.



Jamais nous n'avons eu tant de moyens matériels et techniques...

Photo L. PRAT

2

Si nous venons de juger aussi sévèrement la société industrielle capitaliste, c'est bien parce que nous nous référons à une certaine **CONCEPTION DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ** qui nous conduit à affirmer que, présentement, la seconde mutille le premier. De même si maintenant nous allons nous attacher à présenter les grands traits de cette « autre société » que nous opposons à celle que nous condamnons, nous nous efforcerons d'intégrer dans notre démarche ce que notre analyse nous fait prendre en charge comme étant les exigences d'une société industrielle moderne, mais notre point de départ, ce sont les exigences plus fondamentales encore que nous nous sommes à nous-mêmes imposés dans le préambule et l'article 1er des statuts de la C.F.D.T.

Il est inutile, indispensable, que nous ayons présents à l'esprit ces textes élaborés en 1964 et que nous relisions les commentaires d'Eugène Descamps dans son rapport au Congrès extraordinaire : nulle part on ne peut trouver de meilleure définition de ces « va-



Photo MOUSSEAU

UN PROJET DE SOCIÉTÉ

leurs humaines » dont la C.F.D.T. laisse chacun de ses adhérents, chacun des travailleurs qu'elle appelle à elle, trouver la justification dans sa conception personnelle, d'ordre philosophique, religieux ou autre, selon son choix.

Pour notre recherche présente, l'idée centrale nous paraît être la suivante : l'homme, chaque homme, chaque femme, **vit pour « s'accomplir » lui-même**, c'est-à-dire tenter d'aller jusqu'au bout de toutes les virtualités de sa personne, à la fois par son épanouissement personnel et au bénéfice de la société. L'homme doit **pouvoir « se construire » à travers les rapports sociaux, les structures, le type de production et de consommation** que la société lui offre. Cette « construction », cet « accomplissement » ne peuvent se faire que **par l'exercice de la responsabilité dans un cadre de liberté**.

Fournir donc à l'homme ce cadre de liberté, à l'intérieur duquel le champ le plus large possible lui soit ouvert pour y prendre ses responsabilités, telle est l'exigence qui « commande l'organisation de la société et de l'Etat » (article 1er des statuts confédéraux). Ce que nos camarades du Nord-Pas-de-Calais résument en disant : « la société que nous voulons doit donner **le droit pour chaque Homme et chaque Femme de construire sa vie**, en acceptant les devoirs qu'impose la vie en société. »

Il y a certes une tension difficile entre ce droit de libre création et les impératifs de toute vie collective. Ce que Henri Thery, cité par E. Descamps dans son rapport de 1964, exprime en questionnant : « Comment unir sans confondre ? Comment distinguer sans séparer ? Comment mettre au service l'un et l'autre, sans les réduire à l'état d'instrument servile : personne et groupe, groupe et personne, vie privée et vie publique ? **Comment développer à la fois l'unité et la pluralité ?** »

Pour répondre à cette question, nous n'avons nullement l'ambition de définir avec tous ses détails un projet global de la société que nous voulons. Ce serait d'ailleurs impossible et parfaitement inutile, car nul ne sait aujourd'hui, à moins de faire de la science-fiction, dans quel cadre technique, dans quel aménagement du territoire, les hommes, dans les décennies qui

viennent, pourront organiser leur vie.

Notre objectif est plutôt de dégager **les quelques idées simples, les quelques orientations essentielles, caractéristiques** d'une sorte de projet de civilisation qui diffère tout autant du modèle que propose la société capitaliste occidentale que du modèle que les « démocraties populaires » tentent de réaliser à Prague, à Moscou et Pékin. Etant entendu que « l'imagination » devra « être au pouvoir » pour inventer, selon les circonstances, les structures, les agencements, les stratégies nécessaires pour traduire dans les faits cette épure de notre projet.

A toutes les étapes de notre démarche, en effet, nous avons à faire appel à notre imagination, car, quels que soient par exemple, les apports que nous pouvons retirer de l'observation d'un certain nombre d'expériences étrangères, cette société « autre » que nous voulons, nous avons **à l'inventer**.

Plus précisément, nous avons à inventer **des rapports d'un type nouveau** entre les personnes, entre personnes et groupes, entre groupes **à tous les niveaux** où se situe la vie en collectivité, depuis le quartier, l'entreprise, en passant par la commune, la branche industrielle, la région, jusqu'à la nation et au-delà.

Ces rapports nouveaux, nous les voulons tels qu'ils lèvent les deux motifs qui nous font condamner la société industrielle capitaliste. D'une part à l'opposé de la société inégalitaire dans laquelle nous vivons, il s'agit non d'atteindre un égalitarisme utopique dans un nivellement général des situations et des hommes, mais **de s'attaquer aux causes** — et non plus seulement aux conséquences — **des inégalités sociales ou autres afin de supprimer** celles qui peuvent l'être et d'humaniser les autres ; en d'autres termes, l'essentiel est d'assurer au départ **l'égalité des chances** entre tous et de la sauvegarder au maximum dans tous les aspects de la vie en société. Nous aurons par la suite à illustrer cette exigence notamment en matière d'enseignement.

D'autre part les structures à créer devront **libérer les hommes des aliénations** que nous avons analysées dans la première partie. Sans doute cette libération n'est pas toujours entièrement réalisa-

ble : tout groupe si « humain » soit-il dans son organisation et son fonctionnement, représente une contrainte pour ses membres. Aussi pouvons-nous noter ici un souci de la C.F.D.T. que nous retrouverons tout au long de notre démarche, celui **d'assurer auprès du pouvoir au sein de toute structure**, y compris, nous le verrons, s'il s'agit du pouvoir des travailleurs, **l'existence et l'action d'une force de contrôle et de contestation, un contre-pouvoir** afin d'éviter les aléas et les déviations toujours possibles, et de maintenir constamment l'équilibre entre les exigences de liberté et de responsabilité de la personne et les exigences inhérentes à la structure elle-même.

Nous cernerons davantage la nature de ces « rapports nouveaux » dont la société que nous voulons sera constituée, en cernant de plus près le contenu de cette « idée centrale » que nous avons exprimée plus haut et qui demeure notre règle d'or à tous les instants de notre recherche, c'est-à-dire que l'épanouissement de la personne est fonction des responsabilités que celle-ci a la possibilité de prendre au sein de toutes les collectivités, petites ou grandes, sociales, économiques ou politiques, dont elle est membre.

A partir de là, nous dirons que les rapports à créer devront l'être dans des organismes, des structures, des agencements qui permettront à chacun de leurs membres **le maximum de possibilités réelles d'intervenir et de peser dans leurs activités**. Et nous tirerons de cette orientation pour nous fondamentale un certain nombre de propositions syndicales précises et neuves en ce qui concerne les structures de l'entreprise et de l'économie en particulier.

A partir encore de cette même « idée centrale », nous ajouterons que les organismes, structures, agencements à créer seront de nature à donner non seulement un cadre de prises de responsabilité pour leurs membres mais en même temps à réaliser **la solidarité** de l'ensemble ; il s'agit de faire que le fonctionnement de tout cet ensemble assure la prise en charge des besoins de tous sans que personne ne soit « laissé pour compte », la création des équipements collectifs, la mise en œuvre de l'intérêt général.

De cette seconde orientation,

également fondamentale, nous tirerons aussi des conclusions importantes pour l'organisation et la planification de l'économie, le rôle de l'Etat et des institutions publiques.

La démocratie

Nous éclairerons davantage encore notre pensée, nous le pensons, en présentant ici quelques réflexions sur **notre conception de la démocratie** qui recouvre à l'évidence tout ce que nous venons d'écrire et ce que nous dirons par la suite.

Aujourd'hui les régimes et les forces de gouvernement les plus divers prétendent se couvrir du manteau de la démocratie. A Moscou comme de nouveau à Prague, à Athènes comme à Madrid, à Pékin comme à Paris, règne, paraît-il la démocratie ! populaire, même dans plusieurs de ces capitales !

Il est clair que pour nous **la démocratie ne tolère pas la domination** d'un clan, d'une force politique ou économique, d'une classe, même s'il s'agit d'une « dictature du prolétariat », qu'elle que soit la forme, plus ou moins brutale ou au contraire insidieuse, plus ou moins totalitaire, que puisse revêtir cette domination.

Pas davantage **la démocratie ne saurait être pour nous ce qu'on appelle la démocratie directe**, qui sur le plan du mythe représenterait le système le plus achevé de la démocratie, mais dont Gilles Martinet fait observer qu'il n'existe aucune société où il puisse être réalisé » et Martinet ajoute « le gouvernement direct lorsqu'il ne disparaît pas purement et simplement de la scène tend à n'être qu'un paravent derrière lequel s'affirme la tyrannie d'une minorité « manipulatrice ». C'est ce que nous disions, dans le pré-rapport, avec Jacques Julliard : « la C.F.D.T. ne saurait ignorer le danger de dégénérescence totalitaire et de manipulation des foules qu'entraîne la confiance aveugle dans la spontanéité populaire, lorsqu'elle s'accompagne du refus de toute institution régulière et de tout organe délibératif ».

La démocratie ne se réduit pas non plus à une application mécanique du principe majoritaire : les régimes les plus autoritaires parviennent fort bien à s'accommoder de cette démarche-là.

La démocratie est avant tout le



La démocratie... discutée à Prague entre jeunes tchèques et soldats russes

Photo KEYSTONE

règne du droit : droit des personnes, droit des minorités, droit d'information, droit d'expression. Elle suppose que la décision politique échappe au despotisme « éclairé », qu'il soit de droite ou de gauche, et repose sur un consensus, c'est-à-dire sur un accord explicite ou implicite sur les « règles du jeu ». Mais il n'y a de consensus que libre, ce qui suppose pour les individus comme pour les corps sociaux **le droit de ne pas y adhérer**. En particulier, nous aurons l'occasion d'y revenir, quel que soit le régime économique, le syndicalisme a besoin d'une totale autonomie de décision et d'action.

C'est dire que contre **les illusions d'une démocratie seulement libérale et les paradoxes d'une démocratie totalitaire**, notre syndicalisme s'affirme partisan **d'une démocratie pluraliste**, reconnaissant que les intérêts du producteur ne coïncident pas nécessairement avec ceux du citoyen et que les divers courants de pensée doivent pouvoir s'exprimer. Seul — il faut le souligner — un Etat laïque, c'est-à-dire bannissant toute forme de vérité officielle et de philosophie d'Etat est compatible avec ce syndicalisme-là.

Certes la société que nous voulons bâtir ne saurait se contenter des seules libertés politiques : **il n'y a pas de liberté politique pour un homme économiquement asservi**. Mais il ne saurait être question de renoncer à quelque moment que ce soit à une quelconque des libertés, faussement qualifiées de formelles, sous prétexte de parvenir ainsi plus aisément aux libertés réelles.

En ce qui nous concerne, en plaçant le mot « démocratique » dans le nom même de notre Confédération, nous avons voulu signifier que notre combat fondamental contre toutes les formes d'oppression économique, politique et culturelle dont sont victimes les travailleurs et pour la reconnaissance effective de leur dignité de personnes, ne pourrait se livrer que **dans le respect de l'autonomie des individus et des groupes qu'ils ont librement constitués**. C'est sur cette signification de base que nous partirons, dans la troisième partie de ce rapport, pour élaborer les éléments d'une stratégie syndicale pour la C.F.D.T.

En définitive, si, comme l'observait justement E. Descamps dans son rapport de 1964, la démocratie demeure « une philosophie générale de la vie humaine et de la vie politique et un état d'esprit », en s'inscrivant dans **une société, des institutions, des organisations**, elle impose à cette société, ces institutions, ces organisations le souci constant **de donner à chacun de leurs membres les moyens de connaître** les problèmes qui leur sont posés, **connaissant ces problèmes d'intervenir** dans leur solution et, enfin, **de contrôler** la réalisation de ces solutions.

Faut-il ajouter que la démocratie est un art difficile, une création jamais achevée, à sans cesse remettre sur le chantier pour l'améliorer.

C'est qu'en effet elle suppose, mieux elle doit entretenir une dialectique constante entre la base et le sommet, entre les principes et les pressions de la réalité, entre

richesse de la spontanéité de la masse et les exigences de l'Organisation, et cela tout aussi bien à l'intérieur des organisations syndicales et politiques qu'à l'intérieur de l'Etat. Mais précisément c'est la **façon dont cette dialectique est vécue qui fait la réalité et la qualité de la démocratie** et assure à celle-ci une implantation solide et durable.

..

A ce point de nos réflexions, nous espérons avoir réussi à faire apparaître que dans notre démarche pour inventer cette société « autre » dont nous avons à opposer les perspectives à celles de la société capitaliste, actuelle ou nouvelle, notre axe essentiel de marche sera la **volonté de pousser au plus haut degré, partout où se situe la vie collective, le champ des responsabilités** à prendre par les hommes et par les groupes. Avec nos camarades de l'U.D. du Rhône nous affirmons que « la vocation de responsabilité est le seul critère valable pour garantir une véritable démocratie ».

Nous pouvons à présent en avançant sur cet « axe essentiel » définir les caractéristiques premières, dessiner les lignes principales, fonder les structures fondamentales de cette société que, pour l'instant nous nous contentons d'appeler « autre » en attendant de pouvoir, à l'issue de notre réflexion, lui donner une qualification à partir du contenu que nous lui aurons donné, et ainsi comprise et acceptée par tous. Répétons ici et nous devrons peut-être le répéter encore, qu'il ne s'agit pas pour nous de présenter des « projets » dessinés jusqu'au moindre détail, ce qui serait impossible et surtout gratuit et vain, mais d'une épure, de pistes dotées d'un sens d'orientation suffisamment précis pour guider sûrement l'exploration ultérieure.

Vouloir une société de liberté et de responsabilité, pour les syndicalistes ce sera chercher à ce que dans toute la mesure du possible les structures créées soient placées sous la responsabilité des hommes qui vivent dans leur sein, c'est-à-dire soient « autogérées ». En ce qui concerne les structures de l'économie, c'est vouloir que **les travailleurs disposent du plus large champ d'action confié à leur initiative et à leur responsabilité**. Dans le droit fil de cette volonté, la C.F.D.T. est conduite à formuler

trois propositions essentielles et caractéristiques :

- l'institution d'un type de « propriété sociale » pour les moyens de production,
- le principe de l'autogestion au niveau de la direction des entreprises,
- l'organisation de l'économie selon les exigences d'une planification démocratique.

Nous allons reprendre chacune de ces trois propositions, en les décrivant pour l'essentiel, les rapports annexes au présent rapport présentant une réflexion plus argumentée et plus développée.

La propriété sociale des moyens de production

Le problème ici est de tirer les conséquences de l'analyse que nous avons au moins esquissée dans la première partie de ce rapport. Nous avons constaté que la propriété des capitaux, ou même simplement la disposition des capitaux (c'est le cas de la « techno-structure ») sont la seule source réelle du pouvoir donc de la responsabilité et que ce pouvoir dans la société moderne d'une part, voit ses moyens d'action, c'est-à-dire sa puissance prendre des proportions véritablement gigantesques, et d'autre part se concentrant sur une minorité, exclut la grande masse de son exercice. Il y a là un **obstacle structurel** dans l'économie, dans l'entreprise, à l'intervention d'une responsabilité concrète de la part des travailleurs.

Et il ne suffit pas, pour lever l'obstacle, de prétendre faire du travailleur un actionnaire et un capitaliste au petit pied. Dans un édifice économique structuré en grandes masses et dominé par quelques holdings entre les mains des hautes puissances financières, quel pourrait-être le poids d'un petit actionnaire à qui échappe totalement la maîtrise de tous ces mécanismes complexes et mystérieux qui assurent la domination de ces puissances financières ?

Il convient donc de **briser nettement ce rapport de base de la société capitaliste : propriété des capitaux — propriété des moyens de production — pouvoir** et il n'y a pas d'autre moyen que de poser le principe que **les moyens de production ne peuvent faire l'objet d'une appropriation privée** au sens

traditionnellement donné à cette expression dans le système actuel. Nous disons bien : **les moyens de production** et seulement ceux-là. Il n'est pas question d'empêcher l'homme, d'empêcher le travailleur de posséder sa maison, son jardin, sa télé ou son automobile. Mettre en cause la propriété privée des « biens de consommation », ce serait pour nous renoncer à notre « idée centrale » et même violer nos statuts qui nous disent (préambule) d'une façon générale que « tout homme a le droit... de disposer pour lui-même et les siens, de biens matériels, culturels et spirituels » et plus précisément que la société doit garantir « le droit à la propriété des biens nécessaires à son existence ».

S'agit-il alors de **tous** les moyens de production ? On voit les objections des inquiets ou des tenants inconditionnels du système actuel : la boutique du coiffeur, l'échoppe du cordonnier, le bar du café du coin vont-ils, selon vous, être arrachés à la propriété privée ? Disons que si l'accord se fait sur le principe général, il faudra, c'est vrai, déterminer les frontières du champ d'application de ce principe, mais ce sont là des points qui trouveront leur solution avec un peu de bon sens. Nous nous contenterons d'ajouter que les formules de coopératives de production qui, dans le système actuel, n'ont pu que s'étioler jusqu'à souvent une véritable dénaturation, devraient, dans le cadre des perspectives que nous traçons, trouver un nouvel élan et une nouvelle efficacité.

Mais, autre objection, plus importante celle-ci : la propriété privée des moyens de production disparaîtra au profit de quoi ? Nous venons de parler de « propriété sociale » et non de « propriété publique » ou de « propriété d'Etat », c'est très intentionnellement.

Nous refusons en effet le système qu'on pourrait appeler de « nationalisation généralisée » qui ferait de l'Etat le maître absolu de l'ensemble de l'appareil de production. Nous refusons ce système qui aboutit à un système de « capitalisme d'Etat » ou de « socialisme d'Etat » parce qu'il ne laisse aucune place à la liberté et à la responsabilité des hommes, des consommateurs, des travailleurs, et aussi parce que, oppressif, il est de surcroît inefficace, les expériences

ces de certains pays de l'Est européen le prouveraient, s'il en était besoin.

Notre conception de la propriété sociale peut au contraire inspirer des **réalisations très diversifiées**. Bien entendu les principaux moyens de production, ceux qui pèsent d'un poids déterminant sur l'orientation générale d'une économie, doivent demeurer ou devenir **propriété de la Nation**. Nous disons de la Nation et non obligatoirement de l'Etat : si en effet celui-ci doit avoir la maîtrise de tous les moyens nécessaires à la réalisation de la politique que la Nation l'a chargé de mener, il n'est pas forcément nécessaire que l'appareil de production d'intérêt national fasse l'objet de sa part d'une gestion directe. Il y a là une nécessité de « démocratisation » des entreprises nationalisées, dont les formules de réalisation ont à être définies avec nos camarades des entreprises concernées.

En tous cas nous aurons, à la C.F.D.T., à revoir, préciser et éventuellement grossir la liste des activités dont nous voulons voir la propriété revenir à la Nation, au-delà de celles qui le sont déjà et qui, dans notre esprit, doivent le demeurer.

Quant aux autres moyens de production, nous voyons les droits et les responsabilités reconnus aujourd'hui au propriétaire **transférés aux collectivités sociales**, de natures diverses, au service desquelles les activités concernées fonctionnent. Ce peut être la région, la commune, un syndicat de commune, comme nous en connaissons déjà des exemples présentement: transports, équipements hospitaliers, etc..., etc...; ce pourra être aussi par exemple une association d'habitants d'un quartier ou d'un grand ensemble dotée d'équipements collectifs utiles aux habitants: installation de laveries, espaces verts, garderies d'enfants, etc... Ce pourra être enfin, nous reviendrons sur ce point, au niveau de l'entreprise, la « communauté » ou le « collectif » des travailleurs de l'entreprise.

Ainsi, à partir de ce principe, de la propriété sociale des moyens de production, il doit être possible d'élaborer des types de gestion, à la fois suffisamment diversifiés pour « coller » aux réalités et aux besoins divers et aptes à donner effectivement la responsabilité de la

gestion aux producteurs et aux usagers.

Pour l'entreprise, une perspective : l'autogestion

Il ne s'agit pas d'un « gadget » que la C.F.D.T. aurait inventé pour susciter l'engouement et la sympathie des étudiants et des travailleurs en mai 1968. En réalité, nous l'avons déjà dit, mais nous ne le répétons jamais assez, car c'est bien là le fondement de toute notre action, notre volonté de créer pour le travailleur un cadre aussi large que possible de liberté et de responsabilité nous conduit à rechercher, pas seulement au niveau de l'entreprise, mais dans l'ensemble des structures de la société, des types de gestion et de direction qui tendent à l'autogestion. C'est pourquoi depuis longtemps, la C.F.T.C. d'abord, la C.F.D.T. ensuite, avait mis l'accent sur l'aspiration des travailleurs à plus d'initiatives et de responsabilités dans leur travail. Depuis des mois notre centrale se battait, au milieu des ricanements des uns et de l'incompréhension effarouchée des autres, pour ce qu'elle appelait la reconnaissance de la section syndicale, ou encore des droits syndicaux dans l'entreprise.

Aussi pour se trouver en parfaite correspondance d'esprit, de sentiment et d'action avec les étudiants et les travailleurs en lutte en mai-

juin 1968, la C.F.D.T. n'avait pas à changer de longueur d'onde : en donnant à cette lutte, dans la déclaration du Bureau Confédéral du 16 mai 1968, le mot d'ordre « à la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion », la C.F.D.T. ne faisait qu'explicitier le contenu de son orientation fondamentale, et en même temps elle exprimait un courant de recherche et d'aspiration profondément inséré dans les traditions les plus vivantes et les plus riches du mouvement ouvrier français.

C'est tout naturellement au niveau de l'activité économique la plus proche du travailleur, là où celui-ci se sent directement concerné par cette activité, car elle conditionne largement sa vie et celle des siens, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise, que cette recherche de solution de type autogestion doit être poursuivie.

Pas question, bien sûr, nous l'avons vu de chercher cette solution dans le système capitaliste et technocratique, pas question davantage d'espérer la trouver dans un système de type soviétique, système centralisé, où le capitalisme a bien été supprimé mais pour être remplacé par une bureaucratie d'Etat, elle-même confondue avec l'appareil du Parti qui impose à l'entreprise sa production et surtout sa hiérarchie.



Photo Archives

Aussi aboutissons-nous à la conclusion que la seule alternative au type capitaliste d'entreprise que nous connaissons, le seul moyen de combattre l'accaparement du pouvoir par le capital ou (et) la technocratie, de casser une hiérarchie d'allure quasi-militaire, bref **la structure d'entreprise la plus authentiquement démocratique, c'est l'autogestion.**

En bref, le schéma-type de l'entreprise consisterait à confier à l'ensemble des travailleurs de l'entreprise, « communauté » ou « collectif », la mission de choisir parmi eux et par l'élection l'instance de direction qui remplacerait le conseil d'administration (ou le conseil de surveillance) d'aujourd'hui et à qui il appartiendrait : de nommer les « gouvernants » de l'entreprise et de les contrôler et de prendre — dans le cadre du Plan, nous le verrons — les décisions essentielles de politique générale de l'entreprise : structurés, investissements, recherche, répartition de ressources, politique sociale, etc... Cette instance devrait faire place aux autres intérêts collectifs concernés (usagers - collectivités publiques, etc...).

Disons tout de suite que nous n'avons pas l'intention de dessiner la figure complète des organismes d'autogestion qui devraient concrétiser ce schéma-type. Il va de soi que ces organismes auront à être adaptés dans leurs structures et leur fonctionnement selon qu'il s'agit d'une grosse ou moyenne entreprise, d'une activité agissant sur un marché ou constituant un monopole, d'une firme aujourd'hui privée ou déjà nationalisée, d'un service public comme l'Université ou de la Fonction Publique.

Mais ces adaptations auront à être inventées par les travailleurs eux-mêmes dans ces différentes formes d'entreprise, sur le terrain, à partir de leur action et de leurs expériences spécifiques.

De même et de la même façon, les formules adoptées devront être élaborées dans les secteurs non industriels, comme l'agriculture, l'artisanat, certaines professions dites libérales.

Par contre, nous pouvons dire dès aujourd'hui ce que l'autogestion n'est pas : elle n'est ni anarchie, ni refus de toute organisation. Le rapport annexe « Pour une démocratisation de l'entreprise »

doit être cité ici : « Non, l'autogestion ne nie pas la compétence technique, mais elle nie la technocratie et elle est à la base d'une utilisation rationnelle de la compétence qui n'a plus à dicter les choix politiques qui déterminent l'avenir de l'entreprise. Non, l'autogestion ne nie pas l'organisation du travail et la nécessité d'une autorité, mais **elle inverse les fondements de l'autorité et de l'organisation du travail.** Non, l'autogestion ne fait pas de l'entreprise une institution où l'égoïsme collectif remplace l'égoïsme individuel, mais elle subordonne les buts de l'entreprise aux choix définis démocratiquement par la collectivité toute entière. »

Nous devons encore ici préciser que si dans l'entreprise autogérée le pouvoir appartient aux travailleurs et aux dirigeants élus par eux, **cela ne signifie pas que le syndicalisme dans cette entreprise se transforme en institution gestionnaire.** Il n'y a là aucun paradoxe, mais une nécessité, difficile certes à réaliser, nos amis yougoslaves en savent quelque chose. En effet, nous avons dit, en réfléchissant sur notre conception de la démocratie, notre conviction que tout pouvoir doit trouver en face de lui un « contre-pouvoir », c'est que, l'expérience en a été faite mille fois, l'exercice de tout pouvoir comporte un risque d'arbitraire et de déviation, cela serait vrai même d'un pouvoir ouvrier, et la vie en collectivité, même dans un système d'autogestion, ne va pas sans tensions et sans conflits. C'est pourquoi il est nécessaire et sain que le syndicat, force d'impulsion démocratique sans doute, prenne aussi une **fonction de contrôle** contre l'arbitraire et de protection des travailleurs. De plus on objecte souvent que l'entreprise autogérée risque de tomber dans l'égoïsme collectif, lui faisant oublier qu'elle n'est pas seule dans l'économie. Le risque est réel. Précisément le syndicat, par sa nature, sa structure militante, ses liens avec les autres syndicats et sa Centrale, doit être capable de mettre en cause au nom de la collectivité toute entière, les habitudes, les scléroses ou les erreurs du conseil de gestion de l'entreprise.

Enfin, pour qu'il soit bien clair que nos perspectives d'autogestion se situent dans une société « autre » et qu'il ne saurait être question de les situer dans le contexte présent,

il est bon de souligner dès maintenant que la mise en œuvre du schéma d'autogestion que nous venons de dessiner suppose :

- le développement jusqu'à un niveau élevé de la conscience sociale et de la compétence des travailleurs ainsi que l'adhésion des salariés les plus qualifiés, il s'agira donc d'une mise en œuvre progressive,

- mais surtout, et avant que la première réalisation soit possible, **la conquête du pouvoir, en particulier du pouvoir central,** par des forces politiques décidées à faire du principe de l'autogestion un des axes essentiels de l'organisation de l'économie.

Il reste que, ce sera notre propos dans la troisième partie, dans le système présent, nous devons, par toute notre action quotidienne, nous efforcer de réunir les éléments d'une situation à partir de laquelle les mutations sociales et surtout politiques pourront être réussies et ainsi amorcer un passage progressif à l'autogestion.

Une organisation de l'économie : la planification démocratique

L'entreprise n'est pas seule, elle est une cellule d'un ensemble qui l'encadre, la branche d'activité, la nation, et dans cet ensemble l'entreprise autogérée doit jouir d'une certaine autonomie, d'une certaine liberté d'action, sinon l'autogestion serait pure illusion et même tromperie, pour organiser sa production, vendre celle-ci, en tirer des ressources, c'est-à-dire un profit, pour ses salariés et ses investissements.

Or, depuis 1959, la C.F.D.T. a défini et défendu la nécessité d'une « **planification démocratique** », permettant aux Pouvoirs Publics de décider des finalités de la production et d'orienter l'ensemble de l'économie vers la satisfaction des besoins démocratiquement inventoriés et précisés.

Comment se situe l'entreprise autogérée au sein d'une économie planifiée ? Une première évidence, qui est de première importance : vouloir baser le fonctionnement des entreprises sur l'autogestion, et au delà des entreprises, cher-

cher à créer des structures qui obéissent à la même intention, c'est évidemment se prononcer **contre toute planification étatique et centralisatrice**, c'est prendre parti pour un **pouvoir économique décentralisé**.

Il s'agit donc de mettre en place des structures, des agencements, des comportements qui permettent à l'entreprise de pratiquer l'auto-gestion dans le cadre des contraintes que déterminent, à travers le Plan, la volonté démocratique nationale. C'est bien l'ambition qui est la nôtre à partir de nos propositions d'une planification démocratique et qui doit guider notre réflexion à poursuivre au-delà du congrès de mai 1970.

Bien entendu, le schéma de la planification démocratique élaboré par nous en 1959 nous fournit un cadre général des étapes successives de l'élaboration et de l'exécution d'une politique économique. On sait que ce schéma : besoins et choix des moyens de les satisfaire - investissements - production - consommation, renverse l'ordre des facteurs du schéma de la société libérale et capitaliste : investissements en fonction du profit maximum - production - consommation - besoins.

Dans ce schéma, on sait aussi que la première étape, la définition des besoins et le choix des moyens, est à la fois la plus importante et la plus caractéristique d'une économie planifiée et démocratique, parce que c'est à cette étape que se situent les choix fondamentaux.

Nous savons parfaitement, comme le souligne Jean Monnier dans son rapport au dernier congrès de l'U.D. de Maine-et-Loire qu'il serait pour nous « aberrant de considérer que dans la société industrielle actuelle il est possible de libérer **l'homme en ignorant l'impératif de la croissance économique continue et du développement scientifique et technologique** ». Mais il ne suffit pas de dire, comme le fait actuellement le patronat français, qu'il faut 7 à 8 % de croissance de la production pour régler les problèmes. Comme l'affirme encore Jean Monnier « il ne s'agit pas seulement d'affirmer qu'il faut **produire**, mais de savoir ce qu'on va produire et **pour satisfaire quels besoins**. Il ne s'agit pas seulement d'investir de façon désordonnée pour ce qui apporte du profit, mais de **choisir** pourquoi on va investir, pour satis-

faire à terme quelles productions et quels services ? »

Ces choix fondamentaux à partir de la prise en considération des besoins à satisfaire tant collectifs qu'individuels doivent faire l'objet **d'un large débat public**, tranché par les citoyens eux-mêmes s'exprimant dans les institutions politiques. Car par ces choix fondamentaux en déterminant les besoins collectifs qui doivent en priorité être satisfaits et quelle sorte de besoins individuels doit être prise en charge, le peuple élabore lui-même le modèle de consommation et par là le type de civilisation qu'il préfère. Aussi préconisons-nous que ce débat public, pour qu'il soit vraiment celui de tous et comporte le maximum d'information et d'intérêt, soit conjugué avec les élections politiques, de telle façon que, finalement, les citoyens eux-mêmes tranchent le débat par leurs choix politiques d'électeurs.

Sur la base de ces choix, le Plan peut alors fixer les axes caractéristiques de la politique économique du pays, arrêter les priorités, décider les investissements nécessaires à la satisfaction des besoins collectifs reconnus prioritaires, tracer les pistes d'utilisation pour les autres, étant entendu que l'Etat, par une Caisse Nationale d'Investissements, dotée d'antennes régionales et locales, aura le moyen d'assurer l'exécution des investissements collectifs d'intérêt national, et, en jouant sur les diverses formes de crédits, de contrôler, d'infléchir si besoin est les autres investissements afin qu'au bout du compte les objectifs du Plan soient atteints.

Dans ce cadre à la foi précis au niveau des choix essentiels et souple, résultat de la participation de l'ensemble des forces politiques et économiques, les collectivités territoriales, régions, communes ou groupes de communes, ont un champ d'action considérable et des possibilités importantes de choix pour décider les équipements collectifs à réaliser à leur niveau, donner à leur territoire l'aménagement, le cadre de vie que veulent leur ressortissants, et cela, bien sûr, par des procédures et des institutions qui assurent la participation effective des consommateurs et des travailleurs.

Ayant eu leur mot à dire dans l'élaboration de tous ces choix,

nationaux et locaux, les travailleurs, se retrouvant devant leurs responsabilités de gestionnaires de leur entreprise, ont ainsi une connaissance certaine du cadre dans lequel s'inscrit l'activité de cette entreprise. Il leur appartient alors de prendre leurs responsabilités en arrêtant quel type de production l'entreprise va entreprendre : faut-il, étant une firme automobile, fabriquer plutôt des 2 CV que des 12 CV ? ; pour cela il faudra connaître le marché possible, intérieur ou extérieur, prendre des risques, accepter la concurrence de l'entreprise voisine, et au terme de tout cela réussir à dégager les ressources nécessaires pour satisfaire à l'impôt, mais aussi aux besoins des salaires de l'entreprise et, enfin, pour l'amortissement du matériel et les investissements souhaitables afin de renouveler ce matériel, voire d'étendre le champ d'action de l'entreprise.

La marge est donc grande à l'intérieur de laquelle l'entreprise autogérée peut se déterminer elle-même, mesurer les risques, fixer ses choix et décider. Mais il est évident que cette marge de liberté n'esaurait être la même dans tous les secteurs : elle sera d'autant plus restreinte que la production du secteur considéré constituera un élément essentiel du Plan : une firme d'automobile peut se tromper en choisissant les 12 CV plutôt que les 2 CV, l'Etat ne peut admettre que l'EDF se trompe en choisissant tel type de centrale atomique plutôt que tel autre.

Notons que lorsque nous parlons « entreprise », nous entendons tout aussi bien un groupe d'entreprises, car le phénomène de regroupement, de concentration, etc... des entreprises auquel nous assistons aujourd'hui, ne nous paraît pas destiné à la disparition, et cela n'est pas souhaitable. Seulement la différence avec la situation actuelle, et elle n'est pas mince, c'est que chacune de ces étapes de ces regroupements, de ces restructurations, aura été **voulue, préparée et réalisée par les travailleurs eux-mêmes**.

Nous avons bien conscience de ne présenter ici sur un thème complexe et difficile que des indications encore trop générales. Nous devons poursuivre notre réflexion d'autant que, nous en sommes persuadés, la définition et la réalisation des moyens capables

de réaliser cette synthèse entre le Plan et le Marché, **ce socialisme de marché**, comme on commence à le dire, voilà techniquement et surtout sans aucun doute politiquement une des pièces maîtresses de la construction de la société que nous voulons. Cependant nous sommes persuadés aussi que les recettes parfaites et inusables n'existent pas. Dans cette société future, il y aura toujours tension — et l'expérience de l'économie yougoslave le montre — entre les exigences de la planification nationale et les choix des travailleurs au niveau de l'entreprise. Cette tension ne pourra être surmontée, maîtrisée, mais non supprimée, qu'à force de patience, en tirant les leçons de l'expérience, par approximations successives, par impulsion dans un sens ou dans un autre, selon les cas, afin de sauvegarder l'équilibre général et dans le respect des orientations essentielles d'une économie planifiée et autogérée.

Un cadre politique

Propriété sociale des moyens de production, autogestion, planification démocratique, tels sont les trois fondements indissolublement liés, les trois piliers d'une économie démocratique telle que nous la souhaitons. On peut discuter à perte de vue sur le point de savoir lequel des trois est prioritaire par rapport aux deux autres. Ce débat nous paraît vain. Disons simplement que tous les trois sont nécessaires à l'édifice dont ils constituent les assises et l'originalité. Ajoutons que pour les trois, la construction du « gros œuvre » suppose réunie toute une série de mutations décisives dans l'évolution de la société, mais pour les trois également, — à des degrés divers sans doute : il peut être moins difficile d'avancer sur la planification démocratique que sur les deux autres —, les fondations, déjà commencées, peuvent être continuées sans plus attendre.

En tous cas, il convient de remarquer à présent qu'une telle construction ne peut pas tenir debout toute seule ; elle a besoin pour cela de s'appuyer sur **un cadre politique** qui obéisse lui-même aux mêmes impératifs essentiels que cette économie nouvelle, c'est-à-dire qui garantisse aux travailleurs et aux groupements cons-

titués par eux l'exercice de leurs libertés et favorise leurs prises de responsabilité.

Ce cadre politique signifie, pour reprendre les excellentes définitions de nos camarades de l'U.D. de la Loire :

- « la garantie des libertés individuelles et collectives d'ordre philosophique, politique et juridique,
- le maintien du pluralisme politique et le droit pour l'opposition de se manifester, de s'exprimer et de prétendre à la conquête du pouvoir politique,
- l'existence d'un mouvement syndical pleinement indépendant de l'Etat et des partis dans sa capacité de recherche, de décision et d'action ».

Est-il besoin d'insister sur l'importance du pluralisme politique et des droits de l'opposition, après les nombreuses et souvent douloureuses expériences qui ont été et sont encore faites des conséquences de l'accaparement de l'Etat par un parti, un homme ou un clan, dans les pays de l'Est, de l'Ouest et même chez nous.

Nous voudrions plutôt insister rapidement sur une liberté essentielle dans notre monde moderne, car elle mesure la qualité possible de la participation des hommes à la vie de leurs collectivités, **la liberté d'information**. Nous nous contenterons de proposer, avec la Semaine Sociale d'Orléans (1968) le principe suivant qui, dans une rédaction très condensée, nous paraît poser concrètement le problème :

« Il faut que les citoyens organisés dans leurs groupements — associations, syndicats, mouvements familiaux, organismes d'éducation populaire, etc... — aient un accès à l'information de base identique à celui des gouvernants et des administrateurs, et qu'ils aient statutairement, avec financement public, le moyen de la transformer au même titre que ces derniers ». Encore faut-il que l'information puisse être reçue, comprise, « digérée » pourrait-on dire, et c'est poser le problème qui en définitive vient avant tous les autres, tellement il est prioritaire, **celui de la culture et donc de l'enseignement**.

Il est évident que l'organisation de l'entreprise et de l'économie, ainsi que des structures de la société, exige du citoyen, du travailleur, une capacité élevée de saisir les

problèmes pour la solution desquels sa position personnelle est nécessaire. On peut donc avancer sans exagérer que les chances de succès d'une société à base d'autogestion reposent dans une très large mesure sur la nature et la qualité de l'enseignement dispensé par l'Education Nationale.

Les travailleurs ont ainsi besoin d'un enseignement profondément démocratique, qui se donne pour objectif **d'assurer l'égalité des chances** de tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales ou géographiques, et même ensuite de tous les adultes, devant les possibilités d'acquisition de la connaissance ; d'un enseignement qui recherche non pas seulement la préparation d'une « élite », mais l'élévation du niveau culturel de l'ensemble de la nation, d'un enseignement qui a le souci — et bien entendu les moyens en personnel, en locaux et en matériel — de permettre à chacun de développer ses qualités personnelles, de se situer dans l'ensemble de la société, de s'adapter aux évolutions inéluctables qui peuvent troubler le déroulement de sa vie de travailleur. En effet, nous nous associons pleinement à cette observation capitale exprimée par le SGEN : « le savoir ne consiste pas en un amas de connaissances, mais dans l'acquisition d'une capacité d'acquiescer davantage ». Car le problème est de faire que chacun soit apte à comprendre la vie sociale dans laquelle il est inséré et à agir consciemment et volontairement sur celle-ci. On voit combien un tel objectif suppose des méthodes pédagogiques, des relations maître-élève épanouissantes.

Pour venir à bout d'une aussi vaste tâche, il faudra, cela va de soi, que l'Education Nationale ait enfin les moyens de développer **une politique hardie de la recherche scientifique et technique**, car, dans le monde moderne, le développement du potentiel scientifique d'un pays est une condition fondamentale de dynamisme de son économie et de l'indépendance économique qui lui est indispensable s'il veut maintenir son orientation et ses choix politiques.

Une décentralisation de la vie publique

Ce cadre politique dans lequel s'inscrit l'économie planifiée et

autogérée s'incarne nécessairement dans des institutions politiques. Syndicalistes, la décision ne nous appartient pas en ce qui concerne la forme à donner à ces institutions. Nous sommes cependant concernés, non seulement parce que la « qualité » de la démocratie nous intéresse sur quelque terrain qu'elle se vive, mais aussi parce que les institutions de la démocratie économique ne peuvent fonctionner que dans un cadre politique de même type et en harmonie avec les institutions politiques.

Ce que nous demandons seulement c'est qu'on ne craigne pas de faire preuve d'imagination et de **ne pas reculer devant l'innovation**, car il nous apparaît que les schémas traditionnels, par exemple ceux de la démocratie parlementaire de type classique, vieux de deux siècles, sont dépassés : ce n'est pas un hasard si dans tous les pays les parlements voient leur rôle diminuer constamment.

Il faut donc, à notre sens, **inventer de nouveaux dispositifs de démocratie politique**, mieux adaptés aux problèmes qui sont ceux de la Cité moderne ; cela est d'autant plus nécessaire que nous souhaitons et même exigeons que ces institutions nouvelles soient assises sur les mêmes principes que nous mettons en œuvre pour construire, comme nous l'avons fait plus haut, une économie démocratique.

Ainsi, le souci, pour nous capital, de faire que les décisions soient prises par ceux qui y sont intéressés, doit entraîner **une décentralisation poussée des centres de décision et donc des institutions politiques**. Nos camarades de la Loire, et nous ne pouvons qu'être d'accord avec eux, prévoient une véritable régionalisation démocratique, qui dans leur esprit « favoriserait un aménagement du territoire effectif », constituerait « un centre de décisions assez important pour animer une vie politique, économique et sociale dans un secteur du territoire » en y intéressant directement les travailleurs et les citoyens.

De même, au niveau **des collectivités locales**, des centres de décision très proches de la base, à partir sans doute souvent du regroupement de communes, mais aussi jusqu'au niveau du quartier et des petites communes, doivent pouvoir être organisés, permettant

à tous les membres de la collectivité de prendre en mains leurs problèmes quotidiens.

Enfin, il est important que ce dispositif d'institutions politiques soit complété par tout **un tissu d'organismes très divers, d'associations libres** regroupant les habitants dans un cadre ou pour un objet très précis : le quartier, la gestion de tel équipement collectif, etc..., etc... Déjà nous voyons l'armature de ce réseau dans certaines organisations qui surgissent dans certains quartiers, grands ensembles et même au niveau de la ville (exemple Grenoble). Cela est important pour lutter contre l'atomisation de la vie moderne. Cela est important surtout, parce que, nous semble-t-il, — à travers une liaison vivante et une coopération intelligente entre ces groupes, les organisations syndicales, les institutions politiques, — tous ces problèmes qui sont décisifs pour créer un cadre d'existence épanouissant pour tous, l'urbanisation, les équipements collectifs, les espaces verts, peuvent être pris en charge utilement et avec la participation de tous ceux qui sont concernés.

De la même manière, des solutions pourraient être imaginées à ce problème sur lequel insiste si justement le rapport « Problèmes humains dans une société en développement » : l'élaboration démocratique de ce que ce rapport appelle « **l'invention du modèle de développement** ». Nous pensons en effet que par le dialogue démocratique qui devrait être constamment entretenu et à tous les niveaux entre associations, syndicats, institutions politiques, se dégageraient les possibilités pour la collectivité, pour les consommateurs, **d'intervenir dans le choix des produits à fabriquer pour la consommation** avant que ces produits n'aient fait l'objet d'une production de masse, et ceci, bien sûr, sans casser « le dynamisme du système industriel ». Pour que la collectivité, dans ses différentes expressions, puisse jouer ce rôle capital, une fiscalité appropriée doit lui apporter les moyens financiers nécessaires et de surcroît la collectivité doit disposer du droit d'intervenir dans le choix et le contrôle des investissements massifs nécessaires pour la fabrication en grande série des produits destinés à la consommation des usagers.



Prendre en mains leurs problèmes quotidiens...

Photo M. SIMONET

Une Europe démocratique

Les perspectives de cette société « autre » que nous avons présentées jusqu'ici se situent dans le cadre de l'« hexagone » national. Le moment est maintenant venu de dire et de souligner avec force que nos recherches, nos propositions seraient parfaitement vaines si nous ne dépassions pas nos frontières et ne donnions pas à notre « projet » les dimensions de l'Europe.

L'Europe est un fait, une évolution qui nous paraît absolument irréversible. Il n'est certes pas possible de prévoir avec certitude ce que sera cette Europe demain, ses frontières, ses structures, sa politique, mais, même dans l'hypothèse, fort invraisemblable, de la mort de cette construction européenne qui se développe dans le cadre des traités de Rome et de Paris, il resterait des évolutions que l'Europe des Six n'a pas créées, seulement accélérées, et qui de toute façon se poursuivraient, et nous serions pour le moins en face de la réalité **d'économies nationales de plus en plus imbriquées les unes dans les autres** avec la conséquence de cette situation sur l'autonomie des politiques nationales.

Par ailleurs, et surtout, n'est-il pas évident que dans le monde moderne l'indépendance économique, condition indispensable pour une collectivité, si celle-ci veut librement choisir son mode de vie, sa civilisation, ne peut plus se poser en terme de nation. Un « grand

ensemble », comme l'Europe, peut se donner les moyens techniques, économiques, politiques, pour réaliser et assurer **cette indépendance, économique et donc politique, vis-à-vis des Etats-Unis, échapper ainsi à l'attraction des « Super-Grands »** et permettre aux Européens de se donner **un style de vie original**.

L'Europe, à nos yeux, n'est pas seulement fatale, elle est mieux : nécessaire. Mais quelle Europe la C.F.D.T. veut-elle ?

Une Europe dont les structures économiques, les institutions politiques obéissent au même objectif fondamental que nous proposons plus haut à l'économie et à la société française : la volonté de fournir aux hommes et aux groupes un cadre de vie au sein duquel par la prise et l'exercice de responsabilités effectives, hommes et groupes déterminent eux-mêmes leur présent et leur avenir.

Pour la C.F.D.T., **l'organisation de l'économie** européenne doit prendre forme et se développer **selon les trois axes que nous avons définis** : propriété sociale des moyens de production, autogestion des entreprises, planification démocratique. Sans doute les réalisations tiendront compte de la diversité des comportements nationaux ou sociaux, par exemple en matière de gestion des entreprises.

Quant à la planification, sa nécessité est sans doute plus évidente qu'au niveau national, car c'est la seule voie qui conduit au plein emploi, à l'harmonisation des conditions de vie et de travail dans

l'ensemble des pays intégrés, à l'élargissement des responsabilités économiques et sociales du syndicalisme, et, finalement à l'indépendance économique et technologique de l'Europe.

L'essentiel est que, quels que soient les structures mises en place, la répartition des pouvoirs adoptés, les choix arrêtés en ce qui concerne tant les objectifs que la répartition des ressources, tout cela se fasse mieux qu'avec « l'assentiment » des travailleurs, mais après préparation, sur la volonté démocratiquement exprimée par eux.

Cela suppose, il est vrai, l'existence de structures politiques européennes : la C.F.D.T. est convaincue de cette nécessité, mais il n'est ni de son ressort ni de sa compétence de définir dans l'absolu l'organisation et les fonctions de ces structures politiques. Sa seule exigence porte sur le caractère démocratique, selon la conception de la démocratie décrite plus haut, de cette organisation et de ces fonctions et elle se réserve le droit d'en juger à l'expérience.

Cela suppose aussi une structuration démocratique des forces économiques et sociales, en particulier l'existence d'un syndicalisme européen, capable de faire que les travailleurs soient présents et forts au niveau de tous les centres de décision de l'économie européenne, et d'orienter solidement la construction d'une Europe démocratique sur les axes que nous venons de rappeler.



L'Europe vue... du Sommet de la Haye

Photo KEYSTONE

Par ailleurs, la C.F.D.T. pense que toutes les nations européennes qui partagent ou sont susceptibles de partager les conceptions démocratiques et les perspectives d'avenir esquissées ici sont à leur place dans cette Europe démocratique : Grande-Bretagne, Pays Scandinaves. Au surplus, le développement d'une coopération économique et culturelle avec les pays de l'Est européen serait bénéfique aussi bien pour les deux parties que pour la démocratie. Enfin, nous ne saurions trop insister sur l'importance primordiale de la politique que la C.F.D.T. veut voir jouer par l'Europe à l'égard du Tiers Monde, une politique inspirée toujours par la même volonté fondamentale : épanouissement des hommes et donc des groupes, nations, qu'ils constituent, par la liberté et la responsabilité. L'Europe, plus encore que d'autres pays riches, a une responsabilité directe sur le développement des nations du Tiers Monde, en premier chef, bien sûr, les pays associés à l'actuelle Communauté Européenne.

Solidarité avec le Tiers Monde

Cette dernière observation nous conduit à dessiner rapidement le dernier volet des perspectives de la C.F.D.T. : la société que nous voulons faire est une société de liberté et de responsabilité, et nous nous sentons profondément **solidaires** de tous ceux à qui le monde actuel refuse cette liberté et cette responsabilité : dans les pays riches, les travailleurs et ceux que nous avons nommés « les laissés pour compte », **dans les pays pauvres tous les habitants de ces pays.**

La société de solidarité que nous voulons a l'ambition de mettre fin à ce scandale qu'après tant d'autres nous avons dénoncé dans notre première partie, de la **distorsion croissante** qui sépare les nations industrialisées des pays du Tiers Monde. Notre point de départ est notre conviction que le rapport annexe « Une économie de solidarité pour le développement du Tiers Monde » établit sans contestation possible et qui se résume ainsi :

« L'explication **dernière** du sous-développement n'est pas à chercher dans les structures des pays sous-développés eux-mêmes, mais dans la conjoncture internationale contemporaine qui est celle du dé-

veloppement des pays capitalistes depuis 100 ans ».

Dès lors, la France et l'Europe que nous souhaitons, défendront l'idée que les pays du Tiers Monde ne doivent plus être des colonies, économiquement, si pour la plupart d'entre eux ils ne le sont plus au moins théoriquement sur le plan politique, mais **des partenaires à part entière** dans le concert de l'économie internationale — dans l'intérêt d'ailleurs tout autant des riches que des pauvres, car tout le monde finalement a tout à gagner au développement des échanges internationaux.

A partir de là, France et Europe combattront pour **transformer radicalement le système des échanges commerciaux**, contre la domination que s'assurent les grandes puissances industrielles par le canal des groupes capitalistes internationaux.

C'est-à-dire qu'elles préconiseront la stabilisation, à un niveau élevé, des prix mondiaux des matières premières industrielles et des grands produits agricoles, globalement et aussi par produit, qu'elles reconnaîtront et feront reconnaître aux pays du Tiers Monde le droit de protéger leurs industries naissantes ou à naître, par des tarifs de douane ou des contingents, et qu'enfin elles ouvriront et feront ouvrir leurs marchés et ceux des autres pays riches aux produits des pays en voie de développement, produits agricoles, mais également produits industriels. Il faudra, bien entendu, prendre la mesure, et en faire prendre conscience les travailleurs, des conséquences d'une telle politique sur l'économie, et donc le niveau de vie, des pays industrialisés.

Il n'est pas douteux qu'une telle politique aura des répercussions, peut-être importantes, **sur les struc-**

tures et les économies des pays riches. Mais on ne sera pas là en présence de mutations brusques, et ces répercussions pourront être prévues à l'avance, entrer par conséquent dans les éléments utilisés pour l'élaboration du Plan, lequel sera à même de préparer en temps utile les adaptations nécessaires, y compris les reconversions des hommes et des activités.

Parallèlement, une nouvelle politique « d'aide et de coopération » sera élaborée et mise en œuvre, qui brise ces liaisons directes, cette articulation actuelle entre la politique française (les autres pays agissent de la même façon, plus ouvertement encore souvent) dite d'aide et de coopération et la politique étrangère, l'une étant le moyen de l'autre.

Dans notre optique syndicale, l'objectif essentiel de la coopération doit être de contribuer à la promotion des peuples, par delà les gouvernements et les régimes en place, d'aider ces hommes à pouvoir le plus rapidement possible « s'auto-déterminer » véritablement dans tous les secteurs de la vie de leurs jeunes nations. L'apport des pays industrialisés ne saurait donc comporter des contre-parties économiques, idéologiques ou politiques pour satisfaire des visées « impérialistes », c'est-à-dire la volonté de faire entrer les pays pauvres dans la sphère d'influence mondiale de leurs donateurs-protecteurs.

En bref, il s'agit d'instaurer dans la relation pays riches-pays pauvres le même type de rapports qu'entre les groupes au sein de la société que nous souhaitons pour notre pays, des rapports qui excluent toute exploitation, mais animés de respect des hommes, également dignes, également capables d'être libres et responsables.

CONCLUSION

Le volume utile, forcément restreint, d'un rapport comme celui-ci, nous contraint à arrêter ici l'exposé de nos perspectives. Nous nous rendons compte qu'il faudrait pouvoir poursuivre beaucoup plus loin et plus longuement notre recherche et nos propositions sur chacun des volets de ce chapitre pour compléter la description de la société que nous voulons construire. Pour ne prendre qu'un exemple : il aurait été souhaitable de développer nos perspectives européennes et vis-à-vis du Tiers Monde aussi largement que nous l'avons fait pour la société française, car dans notre esprit elles sont aussi importantes, aussi essentielles, aussi caractéristiques.

Nous voulons espérer cependant que nous en avons dit assez pour avoir dessiné les traits fondamentaux et dominants de cette société-là et permis ainsi aux travailleurs de saisir l'essentiel de l'orientation que nous les invitons à réaliser avec nous.

Il est possible, pensons-nous, au terme de cette deuxième partie, de faire apparaître un certain nombre de **conclusions claires**.

Et d'abord ce que n'est pas la société que nous proposons :

Ce n'est pas une société capitaliste, très évidemment, c'est même exactement le contraire puisque l'argent n'est plus le dieu qui inspire tout, mais un simple moyen facilitant les échanges et qui n'ouvre plus les chemins du pouvoir.

Ce n'est pas une société de misère, puisqu'elle tend à faire que tous, y compris les malchanceux, les déshérités, les handicapés, etc..., reçoivent une juste part de l'accroissement des richesses comme des biens de consommation, individuelle et collective. Paraphrasant Jean DRU, nous pouvons dire : « le plein succès de notre projet requiert une abondance des biens de consommation plus grande que celle dispensée par le capitalisme moderne ».

Ce n'est pas une société figée : elle propose des rapports nou-

veaux, des structures nouvelles, elle se sent en mesure de **développer le progrès technique** et de le faire servir au mieux-être de tous.

Ce n'est pas une société tournée vers le passé : elle se veut une société industrielle, mais une société industrielle qui se réfère à une triple option : maîtriser la création des besoins, promouvoir la responsabilité, élargir la solidarité.

Ce n'est pas enfin une société totalitaire, étouffante pour la liberté ; c'est tout l'opposé : écartant avec autant de vigueur aussi bien le libéralisme qui réserve aux puissants et aux riches les réalités de la liberté, que le totalitarisme de l'idéologie unique, de parti unique, de la classe unique qui voudrait faire passer tout le monde dans le même moule, elle est foncièrement **pluraliste**, respectueuse des courants de pensée — y compris de ceux qui lui sont hostiles —, elle s'ingénie à créer dans toutes ses structures un champ d'action pour la liberté et la responsabilité des hommes et de leurs groupes, elle renforce certes le pouvoir de l'Etat et des collectivités mais elle construit en même temps un « système équilibré de contre-pouvoir » selon l'expression très juste de Robert Fossaert.

C'est en définitive **une société créatrice de liberté, une société faite pour et par des hommes libres et responsables**.

Une société socialiste

S'il convient, dès lors, de qualifier cette société, nous pensons que tout ce que nous avons proposé dans cette deuxième partie a suffisamment éclairé notre pensée, pour éliminer les équivoques, les malentendus, les références fausses, et que nous pouvons maintenant nous mettre d'accord à la C.F.D.T. pour dire que cette société que nous préconisons est **une société socialiste**.

En effet il ne doit plus être possible maintenant, à moins de refu-

ser de prendre la mesure des caractéristiques de nos propositions, quand nous parlons de socialisme, de nous accuser de nous mettre à l'école de tel socialisme de l'Est ou du Nord, ou de tel courant politique. Si les mots sont quelquefois les mêmes, ils ne recouvrent pas les mêmes réalités. Les mots, comme les hommes, n'échappent pas à l'usure, ils ne sont cependant pas à rejeter ; il nous appartient au contraire de les dépouiller non de leur âme et de leur prestige historique mais des oripeaux du temps, il nous appartient de leur insuffler une nouvelle jeunesse, un nouveau dynamisme.

Aujourd'hui **le contenu** de nos propositions se suffit à lui-même pour qu'il ne puisse être confondu avec aucun autre, d'autant que très clairement il propose un ensemble de réalisations qui jusqu'à présent n'a nulle part été totalement tenté et réussi, et qu'au surplus il apporte des orientations à bien des égards neuves et originales pour un pays industrialisé, ne serait-ce que nos perspectives d'autogestion.

La cause devrait donc, à notre sens, être entendue, **nos perspectives sont socialistes**, elles constituent ce que nous entendons par **socialisme démocratique**, elles visent à créer **une démocratie socialiste**.



Affichette publiée par le Service Economat de la C.F.D.T.

3

TOUTES les précisions que, dans la partie précédente, nous avons apportées pour dessiner le visage de cette société démocratique et socialiste que contiennent les perspectives de la C.F.D.T., peuvent se résumer dans cette excellente définition donnée par Roger Faist (1er Congrès de l'U.C.C. novembre 1969) :

« — une société qui détermine ses finalités à travers le débat politique démocratique et qui ordonne ensuite la croissance à ses finalités. Les rapports entre le Plan et le marché sont donc d'une toute autre nature que ceux que nous connaissons actuellement. Le pouvoir de définir le projet, le pouvoir d'investir sont dissociés de la propriété des moyens de production. Celle-ci devient une propriété socialisée dès lors que l'auto-financement n'est plus approprié ni par les apporteurs de capitaux initiaux qu'il convient de rémunérer justement, ni par des mécanismes purement individuels.

— la culture et le savoir sont les instruments d'une critique sociale



Photo HUBERT

LA STRATÉGIE DE LA C.F.D.T.

et non plus les instruments qui visent la conformité à une échelle de valeurs qui fonde le pouvoir d'orienter l'avenir sur l'argent ou la compétence. La démocratie s'oppose en cela à la technocratie. A ceux qui ont le savoir, la charge d'éclairer les choix, et d'animer l'action, non celle de déterminer les fins et les moyens à la place du groupe ou de la collectivité concernée.

— une société qui suscite de nouvelles motivations créatrices en inscrivant au cœur du débat politique la question de la qualité de la vie, les problèmes de la solidarité, la prise en compte des besoins collectifs ».

Mais la question qui se pose maintenant est celle-ci : toute cette belle construction ne relève-t-elle pas d'une généreuse, sans doute, mais parfaite **utopie** ? Et il est vrai qu'apparaît énorme la distance qui sépare une telle société de celle dans laquelle nous vivons.

Le problème à présent fondamental auquel nous allons nous attacher maintenant, pour éliminer l'objection, est de définir comment, par quels moyens, par quelles actions, par quels chemins, nous proposons aux travailleurs de s'engager avec la C.F.D.T. pour faire une réalité de cette apparente utopie ? Quelles sont les **voies de passage** qu'il nous paraît possible de dégager pour déboucher dans cette démocratie socialiste de la C.F.D.T. ?

C'est tout le problème de la **stratégie de la C.F.D.T.** Il apparaît avec plus d'évidence que jamais, après nos propositions de « Perspectives », que le syndicalisme ne saurait se contenter d'actions plus ou moins décousues, improvisées selon l'événement et la conjoncture. Albert Detraz, dans le rapport qu'il a présenté au congrès de la Fédération de la Construction et du Bois, note justement : « La politique syndicale conjoncturelle découle d'options transformatrices à long terme, elle ne saurait s'improviser au gré de circonstances, ce qui aboutirait en fait à cantonner le syndicalisme dans un **opportunisme sans perspectives** ».

Disons tout de suite que notre stratégie est une **stratégie de lutte de classes**. Cette dernière expression est aujourd'hui controversée et pour certains démodée. Sociologues, moralistes, journalistes, se disputent sans fin du point de savoir si nous sommes ou non dans

une société de classes, si la classe ouvrière est aujourd'hui une réalité... Nous n'entrerons pas dans ces débats mais nous nous contenterons d'observer ce que nous vivons tous les jours.

Or ce que nous vivons, ce que nous constatons, c'est que tous ceux et celles qui vivent de leur salaire, les vrais salariés et non les P.D.G. « rémunérés » par leur firme, quelles que soient leur profession, leur place dans la hiérarchie, se trouvent en face des mêmes « blocages », ces blocages que nous avons analysés dans la première partie en les groupant sous les deux termes d'« inégalités » et d'« aliénation ». Ce que nous vivons, ce que nous constatons, c'est que tous ces salariés ne réussissent à lever ce blocage que par un seul moyen : la lutte : il n'est pas une conquête des travailleurs qui n'ait été, qui ne soit encore, le résultat d'un combat. Ainsi l'ensemble des salariés ne constitue peut-être pas une « classe ouvrière » au sens marxiste du terme, peu importe, la réalité est là, et cette réalité est un combat.

Nous ne sommes pas des fanatiques de cette lutte de classes, nous ne considérons pas qu'elle représente l'expression la meilleure, la plus souhaitable de la vie sociale ; mais encore une fois c'est, comme nos statuts le disent depuis plus de vingt ans, **une réalité dans le système capitaliste**, « réalité imposée par les possesseurs de capitaux » souligne Eugène Descamps dans son rapport de 1964.

Nous repoussons la thèse du « développement systématique des antagonismes de classe ». Nous

pensons en effet qu'à suivre cette thèse on aboutit à **une lutte sans mesure** qui consiste :

du côté patronal, à chercher une organisation sociale et politique qui empêche la force des travailleurs de se déployer librement, et l'aboutissement possible est le corporatisme d'Etat, finalement l'Etat fasciste ;

du côté des travailleurs, à chercher une organisation économique et politique qui, pour empêcher leur adversaire, le patronat, de reconstituer une force réactionnaire, débouche sur la dictature totalitaire du prolétariat. Or ce que nous avons dit de nos exigences fondamentales en matière de démocratie nous conduit à refuser aussi bien l'une que l'autre des deux branches de cette alternative.

Mais nous vivons pleinement cette réalité qu'est, répétons-le, la lutte de classes, nous en assumons tous les risques et toutes les contraintes, et c'est par les affrontements qu'elle comporte que nous avons la volonté de transformer jusqu'à dans ses fondements la société capitaliste.

..

Dans un premier chapitre, nous définirons le comportement général de la C.F.D.T. dans le choix de ses objectifs et de ses moyens, en d'autres termes, la caractéristique essentielle de la stratégie.

Dans un deuxième chapitre, nous tenterons de faire un tableau des principaux objectifs de la C.F.D.T.

Enfin, le troisième et dernier chapitre analysera les moyens d'action à mettre en œuvre.

UN DÉBAT A DÉPASSER

Il nous faut, tout au long de notre réflexion, avoir constamment à l'esprit que notre comportement est fonction de deux facteurs : d'une part la vision qui est la nôtre de la société à construire, d'autre part l'appréciation que nous faisons des forces qui, dans la société présente, facilitent ou gênent la marche vers cette future société.

Nous venons de voir combien les perspectives que présente la C.F.D.T. de cette société future sont éloignées de la société présente. Il nous reste à apprécier le contexte dans lequel l'action va s'engager pour avancer vers ces perspectives.

Dans un contexte dominé par les forces conservatrices

Nous ne reprendrons pas ici les analyses de la première partie. Soulignons seulement — ce qui est capital pour notre actuel propos — que la société actuelle présente **un visage de conservatisme** et on ne voit pas, si rien n'est fait pour **infléchir les tendances actuelles**, en quoi ce visage pourrait être fondamentalement modifié dans les prochaines décennies.

Conservatisme d'une économie, encore emprétée dans des structures, des comportements malthusiens, mais qui peu à peu, sous la pression du progrès technique et de la concurrence internationale, se dégage de son passé, révèle des capacités d'adaptation, d'absorption de maintes revendications sociales qui lui permettent de se développer en conservant scrupuleusement les privilèges de ses maîtres, en accroissant même le pouvoir de ceux-ci. Un seul exemple : cette économie qu'on nous dépeint écrasée sous les charges fiscales et les charges sociales connaît cependant une montée de 31 % de l'indice des valeurs françaises, au profit de qui ?



Un visage de conservatisme...

Photo A.D.P.

Conservatisme aussi en ce qui concerne **la vie politique française**. Cela est évident, du côté d'une majorité politique qui dispose largement de l'Assemblée Nationale et qui s'identifiant à l'Etat utilise sans contrainte tous les moyens de celui-ci pour s'implanter et se consolider, une majorité qui malgré ses divergences, malgré son habileté à se servir d'un langage apparemment novateur, ne cache guère sa volonté de conserver l'« Ordre » traditionnel et de respecter les impératifs fondamentaux de la société capitaliste.

Cela est également évident de la principale force d'opposition politique, le P.C.F., qui ne laisse prévoir un changement d'attitude, une évolution sérieuse ni dans ses conceptions de la démocratie, ni dans son comportement vis-à-vis de ses partenaires et de ses « minoritaires », ni dans les « thèses » de son congrès de 1970, ni dans son appréciation de la politique soviétique extérieure et intérieure (Tchécoslovaquie - Soljenitzyne).

Quant aux forces de l'opposition de gauche — sans parler de celles du centre qui n'arrivent pas à trouver une place sur l'échiquier politique car celle qu'elles briguent est déjà occupée par les alliés présents ou futurs de la majorité —, nous suivons avec toute notre sympathie leurs efforts pour s'arracher à leur conservatisme. Y parviendront-elles ? nous le souhaitons,

sans pouvoir en être assurés, d'autant que des expériences récentes : la F.G.D.S., l'accord FGDS-PC, ont montré la fragilité des relations qui ne peuvent s'appuyer sur une vision commune de l'avenir et surtout sur un consensus populaire clairement exprimé et vécu.

Au niveau de l'**Europe**, c'est encore le conservatisme que nous rencontrons triomphant, tant sur le plan économique que sur le plan politique. Malgré l'intervention aujourd'hui du socialisme allemand, demain peut-être du socialisme anglais et nordique, la domination des forces libérales conservatrices sur l'évolution de l'Europe ne paraît guère menacée, avec toutefois le point d'interrogation que pourrait poser une évolution italienne et française dans le sens du socialisme.

Au niveau **mondial**, le **conservatisme des deux « Super Grands »** est éclatant. Ce conservatisme qui conduit l'un d'eux, les U.S.A., à s'enfermer dans la religion du dollar et à s'empêtrer dans des guerres coloniales d'un autre temps. Ce conservatisme qui pousse l'autre, l'U.R.S.S., à s'opposer y compris par la prison et les tanks à toute tentative de libéralisation, qu'elle soit culturelle, économique ou politique. On n'a même pas la certitude qu'un accord, de fait ou de droit, entre les deux grands, de plus en plus probable, serait la source pour le monde d'une meilleure **qualité de vie**.

Deux inconnues cependant. L'une qui a bien des chances de rester une inconnue, **c'est celle d'une Europe** qui réussirait à s'unifier dans une vision politique répondant aux aspirations des hommes de notre temps et à briser le carcan de ce conservatisme mondial.

L'autre inconnue **c'est la montée du Tiers Monde** dans la vie internationale, une montée que les Super Grands paraissent impuissants à contrôler : Cuba, le Vietnam, la Chine, le monde arabe sont des illustrations de cette impuissance. Quel sera l'impact de cette évolution dans les prochaines décennies ? Il est impossible de répondre à cette interrogation, mais celle-ci doit demeurer constamment présente à notre réflexion.

Parlerons-nous aussi de conservatisme concernant la situation du syndicalisme ?

Au plan français, le syndicalisme connaît sans nul doute des évolutions importantes, mais des évolutions qui tiennent surtout à la nécessité pour lui de faire face au processus de transformation de l'économie : concentration des entreprises, développement de trusts internationaux, etc..., beaucoup plus qu'à des modifications substantielles sur l'échiquier syndical.

Certes on peut facilement dire que les groupuscules syndicaux que nous connaissons, CFT, scissionnistes de la CFDT, autonomes, divers, etc..., resteront à l'état de groupuscules malgré les complaisances patronales ou politiques. Mais les grandes organisations ?

La C.F.D.T. certes incarne un mouvement syndical en progression constante en effectifs et en prestige qui la place, sans contestation possible, au 2ème rang du syndicalisme français. Mais il faut bien reconnaître que ni l'évolution à bien des égards positives de la FEN, notamment en ce qui concerne son attitude à l'endroit de la C.F.D.T., ni les conversations qui se sont déroulées ces mois derniers avec F.O., ne nous laissent prévoir à terme mesurable le regroupement en une seule force des syndicalistes authentiquement démocrates.

Quant à la C.G.T., si l'on soulève le vêtement de style moderne dont elle a habilement habillé la tenue et les thèses de son dernier congrès, il est difficile de discerner une évolution sensible sur ses thèses

traditionnelles, notamment sur la direction de la lutte ouvrière et la démocratie à construire.

Au niveau européen, comme au niveau mondial, il n'est pas douteux que des évolutions importantes se feront jour, elles sont déjà amorcées et nous en reparlerons plus loin. Mais le moins que l'on puisse dire est que le syndicalisme, dans la mesure où il se veut une force de construction d'une société, d'un monde nouveau, se trouvera aux prises avec des difficultés considérables, compte tenu de l'immensité de sa tâche et de la faiblesse de ses moyens.

en intégrant les apports de l'explosion de mai-juin 1968

Une troisième inconnue se pose depuis quelques années à travers les attitudes et les manifestations de révolte des jeunes, surtout des étudiants, un peu partout dans le monde, y compris le monde « socialiste » : Hollande, Allemagne, USA, Tchécoslovaquie, Italie, Brésil, etc...

Et il est vrai qu'en France l'explosion de mai-juin 1968 est venue montrer que des impondérables pouvaient bouleverser les mécaniques et les schémas les plus affirmés et apparemment les plus acceptés.

Sans doute, comme l'observe Albert Detraz : « Il y avait de tout dans les idées qui ont fleuri en mai, des rémanences quarante-huitardes, d'anarchie et de socialisme utopique, de la nostalgie de

la Commune et de la Convention, des tentatives d'autogestion, de la phraséologie révolutionnaire, grandiloquante et généreuse, du rêve mais aussi des espoirs de remplir de libertés concrètes le contenu abstrait de l'idéal démocratique. » Mais étudiants, jeunes et à leur suite, des centaines de milliers de travailleurs, ont voulu montrer, note très bien Jacques Moreau « qu'il y avait une autre façon de progresser vers le socialisme, qu'il fallait délibérément s'inscrire dans une autre conception et nier pour ainsi dire les contraintes auxquelles nous sommes affrontés. Ils ont réaffirmé avec force la **relativité des contraintes** et que l'impossible reculait devant la volonté exprimée par les hommes et les groupes ;... la **spontanéité** dans les luttes sociales, ils l'ont érigée au rang de force motrice essentielle... »

Effectivement, mai 68 a révélé l'existence, réelle ou en puissance, de courants d'opinion et d'action qui s'expriment et se développent en dehors de structures traditionnelles, sociales ou politiques et qui se donnent des objectifs et des comportements radicalement révolutionnaires. De nouvelles formes de politisation sont apparues sans souci des schémas habituels des conceptions parlementaires et électorales, et surtout d'extraordinaires possibilités se sont révélées de mobiliser les masses populaires sur des **objectifs qualitatifs** de structures, de pouvoir, d'accession aux responsabilités : « Tout un peuple se dresse ! » disait un de nos camarades.



Mai-Juin 1968 : des impondérables pourraient bousculer bien des mécaniques...

Photo E. KAGAN

L'hypothèse révolutionnaire s'est ainsi trouvée posée. Cependant si la parole a été donnée à l'imagination et à la « spontanéité », finalement, le premier effet de surprise dissipé, l'insuffisance d'un courant révolutionnaire est apparue qui ne peut s'appuyer sur une assise populaire, préalablement et solidement constituée : les consultations électorales qui ont suivi mai, y compris l'élection présidentielle de 1969, nous paraissent avoir montré le décalage considérable entre la volonté de changement manifesté par une fraction importante de la population en mai 1968 et le comportement d'un corps électoral largement conservateur.

Il reste, et cela est important à souligner, que si le régime un instant sur le point de s'effondrer, au moins apparemment et cela est déjà beaucoup, a fini par triompher et est sorti de la crise renforcé, également apparemment, il a été ébranlé sous les coups des étudiants et des travailleurs, et de ce fait son existence demeurera toujours frappée d'une certaine **précarité**.

C'est pourquoi nous dirions volontiers, en conclusion de ce rapide flash sur le « contexte », en paraphrasant Fossaert, que « si la C.F.D.T. voulait ordonner toute son action et toute son organisation **en vue de la seule révolution du type** de celle qui apparaissait l'été 1968, **elle réverait** dangereusement, mais à l'inverse si la C.F.D.T. décidait d'ordonner son action et son organisation **en excluant absolument toute possibilité révolutionnaire**, elle **risquerait d'être dangereusement désarmée**, le cas échéant.

Perspectives révolutionnaires - stratégie progressive

Nous avons maintenant les éléments suffisants pour tenter, sinon de résoudre, tout au moins de clarifier, à notre usage, pour les années qui viennent, notre réponse à ce débat, aussi vieux que le syndicalisme lui-même, entre « réformistes » et « révolutionnaires ». Tous les syndicalistes savent combien ce débat, obscurci à plaisir, a pu être source d'incompréhensions et de procès d'intention qui n'ont pas été sans conséquences au niveau de l'efficacité de l'action syndicale et de la puissance d'attraction du syndicalisme sur les travailleurs et sur l'opinion publique.

Il est donc extrêmement important pour elle, pour les travailleurs, que la C.F.D.T. définisse son attitude avec toute la clarté possible.

Depuis mai-juin 1968, le débat ancien paraît se formuler sur un choix entre une stratégie de rupture, c'est-à-dire se situant systématiquement en contradiction avec tout ce qui constitue l'assise de la société capitaliste, et une stratégie de transformation progressive.

Mais l'examen des travaux menés dans toutes nos organisations pour la préparation collective du présent rapport montre que d'une façon générale, à peu près unanime, les militants de la C.F.D.T. refusent de se laisser enfermer dans un choix ainsi formulé. Par contre, il apparaît qu'un accord, lui aussi très général peut se faire sur quelques propositions très simples qui pourraient s'exprimer ainsi :

Ce sur quoi il n'est pas contestable que la C.F.D.T. est une **organisation révolutionnaire**, c'est le projet de société qu'elle propose aux travailleurs ; **ce sont ses perspectives** qui sont révolutionnaires, puisqu'elles impliquent la réalisation d'une société fondamentalement différente de la société présente.

Mais, personne ne pense que le passage de cette société présente capitaliste à la société socialiste que nous avons définie, pourra s'opérer en une seule étape, par un

seul « coup d'épaule » et nous ne sommes pas les partisans du tout ou rien.

C'est-à-dire que notre progression vers la réalisation totale de notre projet de société consistera **à créer à chaque instant le rapport de forces** le plus favorable possible, et à partir de l'analyse de ce rapport de forces, à mettre en œuvre les moyens d'action susceptibles, de **l'utiliser au maximum** et de **l'améliorer** au profit des travailleurs. En d'autres termes, notre démarche doit évidemment nous conduire et conduire les travailleurs jusqu'au débouché dans la société socialiste, mais la nature et la rapidité de notre progression varient selon le rapport de forces qui existe à chaque étape.

Les raisons de notre choix

Ce choix d'une démarche progressive, la C.F.D.T. le fait à partir de l'analyse dont nous avons donné l'essentiel, du contexte social, économique et politique. Au surplus une stratégie révolutionnaire dans tous ses aspects ne pourrait être le fait que d'une organisation de militants dont tous les membres adoptent un comportement également révolutionnaire. Or nous sommes et voulons demeurer une organisation de masse, et pas seulement un groupe de militants : nos méthodes et nos moyens d'action



Photo P. COLLOMBERT

doivent pouvoir être compris et « portés » par le plus grand nombre possible de travailleurs.

Enfin et surtout notre choix est la conséquence logique de ce que nous avons affirmé dans la deuxième partie de ce rapport, en ce qui concerne notre conception de la démocratie et qui commande notre volonté de **sauvegarder les libertés individuelles et collectives essentielles dans toutes les étapes du processus de transformation**. On peut prétendre faire de la démocratie sans socialisme, mais il n'est

pas possible de construire le socialisme par des méthodes contraires à la démocratie. Nous refusons toute politique de violence que des « minorités agissantes » utilisent pour imposer leurs idées, nous refusons toute dictature, même celle du « prolétariat » nous l'avons dit, on sait les pratiques que dans la réalité cette expression a couvertes et couvre encore. Et les militants de la C.F.D.T. sont tous d'accord, pensons-nous, avec cette affirmation fondamentale du rapport « Démocratisation de l'entreprise » :

« notre conception démocratique d'une société socialiste exige en permanence une adhésion de la majorité de la population aux transformations à réaliser ».

Une telle affirmation signifie-t-elle que nous nous refuserions à faire face à une situation révolutionnaire, en raison des risques qu'elle comporte ? En aucune façon : en toutes circonstances, y compris les plus dramatiques, nous saurons prendre nos responsabilités, toutes les responsabilités utiles à l'avancée de nos objectifs ; mais même et surtout dans ces circonstances nous resterons animés du souci de respecter les personnes et de protéger les libertés.

Ainsi, aucune équivoque n'est justifiée, à moins de nous faire un procès d'intention, toujours facile, mais qui disqualifie son auteur et non sa victime ; il ne saurait être question de nous arrêter en cours de route, tant que les travailleurs ne seront pas entrés dans la société que nous leur proposons.

Mais nous repoussons ce que l'on appelle quelquefois, depuis mai 1968, la « **tentation gauchiste** », c'est-à-dire la tendance à une « **conduite d'échec**, selon la définition d'Annie Kriegel, privilégiant le **mouvement** révolutionnaire sur son **objectif**, le **dessin** sur la finalité ». La spontanéité, dont nous parlions il y a un instant, sympathique et utile en elle-même, poussée sans contrainte débouche vite sur un activisme stérile, sur l'isolement par rapport à la masse des travailleurs, sur un irréalisme total, en posant des actes qui ne tiennent aucun compte du rapport de forces à un moment donné et se trouvent ainsi en complet déphasage à l'égard des possibilités de ce moment. Plus grave encore, une telle

attitude, pour réussir à convaincre malgré tout, peut faire appel à des méthodes de « provocation », de « manipulation » des groupes, voire même de violence qu'en aucun cas nous ne saurions faire nôtres.

Précisons notre choix

Si nous voulons préciser davantage notre choix, est-il besoin de qualifier, étiqueter cette stratégie que nous proposons de mener ? Maurice Bouladoux s'y essayait déjà dans son intervention au Congrès confédéral de 1957, en proposant une formule « apparemment contradictoire » disait-il, « la réforme révolutionnaire » et il précisait ni acceptation du régime, ni attente de la révolution, ni « gérants loyaux » de la société capitaliste, ni constructeurs de la République d'utopie... ».

Dans un document de travail de la F.G.A. qui parle de « stratégie de réforme radicale des structures », nous lisons : « cette stratégie veut opérer une intégration entre les aspirations immédiates et les objectifs de lutte qui remettent en question la nature et l'existence du système capitaliste. Elle signifie qu'on ne se limite pas à un combat pour des objectifs immédiats : salaires, durée du travail... et à une propagande générale sur la planification démocratique, le socialisme... qui, non inscrite dans la lutte quotidienne, n'a pas d'effets réels. Elle signifie que l'on combine dans la lutte quotidienne l'action pour des objectifs immédiats et pour des objectifs qui partant des préoccupa-

tions immédiates, tendent à remettre en cause le fonctionnement du système ».

Et encore cette affirmation de Roger Faist :

« La question qui se pose à nous, qui se pose devant toute action, est d'apprécier exactement le rapport de forces existant en vue de le modifier favorablement pour faire un pas dans la direction que nous nous fixons. Il s'agit donc de prendre la mesure la plus exacte possible de l'adversaire, de ses objectifs, de déterminer les alliances nécessaires, d'en apprécier la portée et les limites (les alliés ont eux aussi leurs propres objectifs), d'apprécier la capacité de lutte du groupe auquel nous proposons des objectifs d'action ».

Ces citations ont été choisies au hasard de notre lecture des travaux de nos organisations. Il devrait donc être entendu entre nous que le rythme de notre progression variera selon l'évolution des rapports de force et de la conjoncture générale. Autrement dit, nous avons, avec les travailleurs, à définir **des objectifs intermédiaires**, tous constituant une avancée sur la société de demain et nous choisirons ceux-ci plutôt que ceux-là, parce qu'ils comportent, dans une situation donnée, le plus de chances d'être atteints.

En précisant, une fois encore, qu'il ne s'agit pas pour nous d'exclure l'hypothèse d'un rythme très rapide de progression : nous savons au contraire que cette progression devra un jour connaître **un passage décisif, qualitatif**, une **rupture** peut être brutale, mais une rupture qui sera d'autant plus facile à passer qu'auparavant, par leur action quotidienne, les travailleurs auront acquis des possibilités croissantes de contrôle et de pouvoir.

En définitive, pour reprendre la substance des propositions de la Fédération HACUITEX, il s'agira **d'une rupture progressivement atteinte**, résultat d'une volonté de remise en cause d'un type de société **par une prise de conscience collective et progressive** à travers les faits, les événements, l'action de tous les jours, situés dans un mouvement constant vers ces perspectives de la C.F.D.T. dont nous avons souligné le caractère révolutionnaire.

C'est dans ce cadre que se situe ce que nous appelons la **politique contractuelle**, qui est un des as-

pects essentiels de notre action syndicale. Toute bataille syndicale normalement devra être conclue « par une transaction, un compromis », pour reprendre les termes d'André Goerz, qui ajoute ces réflexions que nous pouvons faire nôtres :

« le compromis serait mauvais si le syndicat renonçait à son plan et à ses perspectives pour se contenter d'une solution intermédiaire. Mais pourquoi renoncerait-il ? La transaction concluant la bataille signifie simplement que tout n'a pas été obtenu : le syndicat a transigé sur l'adoption par le patronat d'une partie substantielle de son plan ; il exerce son contrôle sur l'exécution de ce plan. La bataille se traduira donc sur une victoire partielle, arrachée de haute lutte, et sur une victoire « morale » qui, elle, est totale : car dans le courant de la lutte, le niveau de conscience des travailleurs s'est élevé, ... ils restent disponibles pour de nouvelles batailles, ils font l'expérience de leur pouvoir ».

Il est clair que les gestes que nous posons dans la situation présente, les accords, conventions ou contrats, que nous décidons de signer peuvent être considérés comme un renforcement de la société capitaliste. Nos partenaires — Etat ou patronat — ne se font pas faute de souligner et d'exploiter ce caractère, cela rentre, pour ainsi dire, dans la règle du jeu : nous devons le savoir, le prévoir et parer à cette exploitation. Mais ces gestes que nous posons sont avant tout pour nous des avancées vers la société que nous voulons : c'est une affaire de contenu à apprécier, c'est aussi une affaire de **volonté politique** ; il s'agit de savoir si la volonté politique des travailleurs, la nôtre, sera plus forte que celle de nos partenaires et les réflexions que nous venons de présenter doivent nous permettre de lever les ambiguïtés.

2

LES OBJECTIFS DE LA C.F.D.T.

Opter pour une démarche progressive, nous l'avons noté au passage, nous conduit, **à partir des objectifs à long terme** que constituent

les perspectives de la C.F.D.T., d'une part, et d'autre part, comme nous venons de le dire de l'analyse de la situation présente et de l'appréciation que nous faisons du rapport de forces actuel, à définir **des objectifs à court et moyen terme** qui alimenteront l'action quotidienne et orienteront celle-ci vers la réalisation des objectifs à long terme.

C'est à cette tâche que nous allons maintenant nous attacher. Il n'est certainement pas question, dans le cadre de ce rapport général, de dresser la liste complète, et dans tous les détails, des objectifs de la C.F.D.T., mais d'en tracer les

Nos critères de choix

Tout d'abord il ne faut jamais oublier que si nous voulons que notre syndicalisme soit un instrument de construction d'une société socialiste, la grande masse des travailleurs qui font confiance au syndicalisme et viennent s'inscrire dans ses rangs attendent de lui **l'amélioration très concrète et la plus immédiate de leurs conditions de vie** : salaires, retraites, emploi, etc. ... et il est vrai que c'est bien là le but premier de l'action syndicale.

Certaines formes du syndicalisme d'ailleurs se contentent de cet objectif, qu'elles le reconnaissent



Photo MOUSSEAU

axes essentiels, lesquels, si le Congrès les approuve, auront ensuite à être précisés, adaptés, concrétisés par la Confédération pour ce qui la concerne et par chacune des organisations de la C.F.D.T. selon les situations qui seront les leurs.

Pour nous aider dans les choix à faire, il convient d'abord d'expliquer les principaux critères qui doivent guider ces choix, en ayant présent à l'esprit à la fois le contenu de la société que nous voulons et ce que nous venons d'exposer concernant la démarche fondamentale, la stratégie de la C.F.D.T.

clairement ou qu'elles cachent cette limitation de leur ambition sous une phraséologie réformiste.

Cependant, comme l'a parfaitement illustré le comportement des travailleurs en mai-juin 1968, ceux-ci, pour peu que les circonstances s'y prêtent et que le syndicalisme sache exprimer leurs aspirations profondes, montrent qu'ils cherchent dans l'action syndicale le moyen d'une **lutte qualitative** pour une société meilleure.

C'est donc avec raison que la C.F.D.T. s'est fixé une **double finalité** : organisation des travailleurs, elle défend les intérêts des travailleurs ; agent de transformation so-

cial, elle vise à l'instauration d'une société d'hommes libres et responsables, que nous avons définie dans la deuxième partie comme une société de démocratie socialiste.

Il y a en permanence, il est important d'en avoir conscience, **tension entre ces deux finalités** et la tentation est souvent grande d'avantager l'une par rapport à l'autre. Il n'est pas toujours facile de réaliser cette « intégration » dont parle la F.G.A. entre les objectifs qui répondent à des aspirations immédiates et ceux qui sont facteurs de transformation des structures de la société.

En tout état de cause, nous avons à prendre en charge les premiers tout autant que les seconds, mais il est important d'apporter aux travailleurs l'**information** nécessaire pour qu'ils apprécient eux-mêmes le point d'impact des revendications que nous défendons avec eux, de telle façon que toute équivoque soit dissipée dans leur esprit : nous devons par exemple bien montrer que telle revendication de salaires dont nous avons la volonté d'obtenir le succès, purement quantitative, n'apporte aucun changement important à la condition salariale, les travailleurs sauront ainsi pourquoi ils se battent et surtout comprendront mieux la nécessité de se mobiliser aussi sur des objectifs plus qualitatifs.

Un autre critère, d'une toute autre nature, nous est suggérée par la définition que nous avons donnée de la société que nous voulons instaurer. Notre préoccupation constante est d'ouvrir la voie, le passage, à une société dans laquelle les travailleurs seront appelés à assumer eux-mêmes des responsabilités considérables. Nous devons par conséquent choisir des objectifs qui à la fois permettent aux travailleurs de **développer la conscience de ces responsabilités**, que la société capitaliste leur refuse, et de **développer leur présence et leur force** dans les structures actuelles. Nous retrouverons ce point important. Contentons-nous pour l'instant, partout où dans ces structures il y a un pouvoir de décision, que les travailleurs soient efficacement présents, non pour partager ce pouvoir mais pour l'**encadrer**, le **contrôler**.

Nous venons de dire « partout où il y a un pouvoir de décision », en-

core faut-il savoir où se trouvent ces pouvoirs de décision ! et cela est aussi pour nous un souci permanent. Or, dans la société industrielle capitaliste, il n'est pas toujours facile de discerner avec exactitude où se situent les centres de décision. De plus, il faut éviter des actions qui ne pèsent que sur les conséquences des décisions des détenteurs du pouvoir, conséquences qui souvent n'apparaissent longtemps après que les décisions ont été prises et à un tout autre niveau. Telle fermeture d'entreprise n'est que l'exécution d'un plan de reconversion ou de concentration élaboré peut-être plusieurs années auparavant par un lointain holding ; telle politique de salaires dans une entreprise nationalisée était inscrite plus ou moins clairement dans les orientations du Plan national.

Il convient donc que les objectifs que nous arrêtons le soient en temps utile, et susceptibles de percuter sur les véritables centres de décision.

Mais, finalement, le critère le plus caractéristique est celui qui se réfère à notre objectif fondamental, le passage à une société socialiste. Bien entendu, nous ne saurions choisir des « objectifs intermédiaires » qui risqueraient de créer des obstacles nouveaux à notre marche en avant ; il faut que ces **objectifs permettent pour le moins d'améliorer les rapports de force** et d'ouvrir indirectement — directement chaque fois que possible — **une avancée dans la mise en cause du système capitaliste**.

Il va de soi que le caractère plus ou moins accentué de cette possibilité d'avancée est fonction de l'appréciation que nous avons à faire à chaque moment des rapports de force. Pour être efficaces, et ce qui est aussi très important, pour que les travailleurs adhèrent à nos propositions — ce qu'on appelle aujourd'hui la **crédibilité** —, il convient en effet dans le choix de nos objectifs de tenir compte des forces dont nous disposons au moment de ce choix.

C'est ce que nous voulons dire quand nous parlons de la **cohérence** que nous avons à respecter. Il ne saurait être question en effet d'inscrire nos objectifs et notre action dans ce cadre de la cohérence du régime capitaliste. Il est question pour nous d'une cohérence **stratégique**, c'est-à-dire d'une **harmonisation de nos objectifs entre**

eux et de nos objectifs avec nos perspectives, il s'agit bien d'une **cohérence syndicale**.

« Lorsque nous recherchons une cohérence entre nos revendications, écrit Roger Faist, nous ne nous plions pas à la cohérence interne de la croissance capitaliste, mais nous posons dès aujourd'hui le problème de l'avenir socialiste où tout ne sera pas possible en même temps ».

LES AXES ESSENTIELS

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, tant en ce qui concerne l'analyse de la société actuelle et notre jugement sur elle, que les éléments fondamentaux de la société que nous voulons, nous conduit à centrer les objectifs que présentement nous avons à proposer aux travailleurs autour de trois axes essentiels :

La lutte contre les inégalités

Le premier est la lutte contre les inégalités que nous avons dénoncées dans notre première partie. Une lutte que nous portons sur tous les terrains où nous pouvons agir, nous allons le voir. Dès maintenant, toutefois, parce que là apparaît en pleine clarté manifestée l'originalité de la C.F.D.T., nous voudrions insister sur deux aspects de cette lutte.

D'abord la priorité que nous ne cessons d'affirmer et de prouver



Des laissés pour compte

Photo L. PRAT

par notre action pour l'amélioration des conditions de vie de ceux que nous appelons les **laissés pour compte** de notre société industrielle capitaliste, les défavorisés : smigards, familles, vieillards, handicapés, ceux qui n'ont pas ou n'ont plus de force contractuelle pour défendre leurs intérêts.

Les revendications précises qui traduisent cette priorité varient selon les parties concernées et les circonstances, mais notre volonté demeure inébranlable pour exiger que la répartition du gâteau, à tous les niveaux, traduise une solidarité réelle pour permettre à ces « laissés pour compte » de mener une vie décente et de profiter de l'élévation générale du niveau de vie.

Cette exigence nous amène à revendiquer que les augmentations de salaires ne soient pas intégralement hiérarchisées, et du coup à **remettre en cause l'éventail des salaires en réclamant son rétrécissement**.

Cet éventail, on le sait, est bien plus ouvert en France que dans les autres pays connaissant le même stade de développement, et cela tient, non pas à des données objectives sur la valeur de la qualification et du travail de chacun, mais à une politique du patronat qui tient à avoir des cadres qui se dévouent exclusivement aux intérêts de l'entreprise, ne mettent pas en question ses buts et consacrent toute leur énergie à son service : prêts donc à accepter, car « l'autorité ne se partage pas », à n'être au fond que des exécutants dociles.

Mettre en cause l'éventail des salaires, c'est donc aussi pour nous contester une conception de la hiérarchie dont nous avons déjà noté les allures militaires.

De plus, l'échelle des rémunérations est partie intégrante de tout le système social, créant ou entretenant entre catégories sociales des cloisons et des distances artificielles pour le plus grand profit de quelques-uns : il n'est pas exagéré de dire que le développement économique, tel qu'il est présentement conçu, est lié à l'exigence de fortes disparités de salaires.

Il ne s'agit pas, évidemment, de diminuer les qualifications et les responsabilités des cadres. Bien au contraire, les cadres sont concernés, tout comme les autres travailleurs, par la construction d'une société de responsabilité et de

liberté, et grâce en particulier à l'action courageuse de nos camarades de l'U.C.C., ils participent de plus en plus nombreux à cette construction, malgré l'effort particulier qu'ils ont à faire pour se démarquer d'un milieu resté jusqu'à présent assez largement étranger à la transformation sociale.

Le mieux-être

Le deuxième axe est notre volonté de faire que les travailleurs puissent « vivre plus et mieux » ; c'est tout ce qui concerne la « **qualité humaine** » des conditions d'existence faites aux travailleurs. Nous privilégions le progrès social, l'allègement de la durée du travail, un rythme supportable des cadences de travail : par exemple, par rapport au productivisme général et à la performance économique. Nous aurons tendance pour compenser le travail supplémentaire, à demander un repos équivalent plutôt qu'une indemnité nouvelle. En bref, sans négliger les aspects

quantitatifs le moins du monde, nous chercherons dans toute la mesure du possible à aider les travailleurs à choisir eux-mêmes des objectifs qualitatifs, et mai 1968 a prouvé qu'ils savaient fort bien faire ce choix.

L'apprentissage des responsabilités

C'est le troisième axe, extrêmement important pour la C.F.D.T. puisqu'il constitue pour les travailleurs le moyen de se préparer à exercer les responsabilités que, dans notre projet, la société de demain leur confiera. C'est là encore une orientation qui illustre l'originalité de la C.F.D.T. et dont nous allons trouver la concrétisation maintenant, en rapportant ici, pour qu'ils prennent leur place logique dans ce schéma général qu'est le présent rapport, les principales propositions d'objectifs élaborées par les quatre groupes confédéraux auteurs des rapports annexes.

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

Le rapport « Pour une démocratisation de l'entreprise » montre très lumineusement que les objectifs qu'il retient ne sont pas à proprement parler des objectifs d'autogestion. Les évolutions, transformations, voire révolution nécessaires pour qu'une première expérience d'entreprise autogérée puisse être commencée sont clairement analysées dans le rapport. Il s'agit donc seulement d'objectifs situés dans une perspective d'autogestion, mais cela suffit pour leur donner un contenu bien précis et caractéristique.

La « voie sûre » qu'avec ce rapport nous proposons est celle du **développement du pouvoir syndical**, c'est-à-dire de la capacité d'action de la section syndicale d'entreprise. Entendons ici par « pouvoir », non la faculté de décider, mais celle de modifier une situation dans le sens de nos objectifs.

Le pouvoir syndical, dans le système actuel, est un moyen entre les mains des travailleurs pour revendiquer et conquérir des droits nouveaux, le seul instrument par lequel les travailleurs peuvent exprimer leur volonté et développer leur capacité d'exercer une in-

fluence sur les problèmes qui sont les leurs.

Sur cette voie, l'objectif le plus riche en possibilités de transformer la condition salariale consiste à agir pour **limiter l'arbitraire des décisions patronales**. La lutte contre l'arbitraire patronal est partout présente dans l'action syndicale, mais deux objectifs prioritaires au niveau de la **gestion du personnel** se dégagent des travaux du rapport annexe.

C'est d'abord la **généralisation de la négociation** et son utilisation systématique **au niveau de l'entreprise**.

La négociation est un aspect essentiel de l'action syndicale. Elle se déroule souvent au plan national, régional ou local, mais il est souhaitable qu'une articulation des négociations laisse place et même valorise la négociation au plan de l'entreprise, car c'est une occasion privilégiée pour la section syndicale de s'affirmer face au pouvoir de l'entreprise capitaliste.

L'accord d'entreprise, complément de la convention collective, doit se généraliser, mais, bien entendu, par son contenu, non

seulement représenter un progrès quantitatif pour les travailleurs, mais marquer **une avancée des droits syndicaux** dans l'entreprise, et pour cela porter sur des problèmes essentiels que le chef d'entreprise a tendance à considérer comme son « domaine réservé » ou répugne à « mettre sur la table » : **la structure des salaires, le taux réel de ceux-ci, l'uniformisation des statuts dans l'entreprise, la durée du travail, les garanties collectives, les règles générales du contrat individuel de travail** : il y a un champ très vaste d'actions que la section syndicale doit revendiquer comme étant le sien et y affirmer le pouvoir syndical.

Le rapport annexe suggère, en second objectif, **la prise en charge de tous les aspects de la condition de chaque travailleur** dans l'entreprise, et pas seulement des aspects collectifs : embauchage, mutation, licenciement. Certes les délégués du personnel ont leur rôle à jouer dans ces problèmes individuels, mais l'action collective doit réclamer les droits et les moyens de peser sur les décisions autoritaires qui conditionnent la vie quotidienne du travailleur dans l'entreprise.

Quelle structure convient-il de créer ou d'utiliser pour, sur tous ces aspects individuels de la condition salariale et du contrat de travail, rendre possible un contrôle syndical efficace, sans conduire la section syndicale à cautionner des décisions qui ne sont pas de sa responsabilité ? Il est proposé une commission consultative dans chaque établissement : le débat demeure ouvert sur ce point, mais il est sûr que le simple fait pour un patron d'être obligé de faire connaître et donc de motiver ses décisions, c'est déjà l'obliger à tenir compte de la contrainte syndicale.

L'essentiel finalement est là : élaborer des revendications, des évolutions, des propositions qui **développent le contrôle syndical sur les décisions patronales**.

Il conviendrait aussi d'insister sur un troisième objectif dont le rapport annexe souligne l'importance et qu'il appelle **la conquête de l'information**, en utilisant cette heureuse image :

« la force syndicale ne doit pas ressembler au boxeur aveugle frappant au hasard et s'épuisant vainement sans parvenir à toucher l'adversaire ». Être informé, cela

permet d'intervenir à temps et exercer la pression utile au bon endroit, c'est déjà avoir du pouvoir : les exigences de la section syndicale vis-à-vis du patron doivent en ce domaine, être particulièrement fermes.

Une triple observation, en guise de conclusion de ce trop court développement sur nos objectifs au niveau de l'entreprise :

Premièrement si, avec le rapport annexe, nous ne cherchons pas à élaborer un plan précis de réforme juridique de l'entreprise, ce n'est pas que nous refusons toute transition entre l'entreprise capitaliste et l'entreprise autogérée. Mais nous pensons que les transitions dans le régime de l'entreprise ne peuvent valablement se traduire dans des formules juridiques que dans la mesure où elles sont **le résultat d'un rapport de forces** tant général que propre à l'entreprise, et donc où les propositions d'élargissement des pouvoirs des travailleurs sont conquises par les travailleurs eux-mêmes **à la fois dans l'entreprise et dans l'économie**.

Deuxièmement, sans vouloir en quoi que ce soit, ce n'est pas notre affaire, émettre une appréciation sur des solutions que dans leur contexte national d'autres organisations ont choisies, en Allemagne fédérale notamment, le pré-rapport a été conduit à proposer de repousser le système de la « cogestion » comme étape de transformation sociale dans une perspective d'autogestion. Il est en effet fait observer que, dans un régime capitaliste, la cogestion ne peut signifier que **l'acceptation par les représentants des travailleurs des contraintes** pesant sur l'entreprise du fait de **l'environnement capitaliste** et qu'au surplus la parité au sein du conseil d'administration ne peut être qu'un trompe l'œil étant donné la portée limitée des pouvoirs réels de cette instance.

De la consultation des travaux des organisations, il se dégage, à notre sens, une très large majorité pour partager ce jugement sur la cogestion. Cependant, certains camarades voient dans ce système non le point d'arrivée de la transformation sociale que nous voulons, mais une première étape. Il convient que sur ce point le débat permette de poursuivre la clarification nécessaire afin de pouvoir dégager une position à peu près unanime.

niment partagée au sein de la C.F.D.T.

Troisièmement, les propositions élaborées par le groupe de travail se placent sous le signe de « la démocratisation de l'entreprise », et nous utilisons couramment cette expression. Elle est cependant fort sévèrement contestée par d'assez nombreux camarades qui font observer qu'il y a contradiction dans les termes entre « démocratie » et « entreprise capitaliste ». L'observation ne manque pas de justesse, car la démocratie est une structure au sein de laquelle le pouvoir vient du peuple, ce qui n'est pas le cas de l'entreprise capitaliste !

Il est vrai aussi que le processus de développement du pouvoir syndical que nous proposons vise à influencer, encadrer, contrôler le pouvoir patronal et non à annexer celui-ci, il n'y a donc pas « démocratisation » au sens rigoureux du terme, et peut-être conviendrait-il de faire appel à d'autres formules : processus d'émancipation des travailleurs, processus de libéralisation de l'entreprise, par exemple.

Mais le fait est que l'expression « démocratisation de l'entreprise » — nous parlons aussi de démocratiser l'économie, l'enseignement, l'information, etc... — nous est familière. A condition d'en préciser le contenu et les limites, ce que nous nous efforçons de faire, et de bien montrer que l'objectif que recouvre cette expression vise à réduire l'arbitraire patronal, et non pas de rechercher un équilibre stabilisé entre pouvoir patronal et pouvoir syndical et de nous installer dans ce compromis, il doit être possible de lever les équivoques sans modifier un vocabulaire devenu habituel dans l'organisation, et ainsi de donner des objectifs précis à notre action sans attendre le changement politique, mais en le préparant, à partir duquel l'autogestion deviendra possible.

AU NIVEAU DU CADRE DE VIE

Poursuivant le « mieux être » des travailleurs, le syndicalisme s'intéresse directement à tout ce qui fait le cadre de vie de ces travailleurs, et au total le **style de civilisation** qu'offre la société moderne. Ce sont tous les problèmes, nombreux et complexes, qui concernent les équipements collectifs, l'enseignement, l'emploi, l'équipement régional, l'information, la consommation, les transferts sociaux, les loisirs.

Notons que si, dans l'entreprise, le syndicalisme est chez lui, sur un terrain d'action privilégié, par contre, il n'est pas seul, le plus souvent à se préoccuper des thèmes que nous venons de citer ; cependant, ces préoccupations ne sont pas pour lui secondaires, loin de là, et dans bien des cas il est l'animateur des propositions et des actions.

Il n'est pas question de définir ici une « politique C.F.D.T. » sur chacun de ces problèmes du cadre de vie. Pour la plupart d'entr'eux, nous avons élaboré des positions et des objectifs, — en matière de politique d'habitat par exemple, on sait que par le travail de notre Commission confédérale, la C.F.D.T. est considérée comme la plus novatrice et la plus sérieuse — et il n'est pas question non plus de les résumer ici.

Rappelons simplement que **notre ligne de conduite** dans nos travaux et dans la définition de nos positions consiste, d'une part à exiger que les besoins en **équipement collectifs** soient satisfaits en priorité et, d'autre part, faire que l'**initiative publique** ait le pas sur l'initiative privée afin de privilégier les investissements publics sur les investissements privés ; ce qui implique bien sûr de la part de la nation des choix conscients et fondamentalement différents de ceux qui sont aujourd'hui le fait des forces dominantes.

Il est vrai que ces exigences, dans l'état présent du rapport de forces, peuvent paraître quelque peu utopiques. Mais elles tracent un cadre précis à notre action et comportent tout un effort d'information, de formation, de développement de l'esprit critique des travailleurs, pour permettre à ceux-ci de prendre une conscience plus claire des choix économiques, sociaux et politiques de la société présente et de la nécessité d'oppo-

ser à ces choix d'autres options relevant d'un « projet de civilisation » totalement différent.

Nous voudrions insister seulement et rapidement sur trois problèmes qui, parmi un ensemble de problèmes, tous aussi urgents les uns que les autres, nous prennent et nous prendront à la gorge dans les prochaines années.

Le premier est celui de la **Sécurité Sociale**, plus largement celui de la **Santé**. On connaît la pénurie dramatique, et souvent la misère, des établissements hospitaliers publics, le développement anarchique et coûteux de l'hospitalisation privée, les profits de l'industrie pharmaceutique... On sait que les dépenses de Santé connaissent une croissance continue et importante et que cela, dans une large mesure, est parfaitement normal. Il est évident que l'avenir financier de la Sécurité Sociale est terriblement compromis, d'autant que se multiplient les problèmes que posent les diverses catégories sociales.

Nous avons, bien sûr, à ne pas relâcher notre action pour que la Sécurité Sociale soit restituée à ses propriétaires, mais il convient d'aller au-delà de cette revendication. Nous avons d'ores et déjà mené des travaux importants et arrêté des positions novatrices sur l'hospitalisation, les structures médi-

cales, la pharmacie, etc... ; il nous faut à présent coordonner tous ces travaux en un projet complet de **Politique nationale de la Santé**, en populariser le contenu auprès des travailleurs et pouvoir ainsi avec l'appui de ceux-ci opposer ce projet à l'incurie des Pouvoirs publics.

Le second problème est celui de **l'Enseignement**. Nous avons souvent dit que, pour nous, **c'est la priorité des priorités**. Nous le répétons encore aujourd'hui et pour une double raison.

Il serait faux de dire que le système actuel d'enseignement est un « moule » qui fabrique inmanquablement des hommes disposés à accepter le régime capitaliste, mais il est sûr que les contraintes de celui-ci pèsent lourdement sur le style de l'Education Nationale. En tout état de cause, la société de démocratie socialiste que nous voulons aura besoin d'hommes ayant reçu une formation, disposant d'une culture, d'un sens critique, d'une capacité d'autonomie qui leur permettent de se déterminer par eux-mêmes et d'assumer les responsabilités très diverses qui devront être les leurs.

Il est par conséquent de toute première importance que l'Education Nationale soit à même de préparer la jeunesse à cette société nouvelle.



Préparer la jeunesse à cette société nouvelle....

Photo FRIEMAN

En second lieu, il est également important que les travailleurs aient reçu une formation de base d'abord, puis aient les moyens d'entretenir et de développer cette formation tout au long de leur carrière. Car cela leur sera indispensable pour leur permettre de faire face aux conséquences sur la vie de travail, sur leur métier, de l'évolution des techniques et des transformations de structures de l'économie.

En ce domaine de la démocratisation de l'enseignement, nos camarades enseignants ont élaboré des propositions de réforme que la C.F.D.T. a approuvées et prises à son compte. Il est souhaitable que ces travaux soient repris, adaptés, enrichis, compte tenu de la situation créée par la loi d'orientation de 1968, au sein d'une équipe confédérale qui comprendrait, avec nos camarades enseignants, des militants des autres secteurs professionnels, avec l'ambition de présenter un ensemble de propositions qui, popularisées par toutes nos organisations, seraient véritablement prises en charge par toute la C.F.D.T.

Nous en resterons aujourd'hui sur ce sujet à ces récentes observations du SGEN qui attire notre attention sur un aspect souvent négligé de ce problème de l'enseignement : les graves conséquences de l'absence en France « d'une tradition technique solidement établie », et nos camarades du SGEN ajoutent :

« La démocratisation est impossible sans **réhabilitation de la technique**, réhabilitation par ailleurs indispensable au développement même de notre pays ». L'enseignement technique doit être envisagé sur l'ensemble des cycles et être entendu comme « englobant une formation générale dûment « **repensée** » et préparant des citoyens d'une démocratie économique ».

Et le SGEN souligne enfin que :

« La démocratisation de l'enseignement implique une revalorisation de la fonction éducative à tous les degrés... Cette revalorisation implique à son tour un effort de formation des enseignants, formation psycho-pédagogique trop négligée jusqu'ici, mais aussi formation scientifique dont la nécessité doit être rappelée et le concept précisé... La formation des maîtres doit être conçue comme une formation permanente leur permet-

tant de participer à la vie scientifique de la Nation. Seule l'intensité de cette vie, seul le niveau scientifique — et technologique — peuvent donner à la démocratisation de l'enseignement toute son efficacité et tout son sens ».

Nous ne ferons qu'évoquer le troisième problème, celui dont nous parlions déjà plus haut : **la démocratisation de l'information**.

On connaît depuis 1968 l'enjeu du combat pour cette démocratisa-

tion. C'est, nous en sommes bien convaincus, que la **qualité d'une démocratie** se mesure à la **qualité de l'information** donnée par elle.

L'accès des divers courants d'opinion et des forces représentatives des intérêts économiques et sociaux aux moyens publics d'information, au premier chef, l'O.R.T.F., a toujours été un objectif important pour la C.F.D.T., après comme avant l'été 1968.

AU NIVEAU DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

L'objectif général, sur ce terrain, est de formuler et de défendre des revendications dont la satisfaction exige un infléchissement, une transformation plus au moins profonde dans le fonctionnement des structures de la société capitaliste.

Poser le problème des salaires comme le fait la C.F.D.T. **en terme du pouvoir d'achat** à conserver ou à améliorer, en privilégiant les ressources à réserver aux plus défavorisés, en œuvrant pour le resserrement de l'éventail des salaires, c'est militer **pour une répartition plus juste du revenu national**. Réclamer le droit de négociation des salaires réels, c'est mettre en cause **les rapports de pouvoir** à l'intérieur de l'économie capitaliste.

De même, réclamer, pour assurer le plein emploi, l'intervention des Pouvoirs publics afin de créer des activités économiques nouvelles nécessaires à ce plein emploi, c'est donner à la collectivité plus de moyens pour contrôler l'économie.

Mais surtout, en face d'une **planification française** mise au service d'un modèle de développement qui « colle » aux aspirations fondamentales du capitalisme, la C.F.D.T. propose un type de planification qui ouvre la voie vers une économie démocratique et socialiste, c'est la **planification démocratique** définie par notre Congrès confédéral de 1959 et les congrès suivants.

Pour l'essentiel, **au niveau des orientations du Plan** :



Photo MOUSSEAU

C'est exiger que la toute première démarche consiste à dresser un inventaire sérieux et complet, **en quantité**, mais aussi **en qualité des besoins** de la population et, tout particulièrement et en priorité, des besoins en équipements collectifs : éducation, santé, logement, culture, loisir, équipements des villes et des quartiers, transports collectifs, etc...

Privilégier ainsi le recensement et la satisfaction des besoins en consommations collectives, — sans pour autant supprimer la liberté des consommateurs — c'est poser une revendication qui suppose un **changement très significatif** de la société présente.

C'est aussi s'élever contre l'obsession de la consommation, du productivisme, de la **performance économique**, contre le culte du « taux de croissance » : il faut à tous prix établir des records de production, mais pourquoi ?

La C.F.D.T. affirme, elle, qu'une **expansion harmonisée** sur l'ensemble du territoire, grâce à une politique intelligente de mise en valeur des régions, qui favorise l'allègement de la peine des hommes et améliore la qualité de leurs conditions d'existence, est **cent fois préférable à un taux de croissance en montée vertigineuse**.

Enfin, c'est réclamer que les grandes orientations du Plan, le choix des objectifs de consommation, de production et d'investissement, fassent l'objet d'un **vaste débat démocratique** dans le pays, pour être finalement le résultat d'un accord profond du pays avec ce que va faire son économie, de telle sorte que l'ensemble des citoyens se sente concerné et engagé par les choix économiques de la Nation. Au surplus, les dangers toujours possibles de « technocratisation » seraient moins à craindre.

C'est pourquoi nous avons déjà avec le colloque de 1962 sur la Planification démocratique proposé la formule : « une législature, un plan, un gouvernement ».

A tout le moins c'est au Parlement de prendre la responsabilité des décisions définitives ; encore faut-il qu'il ait la **possibilité de choisir**, sans être en fait obligé d'accepter le choix préalable du Gouvernement, ainsi que cela s'est passé pour le Ve plan. Heureusement, le perfectionnement apporté

aux procédures d'élaboration des plans français, l'introduction du recours aux ordinateurs et aux formules les plus modernes de prévision, tout cela doit permettre que puissent être proposés au choix de l'instance politique **plusieurs types de croissance** de l'économie.

Pour l'essentiel encore, mais au **niveau des moyens**. Nous considérons que le moyen essentiel pour réaliser le modèle de développement choisi consiste à **exercer une maîtrise efficace sur les investissements tant privés que publics**.

Cette maîtrise suppose, ainsi que nous l'avons souvent défini, au **niveau des secteurs public et nationalisé** ;

la **nationalisation** de l'ensemble du système bancaire et de crédit,

l'**autonomie de gestion des entreprises nationalisées** — car nationalisation n'est pas étatisation — dans le cadre des directives du Plan (cela va de soi),

la **nationalisation d'un certain nombre de secteur-clés** « dont, disait le Conseil Confédéral en 1966, la rentabilité économique est réelle et dont l'influence est telle sur l'ensemble de l'économie et donc sur la Nation que leur nationalisation est justifiée économiquement et politiquement ».

En ce qui concerne les investissements privés, leur maîtrise pose le problème du **contrôle et de l'orientation de l'autofinancement**. Et il est vrai que des modalités sont à arrêter pour permettre de contrôler l'autofinancement des entreprises, afin de soumettre l'investissement aux critères du Plan.

De plus, rappelons-le, nous préconisons la création dans les régions de programme de « **Caisses Régionales d'investissement** » fédérées dans une Caisse Nationale d'Investissement, plaque tournante de toutes les opérations d'investissement dans leur secteur.

Quant au niveau de l'économie européenne

Nous avons précédemment remarqué que le phénomène européen est irréversible : les frontières de cette Europe qui se fait pourront être plus ou moins vastes, les structures politiques de tel ou tel type, l'imbrication des économies nationales ne fera que devenir plus étroite, de telle sorte que, dès

qu'apparaissent des structures économo-politiques, immédiatement nous voyons surgir à ce niveau tous les problèmes que soulève le fonctionnement de chacune des économies nationales. Et c'est bien ce qui se produit au niveau de la « petite Europe ».

Nous verrons dans un instant qu'à ce niveau européen, la **tâche la plus urgente** pour la C.F.D.T. est de favoriser et de structurer un syndicalisme européen, capable d'être efficacement présent face à tous les centres de décision de l'économie européenne : trusts, cartels, holdings, C.E.E.

Mais sans attendre, nous retrouvons à Bruxelles les mêmes problèmes qu'à Paris, avec ceci en plus, ce qui entraînera peu à peu des conséquences importantes, que les **solutions françaises seront de plus en plus conditionnées par les solutions communautaires**.

A ce niveau européen, comme au niveau français, nous inscrivons notre action dans les structures économiques et sociales européennes, telles qu'elles sont. Mais **nous ne prenons pas notre parti de ce qu'elles sont** : nous voulons par notre action contribuer à les transformer progressivement, non seulement dans leur fonctionnement, leur objectifs, mais finalement **dans leur nature**.

Nos revendications s'ordonnent autour de trois thèmes : l'**élévation du niveau de vie**, qui, pour nous, ne résulte pas seulement de l'accroissement des biens de consommation mis à la disposition de chacun, et en tout premier lieu des travailleurs les plus défavorisés, mais il s'agit en même temps de privilégier le développement des biens collectifs : santé, éducation, habitation, cadre de vie.

Il s'agit aussi de la sécurité à assurer aux travailleurs en face des fluctuations de l'emploi, des reconversions et concentrations des entreprises. Pour cela, le Fonds Social Européen doit être profondément rénové et doté des moyens financiers communautaires nécessaires pour financer le recyclage des travailleurs licenciés et le logement, financer également les allocations de chômage des travailleurs recyclés ou des jeunes sans emploi, enfin octroyer des prêts aux entreprises créatrices d'emplois dans les secteurs reconnus sensibles.

Le deuxième thème est celui de **l'égalisation des chances**, c'est-à-dire l'élimination des handicaps de toute nature dus à l'inégale distribution des richesses et des revenus, par un effort communautaire en matière de logement, d'urbanisme, de transports, d'équipements culturels et sportifs, etc. . .

C'est aussi briser **l'aliénation du travailleur dans le travail, dans l'entreprise**. Nous voulons parvenir avec les syndicalistes des autres pays à tirer profit des expériences et des perspectives très diverses dans nos pays respectifs pour élaborer une doctrine commune sur la place et le rôle, dans l'entreprise, des travailleurs et de l'instrument de leur pouvoir : le syndicalisme.

Enfin le troisième thème est celui de la solidarité internationale dont nous parlerons dans un instant.

En ce qui concerne **les moyens** d'une telle politique, notre démarche consiste à agir pour que l'effort encore bien timide de « programmation », de « perspective de politique économique à moyen terme », se développe vers **une véritable planification européenne**, une planification respectueuse des programmes et des plans nationaux mais ayant les moyens de coordonner, d'impulser des objectifs communautaires à travers ces programmes et plans nationaux ; une planification permettant la connaissance, le contrôle et l'orientation des investissements privés, d'une part, et d'autre part la coordination des politiques nationales d'investissements publics, avec en perspective **une politique commune** d'utilisation de ce moyen, qui peut être décisif, d'impulsion et de régulation de l'économie que sont les services et secteurs publics.

En bref nous abordons tous ces problèmes avec exactement **le même esprit** que vis-à-vis de l'économie française, c'est-à-dire avec la volonté de **mettre en avant les besoins collectifs, la solidarité nécessaire** pour empêcher les distorsions dans le développement des différentes régions et économies ; volonté encore de pousser l'évolution vers **une planification européenne**, malgré un contexte à bien des égards plus défavorable encore que dans notre pays, et donc **l'élaboration des politiques communes**, pour la plupart à peine en chantier. Volonté enfin de faire que cette

évolution de l'Europe se déroule selon un processus démocratique, c'est-à-dire en particulier que les travailleurs se voient reconnaître le droit de négocier à tous les niveaux, accords, conventions collectives, sur toutes leurs conditions de travail, et les moyens de défendre leurs intérêts et leurs aspirations.

Il est évident que la ligne de plus

forte pente que suit précisément l'Europe conduit celle-ci à se souder au marché mondial capitaliste. La C.F.D.T. ne négligera aucun effort pour freiner ce mouvement et contribuer à l'infléchir vers les perspectives de démocratie que nous avons dessinées pour notre pays et tout aussi valables et nécessaires pour l'Europe.

AU NIVEAU DU TIERS MONDE

La tâche sur ce terrain est immense. En effet l'objectif est de contribuer à une **transformation radicale des rapports économiques** internationaux, la seule voie, nous l'avons montré, qui peut permettre le développement du Tiers Monde, et cette transformation a peu de chances de se réaliser par le bon vouloir des pays riches : elle implique un **renversement du rapport de forces** au plan international en faveur du Tiers Monde.

Dans le court et le moyen terme, la C.F.D.T. mènera son action sur trois directions :

En premier lieu, elle continuera, partout où elle pourra intervenir, comme l'a fait dans le passé, à militer pour la **stabilisation des prix des produits primaires** sur le marché mondial, afin d'assurer aux pays pauvres, producteurs de ces biens, une revalorisation sérieuse et une stabilité dans leurs ressources qui leur viennent de leur exportations et qui constituent pour eux les seules possibilités de faire face à la charge financière du développement de leurs économies.

En second lieu, la **politique actuelle dite de « coopération »** a fait la preuve de son inefficacité de son insuffisance, et même souvent de son hypocrisie. Cependant, il ne s'agit pas d'en préconiser la suppression, ce serait trop grave pour les pays pauvres, mais aussi pour les pays riches ; par contre il faut en transformer le contenu et les modalités.

Aux yeux de la C.F.D.T., **une véritable coopération** devrait reposer sur les principes suivants en ce qui concerne la France, mais les mêmes principes sont valables pour une aide « multilatérale », européenne ou mondiale, qui continue à avoir nos préférences :

le minimum auquel la France doit s'astreindre est de ne pas freiner, volontairement ou non le développement des Etats aidés : cela devrait aller sans dire, mais il vaut mieux le dire.

Il faut ensuite chercher à favoriser, et prendre les moyens pour cela, le développement de ces



Quelle politique de coopération ?

Photo B.I.T.

Etats, développement dont les options sont à définir par les Etats eux-mêmes, et dont la réalisation et les étapes puissent être appréciables par un contrôle objectif.

Enfin, il faut dépasser l'optique traditionnelle de « l'aide » considérée comme un don, un courant unilatéral : il s'agit d'échanges, de relations entre pays inégalement développés. Une telle optique oblige alors à tenir compte des migrations de personnes (attention par exemple au pompage des élites des pays pauvres), des échanges commerciaux, des transferts financiers, des relations monétaires.

A partir de ces principes, des mesures conservatoires s'imposent pour parer au plus pressé : stopper, pour commencer, la diminution du volume financier de l'aide publique et, au contraire, fixer un plancher en pourcentage du budget, par exemple 2,5 % ; soumettre les entreprises françaises travaillant pour ou dans le Tiers Monde à un contrôle particulier portant notamment sur la qualité des biens et des services rendus, et sur leurs prix, souvent prohibitifs. Ce contrôle pourrait aboutir, le cas échéant, à des sanctions, y compris la nationalisation ; s'interdire d'élever de nouvelles barrières douanières ou contingentaires à l'égard des produits originaires des pays en voie de développement.

Ensuite, une planification de la coopération devrait être élaborée, intégrée dans le plan national et les budgets de programme. Elaboration qui appelle la coopération des pays qui reçoivent l'aide : la présence de représentants de ceux-ci est indispensable dans les organismes spécialisés français et également dans les Institutions internationales chargées de ces problèmes de coopération.

Une suggestion faite par le groupe de travail « Une économie de solidarité » est intéressante : elle vise à la création d'entreprises multinationales auxquelles participeraient un ou plusieurs pays sous-développés, avec la France, celle-ci n'y tenant qu'une position minoritaire. N'y aurait-il pas là un moyen pour aider ces pays à tenir tête aux grands trusts internationaux ?

La troisième direction de l'action de la C.F.D.T. vise à **renforcer l'action syndicale internationale dans la perspective de la promotion du Tiers Monde.**

Pour cela, nous avons la volonté de rechercher les moyens, par lesquels il sera possible de **conjuguer les efforts des organisations syndicales des pays développés industriellement avec ceux du syndicalisme du Tiers Monde** en face des problèmes sociaux, économiques et politiques de développement intégral des peuples à l'échelle internationale.

Par delà les aspects humanitaires, cette question doit être prioritaire pour la C.F.D.T., si elle ne veut pas aborder le développement du Tiers-Monde d'une manière sentimentale.

La C.F.D.T. recherchera des solutions et des axes de travail, notamment dans les directions suivantes :

- **liaisons permanentes** avec le plus grand nombre possible d'organisations syndicales des pays du Tiers-Monde, non seulement en Afrique et en Amérique Latine, mais aussi en Asie.
- étude en commun des problèmes économiques et politiques,
- **établissement des positions communes à défendre dans les organismes internationaux,**
- **élaboration de formes d'action commune** efficaces sur le plan des branches d'activité (notamment par le canal des secrétariats professionnels internationaux valables, compte tenu de leur implantation mondiale), comme sur le plan des actions de la responsabilité des Conférences.

Il nous faut souligner que ces prises de position et actions communes auront indiscutablement des incidences politiques, tant au plan national qu'international, étant entendu qu'un développement intégral des pays du Tiers Monde implique une rupture avec les mécanismes internationaux, et par conséquent un renversement du rapport de forces au sein des pays industrialisés.

Par ailleurs, s'il n'est pas de la responsabilité de ce rapport de traiter des problèmes de la Paix et du désarmement, il nous faut être conscients qu'un jour, peut-être proche, les organisations syndicales des pays en voie de développement, dirigés par des dictatures d'inspiration capitaliste ou autre, nous demanderont que **la France ne livre plus d'armes dont se ser-**

vent les régimes policiers pour lutter contre ceux qui veulent simplement voir reconnaître leur dignité d'hommes et vivre dans la liberté.

Enfin, il faut bien penser que dans les années qui viennent, la solidarité syndicale internationale exigera un minimum de stratégie commune pour développer la lutte contre le capitalisme international, qui va de pair avec le renforcement de la lutte contre les structures et le pouvoir capitalistes dans chaque pays. Dans cette perspective, il y a une liaison directe entre l'action syndicale pour la mise en place de structures de caractère socialiste dans les pays européens et les exigences du développement du Tiers Monde par une véritable coopération internationale.

Nous avons parfaitement conscience que ce programme sans doute ambitieux nous imposera un immense effort d'explication, d'information et de formation auprès des travailleurs de notre pays — et des autres pays occidentaux industrialisés — et dans ce domaine, plus encore peut-être que dans les autres, tout ne sera pas possible du jour au lendemain.

Mais nous avons parfaitement conscience aussi que nous nous trouvons là en face de responsabilités que le syndicalisme de notre pays ne saurait éluder sans trahir ce qu'il y a de plus fondamental dans ses traditions et dans sa mission.

Nous aurons donc le souci, à partir de chaque problème posé à nos industries ou à nos secteurs professionnels — et nous serons aidés dans cette tâche par la présence auprès des travailleurs de nos camarades immigrés, — à travailler à la prise de conscience de la masse des travailleurs et de l'opinion publique.

LES MOYENS

Il nous reste, mais c'est le plus important finalement, à définir les moyens qui peuvent être dégagés pour une action qui, poursuivant les objectifs présentés au chapitre précédent et utilisant à chaque moment de son déroulement le rapport de forces le meilleur possible, ouvre le passage à la société démocratique et socialiste dessinée dans la deuxième partie.

Disons tout de suite, parce que cela est pour nous décisif et tout le reste est relativement secondaire par rapport à cette affirmation de départ que : le « **moyen** » premier, **l'instrument privilégié** dont les travailleurs doivent pouvoir disposer, **c'est le syndicalisme**. Quelles que soient les circonstances, favorables ou difficiles, quels que soient leurs partenaires ou leurs adversaires, les travailleurs doivent pouvoir compter sur l'action syndicale, **d'abord** souvent, en toute hypothèse **toujours**.

Nous pouvons étendre au syndicalisme en général ce que le rapport « Pour une démocratisation de l'entreprise » dit du syndicalisme au niveau de l'entreprise : « quel autre regroupement des travailleurs peut aujourd'hui se prévaloir d'un tel passé de lutte pour la démocratie dans l'entreprise comme dans la vie publique... ? Quelle autre forme d'organisation des salariés existe qui soit capable de mener l'action collective quotidienne, à partir des aspirations des travailleurs, qui conduise son action avec la double volonté de réformer les structures et de développer la culture sociale de chacun, ... et fonde son action sur les valeurs communes au mouvement ouvrier », et nous ajouterons « qui soit vraiment l'instrument, la « chose » des travailleurs » ?

C'est pourquoi notre première volonté est d'améliorer la « qualité » de cet instrument par le



Photo P. COLLOMBERT

Développement et renforcement de la C.F.D.T.

Nous savons ce que nous sommes. Nous connaissons l'implantation de la C.F.D.T., diverse mais solide dans tous les secteurs de l'économie. Nous connaissons aussi la seconde place que la C.F.D.T. a conquise dans le syndicalisme français et la représentativité de celle-ci dans l'ensemble de la classe salariale. Nous avons bien conscience de l'extraordinaire diversité des militants et des adhérents de la C.F.D.T., diversité sociologique, diversité politique selon les générations, les régions, les professions, et nous avons à en tenir compte quand il s'agit de trouver les synthèses sur lesquelles tous peuvent se rencontrer.

Mais toutes les générations de militants qui se sont succédées depuis 50 ans pour faire la C.F.D.T., y compris la plus jeune, celle de 1968, l'ont profondément insérée dans l'ensemble du syndicalisme français et font d'elle une incarnation des traditions les plus essentielles du mouvement ouvrier français : traditions de contestation fondamentale de la société, d'autonomie active du mouvement syn-

dical, d'idéologie attachée à l'épanouissement de l'homme.

Cela tient sans doute à ce que nous n'avons jamais été des « installés », nous contentant des analyses et des « recettes » faites une fois pour toutes, mais notre centrale a eu, tout au long de son histoire, le souci constant de s'adapter aux évolutions de la société. Certes, de ce fait, il est souvent difficile, pour l'observateur extérieur, de nous définir, de nous « cataloguer » : tant pis pour les observateurs !

Dès la libération, nous avons amorcé un énorme et persévérant effort de réflexion et d'adaptation pour, peu à peu, dégager les grandes orientations d'un syndicalisme moderne. Tout ce que nous proposons aujourd'hui, comme tout ce qui a été dit en 1964 au cours de l'étape décisive de la transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T., est le résultat, en cette année 1970, d'une réflexion commune, dont on peut facilement retrouver le déroulement dans les documents de nos congrès confédéraux de 1948 à 1964, préparée dans des centaines de journées d'études, écoles normales ouvrières, sessions de toute nature, congrès, syndicaux fédéraux, régionaux, etc. . .

Un syndicalisme de masse

Nul d'entre nous ne voudrait renoncer à ce type de syndicalisme que s'efforce de vivre la C.F.D.T., un syndicalisme s'interrogeant sans cesse sur lui-même pour mieux faire son métier, un syndicalisme fidèle à ses options de base, mais en constante recherche, en constant changement. Cependant nul d'entre nous non plus ne voudrait faire de la C.F.D.T. un syndicalisme d'« élite ». Bien au contraire, nous avons tous la volonté de faire que la C.F.D.T. soit de plus en plus profondément **une organisation syndicale de masse**. Qu'est-ce à dire ?

Pour nous, un syndicalisme de masse est celui, même s'il demeure encore pour un temps minoritaire par le nombre de ses adhérents, qui reste constamment en relation étroite avec les travailleurs, celui donc dont les structures, le fonctionnement de ces structures, le comportement des militants permettent cette relation continue, celui qui ainsi connaît dans leurs réalités quotidiennes et leur profondeur et exprime correctement les aspirations des travailleurs.

Là est d'ailleurs la source de la force syndicale, qui sera en effet d'autant plus grande que les objectifs et les types d'action que nous proposons aux travailleurs auront été élaborés avec eux à partir de leurs aspirations réelles, même si nos objectifs se traduisent dans des revendications complexes.

Une telle conception du syndicalisme nous interdit de prendre notre parti d'une position minoritaire. C'est pour nous un souci constant que d'obtenir l'**adhésion** du plus grand nombre possible de travailleurs. Tous les travailleurs ont leur place dans nos rangs, à la condition, c'est la seule condition, mais elle n'est pas sans importance, que leur choix soit fait en connaissance de cause, c'est-à-dire qu'en venant à nous, ils adhèrent à ce qui est fondamental dans notre conception de la démocratie et du rôle du syndicalisme, et bien entendu ils acceptent le jeu de la démocratie syndicale.

La force syndicale est faite aussi de la qualité, de la profondeur des convictions syndicales des travailleurs, autrement dit de leur militantisme. Y aurait-il donc contradiction entre le nombre aussi massif que possible des adhérents et la qualité militante de l'organisation ? dans une certaine mesure, certainement,

mais une contradiction qui peut être levée dans le sens du dynamisme et de l'expansion, si nous prouvons notre capacité de mobiliser les masses, parce que celles-ci se reconnaîtront dans des objectifs qui auront été élaborés à partir de revendications des travailleurs et avec les travailleurs.

Une démocratie syndicale

Cela revient à dire, en définitive, que le syndicalisme de masse, tel que nous voulons le vivre, doit s'efforcer de présenter aux travailleurs **une illustration vivante de ce qu'est pour nous une société démocratique**.

Les principes d'organisation et de fonctionnement que nous voulons appliquer au syndicalisme sont exactement les mêmes que ceux que nous proposons pour être à la base de la société démocratique et socialiste de demain. C'est-à-dire que notre objectif est que tous les adhérents d'abord — car nous sommes une organisation et les adhérents ont des droits que n'ont pas les non-syndiqués —, se sentent participants, que les travailleurs se sentent concernés par toutes les manifestations de notre action syndicale.

Nous devons donc avoir le souci de rechercher sans cesse les moyens les plus efficaces pour briser l'apathie de beaucoup, **susciter la discussion collective** et surtout **diffuser la responsabilité**. En d'autres termes, nous avons à concilier **les exigences de l'efficacité**, ce qui impose une définition précise des responsabilités de chacun, avec **une élaboration collective des objectifs et des formes de lutte** à tous les niveaux de l'organisation.

Par exemple, en ce qui concerne l'entreprise, le prix que nous atta-

chons à notre revendication de « l'heure d'information mensuelle » tient à notre volonté de faire participer les travailleurs aux responsabilités de l'action qui les concerne.

Ainsi nous ne saurions trop attirer l'attention de nos camarades sur les suggestions riches et neuves du rapport annexe « Pour une démocratisation de l'entreprise » au profit de la section syndicale d'entreprise, qui de plus en plus devient **la base de tout l'édifice syndical**.

Une centrale syndicale est forcément une construction très complexe, avec non une hiérarchie mais un ensemble d'organisations destinées à répondre à tous les besoins de l'action. Il est capital que les circuits d'information qui font passer le courant démocratique de la base vers le sommet et inversement soient constamment améliorés : à la fois les responsables ont plus de latitude pour exercer leurs responsabilités parce qu'ils le font dans la clarté, les adhérents sont « dans le coup » et à chaque niveau, des équipes syndicales actives, démocratiquement élues et contrôlées, en contact constant avec les travailleurs, assurent la vie syndicale.

Enfin, la formation des militants se donne comme but non de faire de simples exécutants des directives venues d'en haut, mais des responsables capables de se situer dans leur propre contexte, d'utiliser les informations et de se déterminer eux-mêmes.

Nous avons la conviction que la démocratisation de l'action collective est la voie du syndicalisme de masse, le gage d'une syndicalisation accrue et d'un renforcement de la conscience sociale des travailleurs.

Structurée sur le « professionnel et l'interprofessionnel »

Structurée sur le « professionnel et l'interprofessionnel »

Ajoutons qu'un syndicalisme de masse s'efforce de répondre à tous les problèmes que pose aux travailleurs leur vie de travail, où que se situent ces problèmes.

Certes, nous l'avons dit et nous insistons, **le lieu premier et privilégié de l'action syndicale c'est l'entreprise**, et une entreprise, la plu-

part du temps, encadrée dans un ensemble plus vaste allant jusqu'au trust à implantation internationale. De ce fait, les structures syndicales qui ont en charge les problèmes syndicaux de **caractère professionnel**, que nous appelons les structures verticales, doivent se développer, si besoin jusqu'au niveau international et du coup voient leurs besoins grandir dans les proportions considérables.

Mais, dans le même temps, les problèmes qui dépassent le cadre professionnel, ces problèmes communs à tous qui sont la sécurité sociale, la situation des « inactifs », etc... , tous ceux qui tiennent à l'environnement de l'entreprise et que nous avons énumérés plus haut : logement, transports, etc... , et finalement la politique économique et sociale dans son ensemble, tout cela se développe en ampleur et en complexité. Par conséquent, les structures syndicales qui ont la charge de ces problèmes **doivent elles aussi se développer**, par exemple au niveau régional. Le problème est que **les besoins de l'action professionnelle et ceux de l'action interprofessionnelle croissent en même temps et à une vitesse accrue**. Il est donc indispensable que d'un côté comme de l'autre les structures **s'adaptent** à ces changements et que les moyens soient dégagés pour faire face aux besoins nouveaux.

Et il est vain de se demander si la priorité doit être donnée au « professionnel » au détriment de « l'interprofessionnel » ou inversement : tous les deux sont également les piliers d'un syndicalisme moderne, tous les deux représentent une égale nécessité. Mais c'est là un débat que doit trancher un autre rapport que celui-ci. Nous avons voulu seulement indiquer au passage les liens logiques et même étroits entre les différents thèmes de travail proposés au congrès.

Utilisant tous ses moyens d'action

Ce sera notre dernière observation sur le syndicalisme C.F.D.T. Notre syndicalisme utilisera tous les moyens d'action qui figurent dans son arsenal, sans en privilégier systématiquement aucun. Dans le passé, à l'intérieur de l'organisation, de longs et vifs débats ont eu lieu sur les mérites respectifs de l'action « globale », décidée et menée au niveau interprofessionnel et de l'action « diversifiée » menée par les structures verticales, par entreprise, par syndicat, etc... La première, disait-on, à certes pour avantage d'exprimer la solidarité des travailleurs entre eux, de développer la conscience qu'ont ceux-ci de la « globalité » de leur situation, d'où une meilleure conscience politique de classe, mais elle dé-

tourne, disent certains, le travailleur de l'action dans l'entreprise et risque de dévitaliser à la base le syndicalisme.

Par contre, l'action diversifiée développe le « tonus » syndical dans l'entreprise, plus efficace souvent en résultats immédiats, mais, ajoutait-on, fait perdre le sens de la solidarité, en cultivant des particularismes d'entreprise ou de catégorie et surtout accentue, ces résultats étant eux aussi diversifiés, les disparités de situation entre les travailleurs.

En vérité, ni « l'action par escalier », ni « l'action presse-bouton » ne sont pour nous des modèles à rechercher ! En fait, nous devons pouvoir nous mettre d'accord pour considérer qu'il n'y a pas lieu d'opposer ces deux types d'action « globale » ou « diversifiée », ils sont en réalité **complémentaires** et par cette complémentarité, ils peuvent cumuler leurs « avantages » et faire disparaître réciproquement leurs « inconvénients ». La sagesse apparaît être bien évidemment de tenir compte dans notre choix de la conjoncture et des rapports de force à un moment donné, mais surtout d'avoir toujours à l'esprit d'une part que tout ce qui peut être fait pour décentraliser les responsabilités dans l'action va dans le sens de notre orientation essentielle : que chacun soit capable de se déterminer lui-même, et d'autre part que toute action, quelle qu'en soit l'importance, doit être de na-

ture à assurer l'avancée cohérente de l'ensemble des travailleurs.

C'est ainsi que si, par l'action diversifiée dans un secteur, une avancée importante a permis l'établissement d'une « tête de pont », notre tactique doit tendre à utiliser ce « précédent » pour faire avancer le gros de la troupe. Enfin, il est possible et plus que souhaitable que dans les périodes où l'action diversifiée apparaît comme la plus adaptée à la conjoncture, elle se déroule sur des axes communs à tous, c'est-à-dire des revendications autour de quelques thèmes communs modulés concrètement selon les entreprises et les secteurs professionnels, comme la durée du travail, la discussion des salaires réels, l'extension des droits syndicaux, le contrôle du contrat de travail, c'est-à-dire sur des **revendications unifiantes**, afin de permettre une progression générale, une coordination au niveau confédéral et par là trouver la voie d'actions généralisées possibles. Inversement l'action généralisée crée un élément favorable au développement des actions dans l'entreprise ; gardons-nous donc d'opposer ce qui se complète et se renforce l'un l'autre. D'autant que dans la visée du syndicalisme de masse que nous voulons vivre, **l'un et l'autre types d'action sont indispensables au développement de la conscience collective des travailleurs** et à la préparation aux responsabilités que nous réclamons pour eux dans la société de demain.



Photo HUBERT

RELATIONS INTERSYNDICALES

Nous voulons donc développer notre C.F.D.T. parce que nous pensons que c'est le meilleur service que nous puissions rendre aux travailleurs.

Mais nous n'avons pas la prétention stupide de réussir tout seuls le passage de cette société d'aujourd'hui, capitaliste, à cette société de demain, démocratique et socialiste. D'ailleurs c'est avec les travailleurs que nous voulons ouvrir ce passage, c'est une société pour les travailleurs que nous voulons construire. C'est donc avec eux tous, si possible, et par conséquent, dans un contexte de pluralisme syndical, avec leurs organisations syndicales, qu'il nous faut avancer.

AU PLAN INTERNATIONAL

Ce problème, nous le posons, dans toutes ses dimensions, y compris et d'abord dans ses dimensions internationales, car, nous l'avons déjà dit, les travailleurs du monde entier sont unis par une solidarité, non seulement de sentiment, mais de « condition » et d'avenir en définitive commun.

L'Europe

En ce qui concerne l'Europe, nous avons vu que notre objectif le plus urgent est de contribuer à créer une authentique **force syndicale européenne**. Pour cela, sur le plan professionnel, en face des concentrations financières et industrielles, il faut mettre en place des structures syndicales adaptées : cela passe par le développement systématique, à tous les niveaux entre les syndicalistes des différents pays : entre sections syndicales, syndicats, fédérations couvrant des activités identiques ou similaires, et aussi entre organisations interprofessionnelles locales ou régionales, afin que progressivement se créent des structures syndicales adaptées, se dégagent des revendications communes, des actions communes.

Cette évolution devra être favorisée, pour l'Europe des Six, par une **coopération permanente de plus en plus structurée** entre l'Organisation Européenne de la C.M.T. et son homologue de la CISL, étant

précisé que c'est au niveau de cette coopération, prioritaire pour nous, que seront à résoudre les problèmes posés par la présence sur l'échiquier syndical de l'Europe communautaire d'organisations affiliées à la F.S.M. Au bout du compte, la C.F.D.T. souhaite que finisse par se constituer, à côté des institutions politiques de la Communauté, **un Conseil européen d'organisations syndicales nationales**, au sein duquel pourraient avoir lieu les confrontations utiles à la mise en œuvre d'une véritable politique syndicale européenne.

Naturellement, la C.F.D.T. est également décidée à maintenir et même à développer ses contacts et sa coopération avec les organisations syndicales des autres pays, au delà de l'Europe des Six, en particulier de ceux qui entreront peut-être dans le Marché Commun — Grande-Bretagne, Pays Scandinaves —, des pays associés, mais aussi des pays avec lesquels nos échanges sont des plus utiles, comme la Yougoslavie.

Le Monde

Au niveau mondial, la politique de la C.F.D.T. se présente avec deux volets : premier volet, la C.F.D.T. considère que devant la puissance fantastique des grands trusts internationaux, **le syndicalisme international professionnel** doit être considérablement renforcé.

Or ce renforcement, à notre avis, passe dans la plupart des cas par le développement des **Secrétariats Professionnels Internationaux** qui ont une large assise géographique et une représentativité incontestée. Plusieurs fédérations de la CFDT ont adhéré au SPI qui les concerne et la C.F.D.T. souhaite que les « Fédérations Internationales Professionnelles » relevant de la C.M.T. acceptent de s'inscrire dans cette perspective d'une unification à terme du syndicalisme professionnel.

Second volet, la C.F.D.T. est affiliée à la **C.M.T.** Elle se réjouit de l'orientation prise par la C.M.T. dans son congrès d'évolution de 1968 et elle est disposée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la C.M.T. devienne réellement ce qu'elle veut être : **la centrale syndicale exprimant la solidarité étroite des travailleurs des pays in-**

dustrialisés avec ceux du Tiers Monde, la centrale du développement.

Ceci étant clairement affirmé, nous mesurons objectivement les chances qui sont sérieuses, mais tout de même relativement limitées, et les possibilités de développement de la C.M.T. De toute façon elle a à côté d'elle d'autres centrales internationales.

La F.S.M. est peu développée dans les continents du Tiers Monde et chacun sait, son récent congrès l'a une fois de plus confirmé, qu'elle dépend essentiellement d'une force politique extérieure, du communisme, très précisément aujourd'hui, soviétique, pour qui le syndicalisme n'est qu'un instrument au service de ses intérêts.

La C.I.S.L. a été longtemps dominée par la pression de la Confédération américaine AFL-CIO, ce qui l'a conduit à mener une politique, notamment dans le Tiers Monde qui ne peut recevoir notre accord. Nous observons avec attention les évolutions possibles du syndicalisme américain et de la CISL et nous continuerons à vouloir travailler à **un rapprochement entre la CISL et la C.M.T.** Ce rapprochement doit et peut se faire, il est heureusement en cours, en premier lieu sur le continent européen ; nous souhaitons qu'il devienne possible, même là où, comme en Amérique Latine, les conflits sont aigus.

Par ailleurs, en ce qui concerne les organisations adhérentes à la FSM, nous sommes sensibles au fait que si, pour la plupart, elles incarnent un syndicalisme dont nous contestons fondamentalement la forme, elles n'en comprennent pas moins des milliers de travailleurs qui ont des problèmes semblables aux nôtres et dont nous nous sentons solidaires. C'est pourquoi la C.F.D.T. entend, selon une opportunité dont elle est seule juge, entretenir des relations avec un certain nombre de ces organisations.

Enfin, la C.F.D.T. attache un extrême intérêt aux échanges qui peuvent être organisés entre elle et des organisations syndicales nationales qui n'ont pas d'affiliation internationale. Nous avons cité la Yougoslavie, il faudrait parler aussi des Confédérations du Maghreb et des pays arabes, des grandes confédérations d'Amérique Latine : Argentine, Brésil, Uruguay... car il

n'est pas douteux que le rôle de ces organisations « neutres » est important dans la crise actuelle du syndicalisme mondial et, par conséquent, pour l'avenir de l'action syndicale internationale.

AU PLAN FRANÇAIS

Sur ce plan, les positions de la C.F.D.T., cent fois exprimées, sont bien connues, et l'histoire syndicale de ces dernières années n'a fait que les illustrer et les confirmer : rappelons-les en quelques phrases.

Pour la C.F.D.T., le pluralisme syndical est ni un idéal, ni un principe — ce qui est un principe c'est le droit pour le travailleur de pouvoir librement se syndiquer et au syndicat de son choix, c'est la liberté de l'option syndicale — mais **une situation de fait, parfaitement justifiée** dans le contexte actuel.

Au moins autant que d'autres, nous souhaitons l'unité des travailleurs par l'unité syndicale. Mais cette unité suppose que préalablement une autre unité soit possible, sinon réalisée : l'unité sur une conception de la démocratie et de la société apportant la garantie de liberté d'expression et d'action pour tous, y compris pour la minorité et l'opposition, sur une conception d'un passage par des voies exclusivement démocratiques à la société socialiste de demain, sur, enfin, une conception d'un syndicalisme parfaitement autonome par rapport à quelque force politique que ce soit, même s'il s'agit d'une force qui prétend exercer le monopole, exprimer la conscience de la classe ouvrière et constituer son « avant garde ». Nous souhaitons, autant que d'autres, que sur tous ces points, la première organisation syndicale de notre pays, la C.G.T., apporte aux travailleurs les garanties qu'ils attendent : nous n'en sommes pas encore là.

Ainsi ce que nous souhaitons, dans une première étape, qui, si elle était franchie situerait la seconde étape dans un contexte nouveau et positif, c'est que **tous les travailleurs attachés à une conception authentiquement démocratique du syndicalisme et de la société se retrouvent dans un même mouvement syndical.**

C'est bien un peu et même beaucoup pour cela qu'en 1964 nous

avons voulu transformer la C.F.T.C. en C.F.D.T. Non pas pour imposer cette C.F.D.T. pour ce « même mouvement syndical », mais pour créer une occasion de renouvellement et de développement du syndicalisme démocratique et, effectivement, nous croyons avoir ainsi accru les chances et élargi l'audience de ce syndicalisme-là.

Malgré les obstacles considérables qui obstruent encore cette route, qu'illustrent aujourd'hui les difficultés qui apparaissent dans nos contacts avec nos camarades de F.O. et l'évolution que connaît la F.E.N., nous continuerons à explorer les voies de ce syndicalisme démocratique, parfaitement libre et n'acceptant aucune sujétion sauf celle qu'il s'impose à lui-même : être au service des travailleurs.

Dans le même temps et avec la même volonté que nous mettons à exprimer nos exigences pour une

pourrait être utile afin d'éclairer et peut être de lever dans la mesure du possible les obstacles fondamentaux qui barrent actuellement la route à une coordination plus profonde.

De surcroît, pour la C.F.D.T., une telle attitude s'inscrit logiquement et efficacement dans la politique internationale que nous venons d'évoquer.

Une mobilisation qui dépasse le cadre syndical

Ceci rappelé, nous mesurons ce que peuvent faire les forces syndicales, même réunies dans les actions communes qui peuvent être possibles compte tenu de ce que nous venons de dire, par rapport à l'immensité de la tâche que comporte la construction d'une société démocratique et socialiste avec tous les aspects sociaux, économi-



Photo MOUSSEAU

véritable unité syndicale, nous sommes partisans de **réaliser en toutes occasions l'unité d'action la plus large possible avec toutes les organisations représentatives** dans la clarté, dans le respect mutuel des partenaires, sur des objectifs précis, avec des moyens arrêtés et pour des résultats appréciés en commun. Nous n'avons ici aucune exclusive à faire, — exception faite bien entendu de la représentativité réelle des organisations en cause, — surtout pas à l'égard de la C.G.T. Ainsi conçue et réalisée, l'unité d'action ne peut être détournée de son objet pour devenir une étape vers l'unité organique, mais il est clair que sincèrement et loyalement menée, elle peut créer un élément favorable pour la confrontation qui

ques, politiques que cette tâche implique.

C'est, pour préparer, assurer et maintenir le triomphe démocratique d'une orientation qui sur le plan social, économique et politique soit capable de réaliser la propriété sociale des moyens de production, la planification démocratique, l'auto-gestion des entreprises, que nous souhaitons **une véritable mobilisation de toutes les forces populaires, sociales, culturelles, politiques.**

Les autres forces sociales

Si les travailleurs regardent autour d'eux, ils peuvent observer que certaines couches sociales commencent à se trouver mal à l'aise dans les structures capitalistes actuelles, à en mesurer et à en mal

supporter les contraintes, non sans réactions conservatrices quelquefois : agriculteurs, artisans, commerçants, classes moyennes, etc... Pourquoi ces « laissés pour compte », à leur manière, ne pourraient-ils pas s'intéresser à des perspectives nouvelles de véritable libération ? A nous de savoir leur présenter ces perspectives, de leur montrer la place qu'ils pourraient prendre dans notre projet de société, place certes, à tous égards, très différente de celle qui est la leur présentement, mais une place d'hommes libres et responsables. Il n'est pas impossible qu'au bout de notre effort, un chemin d'action commune, limité peut-être au moins au départ, pourrait être dégagé, un chemin que la dynamique de l'action serait capable ensuite de prolonger.

D'un autre côté, très proche de cette réflexion, **le monde étudiant**, avec lequel la C.F.D.T. se trouve en permanence une profonde correspondance d'inspiration, ainsi que son attitude en mai 68 l'a amplement démontré, doit demeurer toujours l'objet de notre attention, mieux, de notre compréhension et de notre coopération.

Sans doute les contacts avec le syndicalisme étudiant, beaucoup de nos camarades en ont fait l'expérience, ne sont pas toujours faciles du fait de ses structures quelque peu incertaines et du changement rapide de ses responsables. Mais nous devons surmonter ces difficultés, persuadés que nous sommes que notre combat doit être compris et partagé par les étudiants. Et nous ferons la même observation en ce qui concerne le monde intellectuel, scientifique et technique qui, lui aussi, a sa place aux côtés des travailleurs, une place importante même, pour le succès de notre action.

Pas davantage ne devons-nous négliger d'aider à l'expression de tout ce qu'il y a de riche dans les courants nouveaux de pensée qui sont apparus, surtout chez les jeunes, en mai-juin 1968. Certes il y a des exagérations et des comportements que nous ne saurions accepter ni à l'intérieur de l'organisation ni à ses côtés, il y a des formes d'activisme totalement négatives parce qu'elles tendent à nier tout réalisme et à détruire toutes les structures, y compris les structures du monde ouvrier et nous n'accepterons jamais de nous prêter à ce jeu.

Mais il y a aussi une sensibilité, des formes nouvelles — en dehors des schémas traditionnels les plus solides, mais ce n'est pas forcément un péché — de pensée et d'action, un dynamisme aussi que nous aurions intérêt à intégrer, pour l'enrichir, dans notre propre capital de pensée et d'action.

Enfin, en examinant les problèmes de société que pose le cadre de vie des travailleurs, nous avons noté l'action utile d'une foule de groupements et d'associations de tous genres, associations culturelles, maisons de jeunes, parents d'élèves, associations familiales, de loisirs, de quartiers, etc... Nombre de ces groupes mènent leur action dans un sens plus ou moins proche, souvent très proche de notre propre action, militent pour transformer l'environnement de la vie des travailleurs avec des préoccupations identiques aux nôtres, et nos camarades, au niveau interprofessionnel, local, départemental, sont en contact avec cette action et y participent activement.

Cette coopération doit être systématiquement développée. Convient-il, comme le suggèrent nos camarades du Nord, de pousser cette coopération jusqu'à constituer avec ces organisations des liaisons organiques au sein d'un « Front commun d'organisations syndicales et sociales pour une démocratie socialiste » ?

L'idée est séduisante, mais la consultation de nos organisations nous fait penser qu'elle n'est pas suffisamment mure pour que nous nous y arrêtions. Il reste qu'avec ces groupes et associations, les contacts doivent être maintenus en permanence, et des actions, parcellaires peut-être, mais qui peuvent revêtir une grande ampleur, sont certainement possibles à concevoir et à mener en commun. Tout cela est utile au développement de la conscience collective politique des travailleurs.

La dimension politique du syndicalisme

En parlant tout à l'heure de « mobilisation » nécessaire pour la réalisation de notre projet de société, nous avons noté que cette mobilisation devait se déployer sur tous les terrains, social, économique et, ajoutons-nous, **politique**. Nous sommes ainsi conduits à faire le

point sur la dimension politique des objectifs et de l'action, c'est-à-dire de la stratégie d'une organisation syndicale comme la C.F.D.T.

Il y a déjà bien longtemps que notre Centrale a saisi combien dans l'évolution de la société moderne, l'existence et l'activité du syndicalisme comportaient des aspects politiques de plus en plus importants, et nous avons, tout au long de ces quinze dernières années en particulier, poursuivi une réflexion constante sur ce phénomène. Pas seulement une réflexion d'ailleurs, mais aussi une action car nous avons, devant les événements qui se sont présentés à nous, pris des positions : guerre d'Algérie, avènement de la Ve République, référendums, élections parlementaires et présidentielles... nous avons eu l'occasion de discuter avec des partis politiques, nous avons même tenté des expériences originales, dont l'insuccès même n'est pas avare de leçons : tentative de programme commun intersyndical CFTC-FO-FEN-CNJA-UNEF (1962), Groupe de Recherche Ouvrier-Paysan (1963), etc...

De ces réflexions et de ces expériences, nous avons déjà pu tirer un certain nombre de constatations et de conclusions, partielles encore, qui ne font plus question dans l'organisation et qui constituent une première étape dans notre démarche pour maîtriser cette dimension politique du syndicalisme d'aujourd'hui.

Tout d'abord une évidence, relativement neuve, car c'est surtout depuis la Libération qu'elle s'impose avec de plus en plus de force. La vie politique dans une société industrielle s'est étendue et englobe désormais la quasi totalité des problèmes économiques et sociaux. On ne peut plus imaginer un gouvernement, un pouvoir politique, même réactionnaire, qui n'aurait pas, consciemment ou non, une politique de salaires, de l'emploi, de la sécurité sociale, etc..., etc... De la sorte, la plupart de nos problèmes syndicaux, les plus importants, qui commandent tous les autres, sont devenus des problèmes politiques, leur solution relève d'une responsabilité politique.

Une seconde évidence, aussi forte que la première, c'est que la **simple définition de nos objectifs syndicaux** dans la société présente, à plus forte raison si, ce que nous faisons, nous situons ces objectifs

dans une démarche tendant à jeter les bases d'une société toute différente, obéit à **une vision d'un certain système politique** : un système qui correspond aux mêmes critères de démocratie et de socialisme que ceux que nous retenons pour l'économie et le social et qui est apte à créer le cadre politique dans lequel les travailleurs pourront réaliser leurs projets économiques et sociaux : nous avons bien marqué plus haut que la mise en œuvre de nos perspectives d'autogestion, par exemple, suppose au préalable l'instauration d'un pouvoir politique qui en accepte et assure l'orientation contre tous les obstacles.

De cette double évidence, nous sommes unanimes à dégager deux conclusions également capitales :

La première est que nous devons reconnaître et accepter un fait : le terrain sur lequel nous agissons, le terrain syndical, tout en restant syndical bien entendu, est devenu politique. **Partis et syndicats sont amenés à agir sur le même terrain**, du fait que les problèmes posés par les seconds sont conditionnés chaque jour davantage par des **options** et des **solutions politiques** qui relèvent de la responsabilité des premiers. Fatalement donc, sur ce terrain devenu commun, partis et syndicats **coexistent**, se rencontrent et, inévitablement, leurs actions interfèrent les unes sur les autres.

Le problème de l'**attitude des partis et des syndicats les uns à l'égard des autres** est inévitablement posé et nous ne pouvons pas l'éluder.

La seconde conclusion est que le syndicalisme est **directement concerné** par le comportement politique du pays : nous sommes amenés à condamner, et à lutter contre une politique qui ne correspond pas à notre conception de la démocratie ou qui sur le terrain économique et social est contraire aux intérêts des travailleurs.

Inversement, une condition indispensable pour le succès de notre action est qu'**une action politique**, relevant du même esprit que la nôtre, pourrait-on dire, **se développe, amène au pouvoir et y maintient une ou des forces politiques capables de mettre sur pied des structures politiques, bases d'une société démocratique et socialiste**, et de me-

ner une politique conforme aux exigences de celle-ci.

Cet intérêt capital pour que se dégage une politique de ce style, comment se traduit-il dans le concret ? en d'autres termes, cet intérêt doit naturellement nous conduire à entretenir un certain type de rapports avec les forces politiques concernées. Quel type de rapports ? Mais d'abord avec quelles forces ?

Nous répondrons pour commencer à cette seconde question. Il est sans doute difficile d'imaginer, dans le contexte politique français, qu'une politique décidée à sortir de la société capitaliste et à ouvrir la voie d'une société de type socialiste puisse attirer l'adhésion de la majorité des Français sans une action commune à toutes les forces dites de gauche, y compris la plus importante de ces forces, le parti communiste.

« Reconnaître au parti communiste, observe la Fédération Générale de la Métallurgie, la place qui lui revient dans le passage du socialisme n'est pas lui accorder la représentation exclusive des forces socialistes. Dans ce sens, renforcer le courant socialiste actuel, c'est, dans l'autonomie et l'indépendance, renforcer l'efficacité de notre syndicalisme ».

En effet, étant donné ce qu'est le P. C. et qu'il paraît bien vouloir rester, et afin que toutes les garanties soient apportées, la crédibilité assurée sur le plan du socialisme, certes, mais aussi sur le plan de la liberté, nous pensons que le rôle de la C.F.D.T. est bien entendu de suivre de près la vie politique dans son ensemble — ce qui implique des contacts larges — mais **de spécialement s'intéresser** à ce que font ou peuvent faire les hommes, les formations politiques existantes ou à naître, qui d'une part **poseront l'avenir du pays** et de la société en termes de **transformations fondamentales** destinées à créer une autre société, **une société socialiste**, et qui d'autre part s'engageront à opérer ces transformations et à animer cette future société **selon les exigences de la démocratie**. Ce double critère délimite nettement les frontières de l'échiquier politique qui attire notre attention.

Ce ci précisé, la première question demeure : quel type de rapports ?

Deux stratégies

A cette question, on le sait, depuis plusieurs années, au sein de la C.F.D.T., deux « écoles » apportent deux réponses opposées, et la confrontation entre ces deux écoles a nourri et continue à nourrir des débats souvent vifs et passionnés.

Pour les uns, les partisans d'une « stratégie commune », le syndicalisme doit, ayant **au préalable fixé ses propres priorités** dans la liste de ses objectifs de réforme des structures, **confronter publiquement ses choix** avec ceux des formations politiques socialistes, **pour aboutir à un contre-plan ou à un contrat** qui définit les réformes à opérer et les objectifs à atteindre sur lesquels s'engagent les formations politiques pour leur accès au pouvoir et la première étape de leur gouvernement, les organisations syndicales, elles, faisant du contenu du contrat le cadre de leur action. Pour ces camarades la « stratégie commune aux organisations du monde ouvrier » constitue la seule méthode, la seule chance « de « transformation progressive de la société vers un socialisme démocratique basé sur la planification démocratique et l'autogestion » (E. Maire).

Pour les autres, une telle orientation « politico-syndicale » serait mortelle pour le syndicalisme qui risquerait de se laisser enfermer, surtout dans l'hypothèse où la gauche accèderait au pouvoir, « à l'intérieur de contraintes résultant des pressions contradictoires qui s'exercent sur tout gouvernement, fut-il élu avec la voix des travailleurs » (J. Monnier). **En aucun cas**, ni par contrat, ni autrement le syndicalisme ouvrier ne doit accepter de limiter son action dans le cadre d'un programme de gouvernement, même établi par des amis politiques. C'est par le déploiement en toute liberté, de son action, qu'indirectement mais efficacement le syndicalisme pèse sur l'orientation et l'activité des formations politiques. C'est la « **stratégie autonome** ».

Ainsi exposées dans la brutalité de leurs positions fondamentales, les deux thèses sont parfaitement contradictoires et expriment deux conceptions différentes du rôle du syndicalisme. Cependant les affrontements qui se sont déroulés dans l'organisation ont permis à

chacun des camps de préciser sa pensée, de l'infléchir peut-être pour tenir compte des objections, de distinguer l'essentiel du secondaire ; d'autres ont cherché, en dehors des deux voies proposées, d'autres démarches pour définir le rôle du syndicalisme.

Et surtout les événements sont une source inépuisable d'expériences dont les uns et les autres nous pouvons faire notre profit. La crise de mai-juin 1968, par exemple, a montré aux partisans de la stratégie commune que pour contracter il fallait être deux, avoir un partenaire en face de soi et aussi qu'il pouvait y avoir quelque inconvénient à se situer dans une optique trop exclusivement et classiquement parlementaire. D'un autre côté, les conséquences sur l'efficacité de l'action syndicale de l'absence de relais politique ne sont jamais apparues avec autant d'évidence dramatique, et il n'est pas stupide de manifester quelque impatience en se demandant combien de temps faudra-t-il attendre pour que les effets indirects de l'action syndicale soient suffisamment importants pour que ce relais politique apparaisse...

qu'il convient de dépasser.

En tous cas, au point où en est arrivé ce débat, nous invitons le congrès à considérer l'affrontement auquel il a donné lieu comme **un moment de notre évolution** qu'il convient aujourd'hui d'essayer de dépasser. Un moment, extrêmement riche, utile, bénéfique pour tout le monde, car c'est parce qu'il a eu lieu, c'est grâce à tous ces courants de recherches et de réflexions qu'il a drainés avec lui, que nous pouvons maintenant tenter de le dépasser par une approche, différente certes, mais nourrie de ces recherches et de ces réflexions.

En effet, à notre avis, la décantation qui s'est opérée dans les idées et les affirmations des uns et des autres permet de dégager, au départ de notre démarche, un accord général sur deux points, d'une importance décisive, parce qu'ils éclaircissent grandement notre recherche.

Le premier est que, pour nous tous, partis et syndicats sont profondément **différents** par leur nature, leur but et leurs responsabilités : **le parti** est une forme d'organisation des citoyens sur la base

d'une conception d'ensemble de la politique nationale : il vise à **conquérir le Pouvoir** et s'il y parvient, à le conserver ; sa responsabilité est de se préparer à gouverner et le cas échéant de gouverner tous les Français et pas seulement les travailleurs. **Le syndicat lui aussi** se situe dans le cadre d'une vision globale de la société, mais une vision qui part d'un point de vue syndical, autrement dit, du point de vue des travailleurs. Sa fonction consiste à exprimer les aspirations et les besoins réels des travailleurs et à mener l'action contre tout ce qui fait l'obstacle à la satisfaction de ces aspirations et de ces besoins. En aucun cas, il n'a vocation pour gouverner.

Il est pour nous de saine démocratie que partis et syndicats, en toutes occasions, surtout quand leurs attitudes ont quelque similitude, **distinguent nettement leurs responsabilités respectives**. En aucune façon, il ne saurait être question, pour le syndicat, de remplacer le parti ou même simplement de se substituer à lui.

Ainsi que le rappellent justement nos camarades de Savoie, « le syndicalisme ne peut prétendre avoir à lui seul la réponse à tous les besoins de l'homme ».

Le second point est le plus important encore. Dans tous les travaux préparatoires à ce Congrès, nous trouvons des affirmations de ce genre :

« l'absence de toute subordination des organisations syndicales aux partis doit être un impératif » (Rennes).

Le dernier congrès de la Fédération des Mineurs, « soulignant qu'il y a urgence que se forme une force politique à vocation majoritaire susceptible de prendre en charge les perspectives de transformation de la société, réaffirme **sa volonté de ne pas voir subordonner l'action syndicale à un parti politique quel qu'il soit** ».

Cette volonté est véritablement unanime dans toute l'organisation et particulièrement exigeante et intransigeante : il n'est rien de plus étranger à la C.F.D.T. qu'un syndicalisme se situant comme une organisation seconde, de deuxième zone dans la mouvance de l'organisation reine : le parti. Nous savons trop ce qu'ont coûté au syndicalisme français tout au long de son histoire les pressions et les ingérences des forces politiques.

Nous voyons tous les jours les résultats de la théorie de « la courroie de transmission » dans la plupart des démocraties populaires, en France aussi, même si, en paroles — en paroles seulement — cette théorie est répudiée.

Nous avons prouvé que toute tentative de faire explicitement ou implicitement, consciente ou non, appel à cette théorie s'attire une réaction vigoureuse de nos organisations.

d'où une conception dynamique de l'autonomie syndicale

De cette résolution inébranlable, exigeante et même scrupuleuse de refuser toute inféodation du syndicalisme, claire ou camouflée, à une force politique, parti ou Etat, et de la conscience qui est la nôtre des responsabilités du syndicalisme dans la réalisation d'un projet socialiste à la fois social, économique et politique, nous pouvons passer à **une conception de l'autonomie du syndicalisme**, précise, positive et dynamique.

« Le syndicalisme doit conserver sa fonction propre, donc son pouvoir autonome, écrit Jean Monnier, ce serait le mutiler, lui ôter tout ressort et toute vie que d'exiger de lui qu'à chaque besoin exprimé, à chaque revendication formulée, soient liés des moyens politiques concrets de réalisation ».

Mais il ne s'agit pas d'un pouvoir autonome qui se recroqueville sur lui-même et qui conduirait le syndicalisme à accepter dans les faits la loi du patronat et des couches dominantes ; ce ne serait là qu'une fausse autonomie, car cela aboutit à l'intégration dans la société actuelle.

Il s'agit au contraire d'une autonomie qui s'appuie sur une stratégie globale qui lui est propre, une autonomie qui peut ainsi, sans risque l'ambiguïté, refuser la neutralité. Il s'agit donc d'une **autonomie engagée** : l'autonomie d'une organisation syndicale qui se donne une vision politique à la mesure de la société qu'elle préconise pour demain. Mais dans tous les actes qu'elle pose en direction de cette vision politique, — et c'est là que la notion d'autonomie prend toute sa signification —, la C.F.D.T. entend **disposer d'une liberté absolue, d'une maîtrise totale de sa décision, et cela en toutes circonstances, quels que soient les adver-**

saires qu'elle rencontre en face d'elle, **quels que soient les partenaires** qu'elle trouve à ses côtés, **quelle que soit enfin la nature des rapports** qu'elle a choisis d'avoir avec ces derniers.

Si nous sommes d'accord sur cette conception de l'indépendance du syndicalisme, et nous devons pouvoir l'être alors il devient possible d'échapper au système et à la théorie : tout devient une affaire, en chaque circonstance, d'une décision démocratique prise par les instances responsables ; il s'agit d'agir au mieux des circonstances dans la pleine souveraineté de notre autonomie, étant donné qu'à tout moment, nous demeurerons entièrement maîtres de notre décision et de notre action, qu'il s'agisse, aujourd'hui de nous engager, demain de contester, ou inversement. L'essentiel devient que la décision soit élaborée et prise selon **les exigences de démocratie syndicale** dont nous avons parlé au chapitre précédent.

Mais dans ce cadre, quelles décisions seraient possibles en ce qui concerne notre attitude à l'égard des partis politiques qui voudraient prendre place dans l'évolution vers la société que nous souhaitons ?

Le présent rapport est dans l'impossibilité de dresser une liste des décisions possibles, à plus forte raison de choisir et d'arrêter une solution, car les circonstances, la capacité de l'organisation à un moment donné, sont des éléments décisifs des choix à faire.

Toutefois nous pensons que le cadre que nous proposons est suffisamment dessiné pour permettre de faire un choix dans la compréhension et la cohésion de l'organisation.

En effet, si la formule du contrat proposée par les partisans de la « stratégie commune » continue à susciter, pour les raisons que nous avons évoquées, l'opposition absolue des partisans de la « stratégie autonome », nous croyons que les uns et les autres peuvent approuver la conception de l'autonomie syndicale que nous venons d'ébaucher.

De plus, nous notons que les camarades connus comme militant pour la stratégie commune écrivent aujourd'hui « le problème n'est plus de passer des accords, mais bien de contribuer, à partir de nos responsabilités syndicales, à la construction d'un vaste courant socia-

liste dans le pays » et ces camarades parlent non pas de « stratégie commune » mais de « **stratégie convergente** », la substitution d'un adjectif à un autre nous paraît beaucoup plus qu'un artifice de présentation, un effort pour exprimer avec plus de justesse la pensée de ces camarades.

D'un autre côté, nous lisons dans le rapport de J. Monnier au récent congrès de l'U.D. de Maine-et-Loire : « leurs stratégies (des forces syndicales et politiques) doivent être **parallèles**, avant comme après la prise du pouvoir politique. »

« Convergence » d'un côté, « **parallélisme** » de l'autre, et des deux côtés on souligne qu'en toute hypothèse l'action des forces syndicales et celle des forces politiques doivent être **complémentaires**. C'est ainsi que Jean Monnier ajoute, à partir d'une distinction entre le « programme de gouvernement » qui relève de la seule responsabilité des formations politiques, et le « projet socialiste » :

« l'action parallèle et **complémentaire** des forces syndicales et politiques doit être trouvée dans la **réalisation** d'un projet socialiste soulignons »).

D'un côté on parle certes « **d'actions communes** réunissant diverses forces sociales et milieux socio-professionnels, étudiants, jeunes, journalistes, partis, etc... » — ce que d'ailleurs une stratégie parallèle n'exclut pas complètement, nous semble-t-il —, on parle aussi d'« **échanges** », de « **colloques d'études** notamment entre syndicats et partis, sur les problèmes qui nous sont posés par la transformation sociale ».

De l'autre côté, on souhaite, y compris sous la forme d'une initiative de la C.F.D.T. elle-même, **une confrontation publique** entre « toutes les forces syndicales, familiales, culturelles et politiques refusant de prendre la société néo-capitaliste comme un fait immuable » pour « **confronter ensemble leurs vues** sur les caractéristiques et les exigences d'une société socialiste adaptée aux réalités de la société industrielle d'aujourd'hui, et de définir en commun les réformes à réaliser ». De ce côté aussi on se réfère comme à des initiatives valables, à renouveler le cas échéant avec la participation de la C.F.D.T. en tant que telle, et à condition de ne pas rester au niveau des états-

majors, du « Colloque sur la Planification démocratique », à la « Rencontre socialiste de Grenoble » et une rencontre régionale qui l'ont **défini en commun** » qui l'ont suivie.

Dans ces conditions, nous ne pensons pas solliciter la pensée de nos camarades en disant qu'il ne doit pas être impossible de faire déboucher la « convergence » et le « **parallélisme** » sur la **complémentarité**. Il ne doit pas être impossible, dans un contexte donné, d'arrêter nos prises de position et nos formules d'action en tenant compte tout à la fois, d'une part des intérêts qui sont les nôtres dans le succès d'une action politique de type socialiste, d'autre part de la cohésion consciente et acceptée de toute l'organisation et de notre volonté exigeante et scrupuleuse d'autonomie syndicale.

Ce n'est pas autre chose, croyons-nous, que nous propose Albert Detraz dans son rapport d'orientation au Congrès de sa Fédération, quand il écrit : « le syndicalisme français ne saurait être un syndicalisme intégré, que ce soit à un parti, à un Etat ou à une politique économique. Si son autonomie ne lui interdit pas d'avoir des préférences politiques, des sympathies pour des positions, des expériences ou des tentatives de caractère politique, **c'est à lui qu'il appartient d'en décider dans le cadre des limites dont il est seul juge** ».

Ainsi nous prenons parti, comme le souhaite également A. Detraz, pour « un syndicalisme politiquement engagé, mais non inféodé » « politiquement engagé pour assurer le renouveau d'une gauche de conception socialiste ».

Il va de soi que cette démarche est une **démarche collective** de l'organisation syndicale en tant que telle dans le cadre de ses responsabilités : il ne saurait donc y avoir interférence, confusion avec les options politiques personnelles que les travailleurs font ou doivent faire en tant que citoyens. Autrement dit, il ne saurait être question pour le syndicalisme d'imposer à ses adhérents, aux travailleurs, un engagement politique personnel. Il est souhaitable que le travailleur réalise lui-même, pour son compte personnel, le syndicalisme peut l'y aider, la convergence entre ses préoccupations de citoyen et ses besoins et aspirations de travailleur.

Une réflexion à poursuivre

Pouvons-nous dire qu'au terme de cette réflexion destinée à notre congrès de mai nous sommes allés jusqu'au bout des problèmes posés par la dimension politique du syndicalisme moderne ? Certainement pas. Nous avons voulu tenter d'arrêter, au terme d'une nouvelle étape de notre réflexion sur ce thème, un certain nombre de propositions sur lesquelles un très large accord peut se faire et qui doivent nous permettre de nous déterminer dans les années qui viennent avec les plus grandes chances de clarté, de cohésion et d'efficacité. **Mais la réflexion sera à poursuivre par toute l'organisation après le Congrès.**

La nécessité de continuer notre recherche se trouve renforcée, depuis quelques temps, par le fait que nous commençons à être affrontés à un problème, nouveau pour nous, il faut bien le reconnaître, celui de la **coexistence à l'intérieur des entreprises**, lieux privilégiés de l'implantation syndicale, du syndicalisme et des partis politiques, autrement dit de la coexistence de l'action syndicale et de l'action politique dans l'entreprise.

Nous nous réjouissons quand tel ou tel parti politique s'efforce d'inscrire dans son action les préoccupations des travailleurs. Nous comprenons parfaitement que ce parti ait l'ambition d'organiser politiquement les travailleurs et dans ce but veuille pousser son organisation jusqu'au niveau de l'entreprise. Mais immédiatement les difficultés surgissent : la ligne de démarcation entre ce qui, dans l'entreprise, relève de l'action politique et ce qui appartient à l'action syndicale n'est, dans bien des cas, pas tellement évidente, la tentation peut naître très vite de la part de militants politiques de faire pression, y compris de l'intérieur, sur la section syndicale, retombant alors, d'une façon détournée mais certaine dans le schéma marxiste léniniste de « la courroie de transmission ». Nous avons connu ces derniers temps des tensions parfois très vives dans certaines entreprises qui trouvent leur origine dans cette situation.

Il est facile de dire que si la section syndicale doit s'interdire d'intervenir dans l'action et les positions de la section politique, inversement les militants politiques ne sauraient faire pression à l'inté-

rieur de la section syndicale, en y poussant leurs hommes et leurs options. Il est plus difficile de juger sur le terrain si cette règle est respectée et là peut naître une source intarissable de conflits ! De toute façon, cela ne suffit pas à apporter au problème une solution vraiment adéquate.

Nous pouvons certes porter plus loin notre position en affirmant que la formulation des revendications des travailleurs, la mise en œuvre de l'action pour ces revendications est du seul ressort de la section syndicale, sera-ce suffisant ? ce n'est pas assuré.

En réalité, ce problème de la coexistence du syndicalisme et du (ou) des partis politiques à l'intérieur de l'entreprise n'est qu'un élément d'un problème plus général sur lequel notre réflexion n'est qu'amorcée et qui appelle des solutions globales. C'est tout le problème du partage de compétences et de responsabilités entre les forces syndicales et les forces politiques dans les phases de transformation de la société, ainsi que plus tard dans la société de demain.

Il est clair que compte tenu des évolutions et des changements de tous ordres dus à l'instauration de la société industrielle moderne, les cartes doivent être redistribuées, en matière de compétence et de responsabilité, entre les différentes forces qui interviennent dans la vie de la nation et notamment les forces syndicales et les forces politiques. Mais selon quelle ligne de partage des eaux ? Le présent rapport essaie d'apporter les premiers éléments d'une solution, il faut cependant aller plus loin.

En somme, le problème qui est posé est celui de savoir **à qui revient la responsabilité de direction des luttes des salariés ?** Pour nos camarades cégétistes et commu-

nistes, la réponse est claire même si elle n'est pas toujours exprimée clairement : c'est au parti que revient cette responsabilité supérieure et l'on sait que c'est là une des divergences fondamentales qui nous séparent de ces camarades.

En ce qui nous concerne, nous dirons avec Jacques Moreau « dans la situation pluraliste française présente, aucune force sociale ou politique (syndicats, partis) ne peut prétendre diriger les luttes et subordonner à son profit les autres organisations... Il ne saurait y avoir pour nous de parti-guide ou d'avant-garde de la classe ouvrière qui se serait donné mission d'orienter les luttes et de dire les priorités ».

A partir de là, un champ de réflexion est ouvert que nous avons à continuer d'explorer dans un travail et une recherche à mener au sein de toutes nos organisations. Il y aura ensuite intérêt, selon des modalités à déterminer, à confronter les avancées de ce travail et de cette recherche avec les formations politiques qui sont intéressées à ce que toute la lumière soit faite sur ce problème. Ainsi les choses seront claires, les causes de conflit surmontées et les « convergences » rendues possibles dans toute l'ampleur souhaitable.

Nous le répétons, en forme de conclusion de ce chapitre, la marche des travailleurs vers cette société d'hommes libres et responsables que nous voulons pour eux implique la mobilisation de toutes « les forces populaires ». Que le rôle de chacune d'entr'elles, délimité en accord avec les autres, en fonction de sa nature particulière, de sa spécificité, soit clairement défini, afin d'être clairement et totalement rempli, c'est là, à n'en pas douter, une condition essentielle du succès final.

Conclusions

DANS la rédaction de ce rapport, nous n'avons fait de référence directe qu'à un très petit nombre des travaux de réflexion qui ont été menés à tous les niveaux de l'organisation. Les citer tous eût été évidemment impossible, mais tous, qu'ils émanent de sections syndicales, de syndicats, de fédérations, d'organisations interprofessionnelles, de sessions d'études, de congrès syndicaux, fédéraux, départementaux, ont directement ou indirectement inspiré nos propos et le rapporteur exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice commun, car il

s'agit bien **d'une œuvre collective.**

Sans doute, aucun de ces travaux ne trouve son expression complète et l'intégralité de ses conclusions dans ce rapport général. Mais la tâche du rapporteur était, à partir de tous ces travaux, de présenter les éléments qui peuvent constituer **une synthèse acceptable pour la grande masse** des militants et des adhérents d'une **organisation** profondément diverse et pluraliste. Cette tâche, on le conçoit, était particulièrement complexe et difficile. Le Congrès aura à dire, en se prononçant sur la motion finale dont

l'élaboration va maintenant commencer et se poursuivre jusqu'à la fin des débats du congrès, dans quelle mesure le rapporteur l'a menée à bien.

Une synthèse, avons-nous dit. Précisons aussitôt que cette synthèse n'est **ni complète** en ce qui concerne les problèmes qu'elle prend en charge, **ni définitive** dans toutes les conclusions qu'elle propose : cela n'était ni possible, ni même souhaitable.

Cependant, le rapporteur est convaincu que si le Congrès fait siennes ces conclusions, il permettra à la C.F.D.T. **de franchir un pas**, un pas seulement, mais **un pas décisif dans sa progression, d'avancer d'une étape**, seulement d'une étape, mais d'une étape qui ouvre les chemins des suivantes.

En quoi consistera ce pas décisif, cette étape nouvelle ? Pour le rapporteur **les avancées essentielles** que, dans l'état présent de la réflexion, de la recherche à l'intérieur de notre organisation, et aussi de la composition et du comportement de celle-ci, le Congrès confédéral doit pouvoir dégager et décider, sont les suivantes.

En premier lieu, dans une société comme la nôtre qui cherche « l'apaisement » dans la distribution d'un bien-être matériel, et il importait que la C.F.D.T. clarifie, pour elle-même, et surtout pour se faire mieux comprendre des travailleurs, **les raisons pour lesquelles elle condamne la société capitaliste moderne**, ce qu'elle rejette de cette société et ce qu'elle accepte. Ainsi apparaîtront mieux les motivations qui conduisent la CFDT à refuser de s'inscrire et de s'installer dans la société présente.

En second lieu, nous devons pouvoir mieux saisir et faire saisir **les traits essentiels de la société que nous opposons à cette société capitaliste**. La base de départ : **l'épanouissement de l'homme par la responsabi-**

té dans la liberté. L'axe principal de recherche, la désaliénation c'est-à-dire pousser au maximum du possible, dans chacune des « structures » de cette société, **le champ de prise de responsabilités pour tous ceux qui vivent dedans**. - Les trois piliers de soutien de toute la construction : l'un, **la planification démocratique**, a été défini par notre organisation il y a plus de dix ans et depuis lors constitue l'ossature de l'économie que nous voulons, les deux autres, la propriété sociale des moyens de production, **l'autogestion des entreprises**, apparaissent maintenant avec une grande clarté, à l'issue de plusieurs années de réflexion et d'expériences aussi : les nationalisations depuis 1965, les essais de mai-juin 1968, - comme **les conséquences logiques** de notre choix fondamental : une société de responsabilité pour les travailleurs.

Cette société, nous l'appelons « **socialiste** ». Nous souhaitons bien vivement que l'ensemble de l'organisation ratifie cette appellation : les définitions que nous apportons, les perspectives que nous dessinons pour dépeindre cette société « socialiste », marquent avec éclat des distances considérables et fondamentales aussi bien par rapport aux expériences dites « socialistes » de l'Est que par comparaison avec le pragmatisme gestionnaire du capitalisme pratiqué par nombre de courants politiques socialistes de l'Europe occidentale, en France ou ailleurs.

Nous avons mis toute notre conviction à montrer combien la société que nous construisons est une société épanouissante pour la liberté et pour la solidarité des hommes, une société qui mérite bien d'être qualifiée par cette belle expression, née mais hélas bientôt étouffée en Tchécoslovaquie, de « **socialisme à visage humain** », un visage dans lequel, nous le croyons, tous les militants et les adhérents de la C.F.D.T. peuvent et doivent se reconnaître.

En troisième lieu, en ce qui concerne la **stratégie**, nous ne réussissons sans doute pas à mettre un terme définitif au vieux débat entre réformisme et révolution. Dans le concret, quelles que soient nos options d'ensemble, nous aurons toujours à apprécier, avant de poser un geste quelconque : négociations, contrats, interventions, actions, etc... quelle dose de potentiel « révolutionnaire » et quel risque d'intégration contient ce geste : or cette appréciation sera toujours en partie subjective, rarement incontestable.

Mais ce sera déjà un énorme progrès, les choses seront grandement clarifiées si nous nous mettons d'accord, comme le propose notre rapport, pour considérer et reconnaître, d'abord le caractère révolutionnaire des perspectives que nous traçons d'une société socialiste, ensuite la caractéristique d'une stratégie toute tendue vers la réalisation de ces perspectives et dont la **progression** se mesure à la **mise en œuvre du rapport de forces** le plus favorable possible pour les travailleurs, **l'utilisation maximum** de ce rapport et enfin une recherche constante **pour l'améliorer**.

En quatrième lieu, il est également important que l'accord se fasse, dans cette stratégie à but révolutionnaire et à démarche progressive, sur les principaux chapitres **des objectifs** que nous donnons à notre action, au moment où nous nous trouvons aujourd'hui de notre progression, pour réaliser une nouvelle avancée vers nos perspectives.

Ce qui est capital, c'est que ces objectifs, par leur nature, démontrent notre volonté de faire que la progression, qu'elle soit lente ou au contraire extrêmement rapide, aille jusqu'au bout, c'est-à-dire le passage à la démocratie socialiste. En d'autres termes, les objectifs intermédiaires que nous proposons répondent à l'une et l'autre des exigences suivantes d'une part poser à la société capitalis-

te les problèmes les plus difficiles et même impossibles à résoudre sans que cette société ne se résigne à se remettre en cause elle-même, d'autre part préparer les hommes et les structures à la société de demain, telle que nous la voulons.

Enfin sur un problème, qui tout particulièrement « fait problème » à l'intérieur de l'organisation et à l'extérieur, la **dimension politique du syndicalisme**, nous reconnaissons que nous sommes loin d'être allés jusqu'au bout de la réflexion nécessaire ; par exemple, définir à qui revient la direction des luttes des salariés, et nous avons bien conscience de tout ce qui est impliqué dans une telle interrogation.

Mais, ici encore, pour la CFDT, l'avancée sera considérable, si, comme le préconise notre rapport, nous tombons d'accord sur **une conception de l'autonomie syndicale**, à la fois très profonde et très engagée, à partir de laquelle, bien des débats internes pourraient être surmontés. Notre Centrale serait aussi plus apte à faire face dans la clarté et la cohésion à ses responsabilités quotidiennes et, enfin, la réflexion à poursuivre aurait les meilleures chances d'aboutir à une synthèse solide et dynamique.

Sur ces cinq points, le rapporteur, tentant d'apprécier l'état des réflexions et des travaux qui sont menés à tous les niveaux de l'organisation, pense que les orientations, les propositions, les solutions définies ou seulement esquissées dans ce rapport devraient pouvoir recevoir l'adhésion de la grande masse des congressistes. S'il en est ainsi, sans avoir « tout réglé », il n'en était pas question, le congrès de 1970 méritera de prendre place dans l'histoire des grandes assises de notre Centrale, 1953, 1959, 1964....

Il reste, nous le répétons, **que ce n'est qu'une étape** : sur les pistes que nous dégageons, bien des découvertes sont encore à faire : nous venons de ci-

ter le problème de la direction des luttes ; nous pourrions aussi parler de la recherche, en matière économique, des agencements nécessaires entre le Plan et l'entreprise, pour concrétiser cette notion de « socialisme de marché » qui, nous l'avons dit, commence à acquérir une certaine audience, problème capital lui aussi, caractéristique de notre « projet socialiste ».

La C.F.D.T. donc, c'est-à-dire toutes ces organisations, devront poursuivre un travail de réflexion et d'élaboration, un travail qui ne sera jamais définitivement terminé, car il aura sans cesse à intégrer dans ses matériaux les événements, les mutations de tous genres que nous connaissons le long de la route.

L'essentiel est que par ce travail, la C.F.D.T. se donne **une habitude et un cadre d'analyse**, à partir duquel le débat démocratique pourra se poursuivre à l'intérieur de notre organisation. Ainsi, avec le souci **d'une adaptation constante** et réaliste aux situations qu'elle traversera, notre organisation mènera l'élaboration progressive et de plus en plus fouillée et de ses perspectives et de sa stratégie.

En conclusion, soulignons combien ce congrès vient à son heure, combien est grande l'op-

portunité des choix qu'il va faire. Nous sommes à cinquante ans de la création du mouvement syndical, la C.F.T.C., qui est devenue aujourd'hui la C.F.D.T. Nous sommes aussi au seuil d'une nouvelle décennie : jamais l'homme n'a été en face de mutations aussi totales et de tous ordres, techniques, économiques, sociales, politiques, qui inéluctablement transformeront sa vie de fond en comble ; jamais l'homme, en même temps, n'a eu entre les mains autant de moyens, autant de puissance pour prévoir ces mutations et pour les maîtriser, donc **pour choisir son avenir et le faire**.

« Si l'esprit humain, écrit Jean Boissonnat, est capable d'innovations sociales comme il l'a été d'innovations techniques, les années 70 s'inscriront peut-être dans l'histoire parmi les décennies qui font honneur à l'humanité ».

Donner au travailleur ce pouvoir d'innovation, ce pouvoir de choisir son avenir, c'est ce que pour et par les travailleurs nous voudrions rendre possible par les choix qu'arrêtera notre 35^e Congrès.

André JEANSON
Président
25 janvier 1970